

MASTER PROFESSIONNEL EN POLITIQUE ET GOUVERNANCE FORESTIERE



**Le RIFFEAC (Réseau des Institutions de Formation Forestière et
Environnementale d'Afrique Centrale) remercie tous les acteurs
qui ont contribué à la réalisation de cet ouvrage**

TABLE DES MATIÈRES

PRESENTATION DU PROGRAMME

MASTER PROFESSIONNEL EN POLITIQUE ET GOUVERNANCE FORESTIERE .. 8

PLAN DE COURS

PRINCIPES DE GESTION DES RESSOURCES NATURELLES DU BASSIN DU CONGO17

MÉTHODES QUANTITATIVES EN SCIENCES SOCIALES.....24

MÉTHODES QUALITATIVES EN SCIENCES SOCIALES29

POLITIQUE FORESTIÈRE I – PRINCIPES ET CONCEPTS39

GOUVERNANCE FORESTIÈRE I – PRINCIPES ET CONCEPTS48

PRINCIPES D'ANALYSE ÉCONOMIQUE.....56

LÉGISLATION FORESTIÈRE ET ENVIRONNEMENTALE DU BASSIN DU CONGO62

POLITIQUE FORESTIÈRE II – ANALYSE ET EVALUATION DES POLITIQUES ET DE LA GOUVERNANCE67

GOUVERNANCE FORESTIÈRE II : INSTITUTIONS ET MODES D'INTERVENTION (MISE EN ŒUVRE ET SUIVI).....75

PRÉVENTION ET GESTION DE CONFLITS ENVIRONNEMENTAUX83

ASPECTS SOCIAUX DE LA GESTION DES FORÊTS91

COMMUNICATION : PRÉSENTATION ET RÉDACTION SCIENTIFIQUE.....97

COMMERCIALISATION ET CHAINES DE VALEUR DES PRODUITS FORESTIERS LIGNEUX.....102

COMMERCIALISATION ET CHAÎNES DE VALEUR DES PRODUITS FORESTIERS NON-LIGNEUX107

CERTIFICATION FORESTIÈRE ET TRAÇABILITÉ DES BOIS.....112

ÉCONOMIE ÉCOLOGIQUE, MODÉLISATION ET POLITIQUE.....	124
ÉVALUATION ENVIRONNEMENTALE.....	129
AMÉNAGEMENT FORESTIER INTÉGRÉ - CONCEPTS.....	140
GESTION DE PROJETS.....	151
CONVENTIONS INTERNATIONALES RELATIVES À LA FORESTERIE	158
GOUVERNANCE DU CHANGEMENT.....	163
ENJEUX DES CHANGEMENTS CLIMATIQUES EN LIEN AVEC LA GESTION DES FORÊTS	169
MANAGEMENT DES ORGANISATIONS	176
ÉTUDE D'IMPACTS ENVIRONNEMENTAUX.....	184
ANNEXE A : DESCRIPTIFS ET CONTENUS DES ENSEIGNEMENTS (SAVOIRS ET SAVOIRS- FAIRE)	195

PRESENTATION DU PROGRAMME

PRESENTATION DU PROGRAMME : MASTER PROFESSIONNEL EN POLITIQUE ET GOUVERNANCE FORESTIÈRE

RESPONSABLES

FACULTÉ DE RATTACHEMENT :

RESPONSABLES DES ASPECTS ADMINISTRATIFS :

RESPONSABLES DES ASPECTS DE CONTENU :

Orientation et objectifs

La gouvernance et la politique forestière dans le bassin du Congo sont caractérisées par des points forts et des points faibles. Parmi les points forts, il y a la mise en place de la Commission des Forêts d'Afrique Centrale (COMIFAC) qui a permis d'uniformiser les politiques forestières au niveau des différents pays du bassin du Congo.

Par contre, parmi les points faibles, il y a des challenges au niveau de lutte contre la déforestation et la dégradation des forêts liées à l'exploitation illégale et non rationnelle des ressources forestières.

Ces faiblesses sont observées, à ce jour, tant au niveau de l'application de la loi, du contrôle forestier, de l'implication effective des parties prenantes, de la disponibilité des ressources humaines spécialisées en matière de recherche en Gouvernance et Politique Forestière que des innovations techniques, stratégiques et scientifiques pour apporter des solutions aux problèmes susmentionnés. Ainsi, le programme de Master Professionnel en Politique et Gouvernance Forestière constitue une opportunité face à tous ces défis de la gestion durable des forêts dans le bassin du Congo.

L'élaboration de ce programme et de ses plans de cours a été réalisée avec l'accompagnement de l'Université Laval au Canada, agissant à titre de partenaire technique du RIFFEAC, dans le cadre du Projet d'appui au Programme élargi de formation en gestion des ressources naturelles dans le bassin du Congo (PEFOGRN-BC).

Objectifs

Ce programme a pour objectifs de permettre à l'étudiant d'acquérir une connaissance approfondie dans un des domaines d'activité professionnelle lié à la Politique et la Gouvernance forestière. Il est axé sur l'apprentissage des méthodes et du processus de recherche menant de la délimitation d'un problème à sa résolution

et à la diffusion des résultats de recherche. Il s'agit d'un programme multi facultaire, enseigné en utilisant une approche interactive où l'enseignant sert de guide aux étudiants, qui à leur tour, participent à l'animation du cours. L'étudiant partage, au même titre que l'enseignant, son expérience des thèmes abordés afin de développer sa confiance, son esprit critique et ses capacités d'agir en action.

En plus des cours obligatoires et optionnels du programme, l'étudiant doit également rédiger un mémoire de maîtrise. À travers cet exercice, l'étudiant doit appliquer les notions de méthodologie scientifique apprises pour analyser et apporter des solutions à une problématique identifiée. Le quart des crédits de formation est attribué à ce mémoire.

Compétences principales à développer – (SAVOIRS-FAIRE)

Au terme de leur formation, les étudiants seront en mesure de :

1. Comprendre les méthodes, les concepts de base et les principes fondamentaux propres à la politique et la gouvernance forestière ;
2. Diagnostiquer et analyser les problèmes et enjeux relatifs à la gestion durable des ressources forestières, afin d'apporter des solutions durables;
3. Suggérer des mécanismes pour la gestion et la résolution participatives des conflits dans la conception et la mise en œuvre des programmes de GRN.
4. Renforcer les capacités des institutions dans la mise en œuvre des politiques sectorielles permettant ainsi de faire avancer les dossiers forestiers et environnementaux au sein des administrations;
5. Favoriser un dialogue civique entre un groupe d'acteurs;
6. Acquérir une autonomie intellectuelle : sens critique, méthode de travail, démarche personnelle dans l'approfondissement des connaissances.

Nom du diplôme

Ce programme conduit à l'obtention du grade de Master en Politique et Gouvernance forestière.

Dans les systèmes d'enseignement supérieur utilisant l'appellation LMD, le diplôme délivré est l'équivalent du Master Professionnel.

Clientèle cible

- Professionnels forestiers de la sous-région du bassin du Congo;
- Cadres et fonctionnaires du Ministère des Eaux et Forêts (ou ministères équivalents des autres pays du bassin du Congo) ayant complété avec succès une formation de base en foresterie ou autres sciences connexes.

- Étudiants issus de formations scientifiques diverses.

* *Les conditions d'admission sont détaillées à la section « Admission ».*

Perspectives d'emploi et/ou poursuite d'études

Ce programme s'adresse principalement aux candidats qui souhaitent devenir agents de recherche, de développement et/ou d'analyse politique. Les débouchés potentiels des diplômés du programme dans leurs pays, à l'étranger, et dans les deux secteurs public et privé, sont:

- L'administration publique de la forêt et de l'environnement (de niveau national, international, sous-régional en lien avec la politique forestière, la formulation des programmes forestiers nationaux, la mise en œuvre et la surveillance);
- Cadres moyens et supérieurs dans les entreprises forestières (par exemple, la diversification des produits et services forestiers, les études de marché et de commercialisation des produits et services forestiers);
- La représentation des intérêts des différentes parties prenantes (par exemple les propriétaires forestiers, les entreprises forestières, les industries de transformation du bois, les organismes de protection de la nature);
- La gestion des parcs nationaux et autres aires protégées et des forêts urbaines (par exemple la conception des programmes sectoriels, les plans régionaux, les plans de construction et de développement);
- L'organisation d'associations de propriétaires forestiers privés;
- Service de vulgarisation en foresterie;
- Conseiller (par exemple la gestion des ressources naturelles);
- Chef de projet (par exemple, coopération avec les organisations internationales, ONG);
- Les entreprises privées, le conseil, l'industrie forestière;
- Les travaux scientifiques dans la politique et la gouvernance forestière.

Les diplômés peuvent également poursuivre leurs études au doctorat dans des domaines apparentés, si les conditions d'admission de ces programmes sont remplies.

Admission

Ces programmes acceptent de nouveaux candidats au début de chaque année académique. L'admission à ce programme nécessite minimalement une formation universitaire préalable équivalente à la Licence. Ce programme multi-facultaire admet des étudiants issus des facultés littéraires, sciences humaines et sociales,

sciences (biologie, environnement) et sciences agronomiques. Une année préparatoire de 12 mois est toutefois requise pour certains étudiants n'ayant pas un bagage suffisant (cours préalables). Les étudiants devront satisfaire à une exigence de 12 crédits parmi les cours suivants : Botanique Forestière, Sylviculture, Sociologie, Introduction générale à la Foresterie, Aménagement Forestier, Phytosociologie, Droit coutumier, Écologie, Études d'Impacts Environnementaux.

Exigences d'admission

Chaque demande d'admission est étudiée par le Comité de sélection (qui tient compte, dans son évaluation, de la préparation antérieure du candidat, de son dossier scolaire, de son aptitude à la recherche et de l'ensemble de son dossier ainsi que la disponibilité des ressources du département d'accueil.

Le candidat doit fournir les pièces suivantes pour que sa demande d'admission soit analysée par le Comité de sélection :

- attestation de l'obtention du diplôme
- relevé de notes
- lettre de motivation
- curriculum vitae
- deux rapports d'appréciation (lettres de référence)
- Les frais d'étude de dossier non remboursables de 27000 FC équivalant de 30 \$ US
- Un certificat d'aptitude physique de moins de 3 mois.

Organisation de la formation

Ce programme est d'une durée de 2 ans, soit 4 semestres, et se présente comme suit :

1) Le **premier semestre** est constitué de cours obligatoires introductifs en gestion des ressources naturelles, en politique et gouvernance forestière, en droit environnemental (législation) et en économie forestière. Un cours sur les principes d'analyse économique est aussi au programme. Un cours transversal visant le développement de compétences non techniques est aussi obligatoire (anglais).

La présentation d'études de cas et la réalisation d'exercices concrets permettent aux étudiants de prendre connaissance des problèmes réels et des enjeux actuels de la sous-région dès le premier semestre. De même, un stage collectif de 3 jours permet aux étudiants d'avoir un premier contact avec les experts locaux en matière de politique et gouvernance forestière.

2) Le **second semestre** comporte 18 crédits de cours avancés obligatoires et 12 crédits de cours avancés au choix parmi les cours optionnels offerts. Les cours de ce

semestre abordent des thématiques telles que les problématiques sociales de gestion participative des forêts, la prévention et la gestion de conflits en environnement, la commercialisation et la chaîne de valeur des produits forestiers ligneux et non-ligneux, la certification forestière et l'économie de l'environnement (notions de paiement pour service environnementaux (PSE) et de modélisation). Un cours transversal de communication est aussi proposé.

3) Le **troisième semestre** comporte 22 crédits de cours avancés obligatoires et 8 crédits de cours au choix (équivalent à 2 cours optionnels). Les cours avancés obligatoires abordent entre autres les enjeux de l'aménagement intégré du territoire et les aspects de gestion de projets. Un cours transversal visant le développement de compétences non techniques est aussi obligatoire (technologie de l'information).

Un second stage d'une durée de 4 semaines est également proposée dans le cadre de ce semestre; la thématique du stage est en lien avec l'un de sujets abordés lors du semestre et doit être approuvée par le comité de programme.

Deux séminaires sont aussi obligatoires. Le premier séminaire permet aux étudiants d'échanger leurs points de vue par rapport à des questions spécifiques posées par l'enseignant, de manière à encourager le développement de la pensée critique des étudiants et de leur aptitude à communiquer leurs idées de façon synthétique. À travers leurs discussions, ils seront amenés à appliquer les théories apprises à des problèmes environnementaux concrets et à développer une analyse critique des institutions et des organisations.

Le second séminaire de maîtrise vise à préparer les étudiants à la réalisation de leur essai de maîtrise au semestre suivant. En petits groupes (3 à 4 individus), les étudiants identifient un problème et devront étudier la littérature à partir de différentes sources, collecter et traiter des données, afin de proposer une solution à la problématique identifiée. Tous les groupes se réunissent 3 à 4 fois durant le semestre pour discuter de leurs progrès avec les autres groupes. À la fin du semestre, leur travail est présenté devant la classe et un rapport est déposé. Cette préparation devrait encourager le développement des capacités de rédaction pour l'essai de maîtrise. En marge du travail réalisé, l'enseignant devra guider les étudiants dans l'écriture de leur rapport.

4) Le **quatrième semestre** est consacré exclusivement à la rédaction de l'essai de maîtrise. Au terme de son projet, l'étudiant doit déposer un essai qui doit être présenté publiquement devant l'équipe de professeurs superviseurs et les autres étudiants.

Exigences d'obtention du/des diplôme(s)

Avoir complété avec succès tous les cours et stages obligatoires (70 crédits), les cours optionnels (5 cours ; 20 crédits), et le dépôt/présentation d'un essai de maîtrise (30 crédits).

Stage/ contact avec le milieu professionnel

Deux (2) stages de formation pratique sont prévus dans le cadre de ce programme. Le premier stage collectif d'une durée de 3 jours permet aux étudiants de se familiariser les uns avec les autres, de prendre connaissance de la complexité des processus de participation (dimension intra et inter) et d'entrer en contact avec des acteurs locaux participant à l'élaboration des politiques forestières et/ou à la gestion des forêts. À noter que ces experts seront aussi impliqués, ponctuellement, dans l'enseignement de cours du programme (séminaires, études de cas, exercices pratiques). Au terme de ce stage, l'étudiant soumet un rapport individuel au responsable du module et/ou du programme.

Un second stage de nature « individuelle » d'une durée de 4 semaines est également proposé au semestre 3 et est une occasion de jeter les bases d'un essai de maîtrise, tant dans une perspective factuelle que méthodologique. La thématique du stage est en lien avec l'un des sujets abordés lors du semestre et doit être approuvée par le comité de programme. L'organisation d'accueil devrait offrir des possibilités d'encadrement scientifique adéquates. Au terme de ce stage, l'étudiant soumet un rapport individuel au responsable du module et/ou du programme. Il poursuivra l'analyse des données recueillies dans le cadre de son essai de maîtrise.

De plus, l'invitation de conférenciers œuvrant en Politique et Gouvernance forestière et l'organisation de visites ponctuelles en milieu professionnel sont hautement encouragées. Ces séances d'imprégnation permettent au stagiaire d'acquérir des expériences pertinentes dans son futur secteur de travail, de se rapprocher des problématiques concrètes auxquelles sont confrontés les experts et de formuler avec l'aide des encadreurs des solutions pouvant permettre de résoudre ces contraintes. De son côté, l'employeur peut contribuer à la formation en offrant des cas d'analyse en situation réelle ainsi qu'une évaluation de la capacité d'analyse critique de l'étudiant.

Mémoire

L'étudiant doit rédiger un mémoire de maîtrise permettant d'apporter des solutions novatrices et concrètes dans une des spécialisations de la Politique et la gouvernance forestière. À travers cet exercice, l'étudiant doit notamment démontrer

qu'il **connait** bien son sujet, qu'il démontre de la **rigueur** et qu'il détient la **capacité d'analyse** et de **synthèse** requise pour suggérer des renforcements institutionnels et pour augmenter le capital social des communautés visées.

Liste des cours

La liste des cours obligatoires et optionnels et le nombre de crédits attribués aux cours sont présentés au tableau 1. Parmi les cours listés ici-bas, 12 sont obligatoires (70 crédits), 5 sont optionnels (20 crédits) et la quart des crédits (30 crédits) sont attribué à la rédaction d'un essai de maitrise.

Les contenus minimum et les objectifs spécifiques (Savoirs et Savoirs-faires) de chaque cours sont précisés à l'annexe A.

Tableau 1. Liste des cours obligatoires et optionnels du Master Professionnel en Politique et gouvernance forestière.

Légende : **Code cours :** B (base, introductif), T (transversal), A (avancé) S (stage), O (optionnel), R (recherche) ; **Volume horaire :** CM (cours magistral), TD/TP (travaux dirigés et travaux pratique), TI (travail individuel)

Code cours	Intitulé du cours	CR	Volume horaire			Enseignant
			CM	TD/TP	TI	
SEMESTRE 1 – 30 crédits						
B	Principes de gestion des ressources naturelles	3				
B	Méthodes quantitatives en sciences sociales	4				
B	Méthodes qualitatives en sciences sociales	4				
B	Politique forestière I – principes et concepts	4				
B	Gouvernance forestière I – principes et concepts	4				
B	Principes d'analyse économique	3				
B	Législation forestière et environnementale du Bassin du Congo	3				
S	Stage 1 : La politique et la gouvernance forestière dans le Bassin du Congo	2				
T	Anglais	3				
	TOTAL DE CRÉDITS	30				
SEMESTRE 2 – 30 crédits						
4 cours obligatoires (18 crédits) et 3 cours à option parmi les 5 cours offerts (12 crédits)						
A	Politique forestière II : Analyse et évaluation des politiques et de la gouvernance forestière	4				

Master Professionnel en Politique et Gouvernance forestière

A	Gouvernance forestière II : Institutions et modes d'intervention (mise en œuvre et outils de suivi)	4				
A	Prévention et gestion de conflits environnementaux	4				
A	Aspects sociaux en gestion des forêts	4				
T	Communication	2				
O	Commercialisation et chaînes de valeur des produits forestiers ligneux	4				
O	Commercialisation et chaînes de valeur des produits forestiers non-ligneux	4				
O	Certification forestière	4				
O	Économie écologique, modélisation et politique	4				
O	Évaluation environnementale	4				
	TOTAL DE CRÉDITS	30				
SEMESTRE 3 – 30 crédits						
6 cours obligatoires (22 crédits); 2 cours à option parmi les 5 cours offerts (8 crédits)						
A	Aménagement intégré de la forêt	4				
A	Élaboration, exécution, suivi et évaluation de projets	4				
T	Technologies de l'information	2				
A	Séminaire sur les questions de gouvernance et de politique forestière	2				
A	Séminaire de maîtrise	2				
S	Stage 2 : Enjeux de politique et de gouvernance forestière dans la gestion des forêts du bassin du Congo	8				
O	Conventions internationales relatives à la foresterie	4				
O	Gouvernance du changement	4				
O	Enjeux des changements climatiques en lien avec la gestion des forêts (REDD, etc.)	4				
O	Management des organisations	4				
O	Études d'Impacts Environnementaux	4				
	TOTAL DE CRÉDITS	30				
SEMESTRE 4 – 30 crédits						
R	Mémoire de maîtrise	30				
	TOTAL DE CRÉDITS	30				

PLAN DE COURS

PRINCIPES DE GESTION DES RESSOURCES NATURELLES DU BASSIN DU CONGO

ENSEIGNANT :	(NOM ET TITRE DE FONCTION)
CONTACT :	(EMAIL DU PROFESSEUR)
CRÉDITS :	3
HORAIRE :	(À COMPLÉTER PAR L'INSTITUTION)

DESCRIPTION GÉNÉRALE DU COURS

Ce cours présente le portrait de la foresterie dans le monde avec une emphase sur le contexte du bassin du Congo. Plusieurs aspects de la foresterie sont abordés dans ce cours notamment les diverses composantes de la foresterie (sciences sociales, naturelles et la communication environnementale), la biogéographie forestière, l'importance des ressources naturelles dans le monde (produits et services), les modèles d'aménagement forestiers et l'évolution des bonnes pratiques de gestion, la situation des forêts d'Afrique centrale et les enjeux et gestion durable des forêts du bassin du Congo.

PRÉ-REQUIS :

Aucun

OBJECTIFS GÉNÉRAUX DU COURS

Permettre à l'étudiant de reconnaître les diverses composantes de la foresterie, ses défis et ses opportunités tant sur le plan régional que mondial. Il s'agit principalement de positionner les forêts du bassin du Congo dans le contexte actuel et de comprendre les enjeux de la gestion durable des forêts du bassin du Congo.

Objectifs spécifiques du cours (savoir-faire)

Au terme de ce cours, l'étudiant sera en mesure de :

1. Identifier les champs d'intervention des diverses composantes de la foresterie et leur rôle dans la gestion durable des forêts;
2. Décrire les traits distinctifs des différents types de forêts dans le monde;
3. Décrire l'importance des ressources naturelles dans le monde;
4. Expliquer les échelles d'intervention et les différents modèles d'aménagement forestier durable;
5. Décrire l'état des forêts d'Afrique Centrale;

6. Expliquer l'influence de l'évolution des marchés sur l'économie forestière d'Afrique Centrale;
7. Expliquer les grands enjeux de la gestion durable des forêts en Afrique Centrale.

DESCRIPTION DU CONTENU DE COURS (SAVOIRS)

Chapitre 1. Les diverses composantes de la gestion des ressources naturelles

- 1.1. Les sciences sociales (sociologie, économie, politique, géographie, anthropologie, etc.)
- 1.2. Les sciences naturelles (foresterie, géomatique, biologie)
- 1.3. La communication environnementale

Chapitre 2. Biogéographie forestière (description des peuplements, catégorie d'essences, reproduction et dynamique)

- 2.1. La forêt boréale
- 2.2. La forêt tempérée
- 2.3. La forêt méditerranéenne
- 2.4. La forêt tropicale

Chapitre 3. L'importance des ressources naturelles dans le monde (les produits et leurs marchés, biens et services environnementaux)

- 3.1. L'homme et la forêt
- 3.2. Contexte forestier par continent
 - 3.2.1. Forêts d'Europe
 - 3.2.2. Forêts d'Amérique (Amérique du Nord, Amérique Centrale, Amérique du Sud)
 - 3.2.3. Forêts d'Asie
 - 3.2.4. Forêts d'Afrique
- 3.3. Impact des crises sur l'industrie forestière mondiale

Chapitre 4. Les modèles d'aménagement forestiers et évolution des bonnes pratiques de gestion

- 4.1. Les échelles d'application (stratégique, tactique et opérationnelle)
- 4.2. L'évolution du concept d'aménagement forestier durable

4.3. La gestion durable des forêts en Afrique Centrale et mise en place des plans d'aménagement (Les premiers plans d'aménagement, les concessions forestières, etc.)

4.4. L'aménagement écosytémique

Chapitre 5. Situation des forêts d'Afrique Centrale

5.1. Évolution du couvert forestier aux échelles régionales et nationales

5.2. Les bois tropicaux et les forêts d'Afrique Centrale face à l'évolution des marchés

5.2.1. Filière bois d'œuvre : filière industrielle et artisanale

5.2.2. Politique sous régionale d'interdiction d'exportation des bois sous forme de grume

5.2.3. Le marché international des bois tropicaux : l'évolution des volumes, des types de production, des prix, des flux de bois

5.2.4. Évolution de l'industrialisation, place des marchés régionaux et échanges intra-régionaux

5.3. Les forêts sèches, l'agroforesterie et les plantations

5.3.1. Les forêts sèches

5.3.2. Agroforesterie et domestication des arbres dans le contexte d'Afrique Centrale

5.3.3. Les plantations forestières en Afrique Centrale : une sylviculture adaptée aux nouveaux besoins des sociétés

5.4. La conservation et la gestion de la biodiversité en Afrique Centrale

5.5. Forêt, société rurale et nouveaux acteurs

5.5.1. Utilisation des terres forestières : Évolution actuelle et perspectives

5.5.2. Sociétés rurales face aux diverses formes d'utilisation des terres

Chapitre 6. Enjeux de la gestion durable des forêts du bassin du Congo

6.1. Les pays de la COMIFAC face au changement climatiques : Négociation et bilan pour la mise en œuvre de REDD

6.2. Démarche volontaire vers les bonnes pratiques de gestion des forêts d'Afrique Centrale

6.2.1. La certification forestière

6.2.2. La traçabilité des bois

6.2.3. Les APV FLEGT

6.3. Effets de l'interdiction d'exportation des bois sous forme de grumes

6.3.1. Exemples de cas de la RDC, du Cameroun et du Gabon

6.4. Enjeux d'harmonisation des politiques forestières et fiscales en Afrique Centrale (premier axe de convergence du plan de convergence COMIFAC)

6.5. Programme harmonisé de préservation des écosystèmes du Bassin du Congo

APPROCHE PÉDAGOGIQUE

Ce cours se divise en deux composantes : théorique et pratique.

Pour la théorie, des exposés magistraux seront utilisés pour présenter les concepts et leur application. La discussion en groupe sera favorisée afin de faire bénéficier tous les étudiants de l'expérience de chacun.

La composante pratique permet à l'étudiant d'intégrer diverses notions apprises dans le cours en développant autour d'un thème ciblé. Deux travaux sont prévus dans ce cours, l'un en groupe et le second individuel (voir section suivante).

L'évaluation des connaissances est effectuée de façon continue au cours de la session selon les modalités d'évaluation détaillées plus loin. L'enseignement représente un volume horaire de 45 heures réparties en cours théoriques et pratiques; le travail individuel n'est pas comptabilisé dans ces heures.

TRAVAUX PRATIQUES ET TRAVAUX DIRIGÉS

TP 1 : En petits groupes de 2 à 3 étudiants, les étudiants sont amenés à dresser le portrait forestier d'une région du monde en faisant ressortir tous les aspects intrinsèques à la région choisie (biogéographie, produits et services, enjeux forestiers contemporains). Le travail est présenté sous forme de présentation orale de 20 minutes.

TP 2 : En petits groupes de 2 à 3 étudiants, les étudiants identifient une problématique forestière du bassin du Congo, et en font le portrait et une analyse en s'appuyant sur une revue de littérature. Le travail est déposé à l'enseignant au terme du cours sous forme d'un rapport écrit de 15 à 20 pages.

CALENDRIER

Nombre d'heures			Chapitres	Activités pédagogiques
Cours magistraux	Travaux Pratiques	Total		
4	0	4	Chapitre 1. Les diverses composantes de la gestion des ressources naturelles	Cours magistraux.
4	0	4	Chapitre 2. Biogéographie forestière (description des peuplements, catégorie d'essences, reproduction et dynamique)	Cours magistraux.
5	3	7	Chapitre 3. L'importance des ressources naturelles dans le monde (les produits et leurs marchés, biens et services environnementaux)	Cours magistraux. Travaux pratiques en groupe (TP 1).
5	3	9	Chapitre 4. Les modèles d'aménagement forestiers et évolution des bonnes pratiques de gestion	Cours magistraux. Présentation orale du TP 1.
10	0	10	Chapitre 5. Situation des forêts d'Afrique Centrale	Cours magistraux. Réalisation d'un travail individuel intégrateur (TP 2).
10	0	10	Chapitre 6. Enjeux et gestion durable des forêts du bassin du Congo	
39	6	45		

REMARQUE :

La participation aux exercices en laboratoire est obligatoire pour chaque étudiant(e).

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Répartition des notes :

- Examen partiel : 30% *
- Examen final : 30% *
- Travail d'équipe (présentation orale) : 15%
- Travail individuel (rapport) : 25%

** Les notes de cours ou les références ne sont pas permises aux examens.*

Autres précisions :

L'ensemble des examens et travaux sont corrigés selon un barème évaluant principalement la compréhension de l'étudiante et étudiant, soit 60% des points accordés à la compréhension du thème abordé et 40% à la bonne formulation et le choix des faits et des idées.

La qualité du français et de la présentation générale sont aussi prises en considération lors de l'évaluation (10% de chaque note).

La remise en retard d'un rapport de laboratoire ou de visite d'usine entraîne une pénalité de 10% par jour de retard.

MATÉRIEL OBLIGATOIRE

Aucun.

RÈGLES DISCIPLINAIRES - PLAGIAT

Tout étudiant qui commet une infraction en matière de plagiat, est passible de sanctions. Tout étudiant est tenu de respecter les règles relatives à la protection du droit d'auteur. Constitue notamment du plagiat le fait de:

- i) copier textuellement un ou plusieurs passages provenant d'un ouvrage sous format papier ou électronique sans mettre ces passages entre guillemets et sans en mentionner la source;
- ii) résumer l'idée originale d'un auteur en l'exprimant dans ses propres mots (paraphraser) sans en mentionner la source;
- iii) traduire partiellement ou totalement un texte sans en mentionner la provenance;
- iv) remettre un travail copié d'un autre étudiant (avec ou sans l'accord de cet autre étudiant);
- v) remettre un travail téléchargé d'un site d'achat ou d'échange de travaux scolaires.

AUTRES RÈGLES DE L'INSTITUTION

- Concernant la qualité du français
- Concernant la présentation des travaux
- Concernant la remise des travaux
- Concernant le plagiat et la fraude
- Concernant la révision de notes

RÉFÉRENCES ET LECTURES SUGGÉRÉES

LISTE DES OUVRAGES OBLIGATOIRES

À préciser par le professeur

LISTE DES OUVRAGES RECOMMANDÉS

CTFT, 1989. Mémento du forestier. Troisième édition, série techniques rurales en Afrique, ministère de la coopération, Paris, France. 1266 p. (La 3^e édition est disponible sur le WEB et une 4^e édition a été publiée).

White, F. 1986. La végétation de l'Afrique. Mémoire accompagnant la carte de végétation de l'Afrique UNESCO/AETFAT/UNSO. ORSTOM-UNESCO, Paris, 384 p. (Traduction de l'anglais par P. Bamps du Jardin botanique national de Belgique).

Sites internet d'intérêt

- *Site d'OFAC (Organisation des forêts d'Afrique centrale)*
<http://www.observatoire-comifac.net/edf2010.php>
- *Site de la COMIFAC (Commission des forêts d'Afrique centrale)*
<http://www.comifac.org/>

MÉTHODES QUANTITATIVES EN SCIENCES SOCIALES

ENSEIGNANT : (NOM ET TITRE DE FONCTION)

CONTACT : (EMAIL DU PROFESSEUR)

CRÉDITS : 4

HORAIRE : (À COMPLÉTER PAR L'INSTITUTION)

DESCRIPTION GÉNÉRALE DU COURS

Ce cours vise à introduire les étudiants aux méthodes de la recherche quantitative en sciences sociales. Après un survol des principales notions de l'analyse quantitative on y étudie les différentes techniques statistiques qui permettent de décrire une variable, de dégager les relations entre deux ou plusieurs variables et de tirer des conclusions sur les caractéristiques d'une population à partir de l'observation d'un échantillon.

PRÉ-REQUIS :

Aucun

OBJECTIFS GÉNÉRAUX DU COURS :

1. Présenter de façon intuitive les concepts mathématiques qui sous-tendent les différentes techniques étudiées
2. Présenter des applications pratiques des techniques d'analyse quantitative en science sociale de même que les problèmes méthodologique et épistémologique qui y sont reliés

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES DU COURS (SAVOIR-FAIRE) :

Au terme de ce cours, l'étudiant sera en mesure de :

1. Comprendre et produire des analyses statistiques incluant la description univariée et multivariée
2. Connaître les principes et utiliser les méthodes de régression linéaire simple et multiple
3. Comprendre les principes et utiliser les méthodes de la régression logistique binaire
4. Analyser des séries chronologiques et factorielles;
5. Analyser d'un point de vue critique des travaux de recherche en sciences sociales

DESCRIPTION DU CONTENU DE COURS (SAVOIRS)

Chapitre 1. Introduction à l'analyse quantitative en sciences sociales

- 1.1. Notions de base de l'analyse quantitative

1.2. Méthodes d'enquête et recueil de données

1.3. Nature des différentes variables étudiées

Chapitre 2. Analyse univariée

2.1. Définition et techniques d'analyses

2.2. Représentations graphiques selon le caractère des variables

2.3. Paramètres de position, de dispersion et de forme

2.4. Exemples d'applications

Chapitre 3. Analyse bivariée

3.1. Définition des variables (statique à deux dimensions, marginales et conditionnelles)

3.2. Représentation graphiques (variables qualitatives, quantitatives et autre représentations)

3.3. Caractéristiques marginales et conditionnelles

3.4. Exemples d'applications

Chapitre 4. Régression linéaire

4.1. Définition et modèle mathématique

4.2. Méthodes d'estimation du maximum de vraisemblance

4.3. Méthode d'estimation des moindres carrés

4.4. Paramètres d'ajustement et évaluation du modèle

4.5. Exemples d'application

Chapitre 5. Régression logistique

5.1. Définition et modèle mathématique

5.2. Méthode d'estimation du maximum de vraisemblance

5.3. Évaluation du modèle à l'aide d'une matrice de confusion

5.4. Évaluation statistique de la régression

5.5. Évaluation individuelle ou en bloc des coefficients

5.6. Exemples d'applications

Chapitre 6. Les séries chronologiques

6.1. Définition et objectifs

6.2. Méthodes et approches analytiques

6.3. Modèles employés pour l'analyse des séries chronologiques (autorégressif, intégré et à moyenne mobile)

6.4. Exemples d'applications

Chapitre 7. Autres approches statistiques

- 7.1. Analyse en composante principales
- 7.2. Analyse par arbre de régression
- 7.3. Analyse fondée sur les données
- 7.4. Exemples d'applications

APPROCHE PÉDAGOGIQUE

Le cours présente un certain nombre d'exposés magistraux, mais il repose aussi sur la mise en pratique des techniques d'analyse étudiées. Le professeur animera la discussion et dirigera les séances de travaux pratiques en laboratoire. De nombreux articles (en plus du manuel) ont été ajoutés aux lectures obligatoires. Ces textes sont essentiels pour bien saisir les tenants et aboutissants de l'usage des techniques d'analyse quantitative en science politique

TRAVAUX PRATIQUES ET TRAVAUX DIRIGÉS

TP1 et TP2 (individuels) : Les travaux individuels prendront la forme d'exercices à faire à l'aide de données empiriques et de techniques statistiques vues en classe. Des directives plus précises seront données par le professeur sept (7) à dix (10) jours avant la date de remise.

TP3 (en groupe) : Le travail d'équipe consistera à rédiger un article scientifique de 5000 à 6000 dans un format semblable à celui des articles publiés dans des revues scientifiques reconnues dans le domaine des sciences sociales. Le but de cet exercice est de vérifier de façon empirique une hypothèse de recherche théorique. Des exemples d'articles seront fournis par le professeur pour guider les étudiants. Les équipes auront à présenter leur travail devant la classe dans le cadre d'une présentation orale notée.

CALENDRIER

Nombre d'heures			Chapitres	Activités pédagogiques
Cours magistraux	Travaux Pratiques	Total		
2	0	2	Chapitre 1. Introduction à l'analyse quantitative en sciences sociales	Cours Magistraux
6	2	8	Chapitre 2. Analyse univariée	Cours Magistraux TP1

6	4	10	Chapitre 3. Analyse bivariée	Cours Magistraux TP1
6	6	12	Chapitre 4. Régression linéaire	Cours Magistraux TP2, TP3
6	6	12	Chapitre 5. Régression logistique	Cours Magistraux TP2, TP3
6	6	12	Chapitre 6. Les séries chronologiques	Cours Magistraux TP3
4	0	4	Chapitre 7. Autres approches statistiques	Cours Magistraux
36	24	60		

REMARQUES

La présence en classe est incontournable. De plus, la participation aux séances de travaux pratiques en laboratoire est essentielle afin que les étudiants soient en mesure de répondre adéquatement aux objectifs spécifiques visés par les travaux pratiques. Le professeur sera disponible pour rencontrer les étudiants à d'autres moments si le besoin se fait sentir.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Répartition des notes :

- Exercices pratiques individuels (TP1, TP2) : 2 x10% = 20 %
- Exercice pratique en groupe (TP3) : (35%)
 - Plan de travail pour l'article scientifique (en équipe) : 5%
 - Article scientifique (en équipe) : 15%
 - Présentation orale (en équipe) : 10%
- Examen récapitulatif : 50%

Autres précisions :

Les notes de cours ou les références ne sont pas permises aux examens.

La qualité du français et la présentation, tant aux examens que dans les laboratoires sont pris en considération lors de l'évaluation (10% de chaque note).

La remise en retard d'un travail pratique entraîne une pénalité de 10% par jour de retard.

MATÉRIEL OBLIGATOIRE

Aucun

REGLES DISCIPLINAIRES - PLAGIAT

Tout étudiant qui commet une infraction en matière de plagiat, est passible de sanctions. Tout étudiant est tenu de respecter les règles relatives à la protection du droit d'auteur. Constitue notamment du plagiat le fait de:

- vi) copier textuellement un ou plusieurs passages provenant d'un ouvrage sous format papier ou électronique sans mettre ces passages entre guillemets et sans en mentionner la source;
- vii) résumer l'idée originale d'un auteur en l'exprimant dans ses propres mots (paraphraser) sans en mentionner la source;
- viii) traduire partiellement ou totalement un texte sans en mentionner la provenance;
- ix) remettre un travail copié d'un autre étudiant (avec ou sans l'accord de cet autre étudiant);
- x) remettre un travail téléchargé d'un site d'achat ou d'échange de travaux scolaires.

AUTRES RÈGLES DEL'INSTITUTION

- Concernant la qualité du français
- Concernant la présentation des travaux
- Concernant la remise des travaux
- Concernant le plagiat et la fraude
- Concernant la révision de notes

RÉFÉRENCES ET LECTURES SUGGÉRÉES

LISTE DES OUVRAGES OBLIGATOIRES

Pétry, F. et Gélinau, F. (2009). Guide pratique d'introduction à la régression en sciences sociales - 2e édition revue et augmentée. Les presses de l'Université Laval, Québec, 219 p.

LISTE DES OUVRAGES RECOMMANDÉS

A préciser par le professeur

MÉTHODES QUALITATIVES EN SCIENCES SOCIALES

PROFESSEUR:	(NOM ET TITRE DE FONCTION)
CONTACT:	(EMAIL DU PROFESSEUR)
CRÉDITS:	4
HORAIRE:	(À COMPLÉTER PAR L'INSTITUTION)

DESCRIPTION GÉNÉRALE DU COURS

La première partie du cours s'attardera à la mécanique des différentes étapes qui concourent à l'assemblage d'un projet de recherche et d'un plan de travail. La démarche pédagogique à la base de ce cours met l'accent sur l'auto-évaluation et l'autocritique ainsi que la transparence et l'honnêteté intellectuelle du chercheur. L'étudiant doit prendre conscience qu'il doit devenir son juge le plus sévère.

La deuxième partie du cours met l'accent sur les méthodes d'analyse qualitative plus précisément alors que l'étudiant-chercheur sera invité à partir à la rencontre de l'Autre dans le respect des différences. Une enquête sur le terrain réussie puise dans différentes méthodes de collecte de données, dont le questionnaire, l'entretien semi-dirigé, le groupe de discussion, l'observation et l'étude de communauté, pour n'en nommer que quelques-unes.

PRÉ-REQUIS

Aucun

OBJECTIFS GÉNÉRAUX DU COURS

1. Maîtriser la procédure de planification d'une recherche, de choix de la stratégie de recherche et de démonstration de la preuve ainsi que la connaissance des modes de communication des résultats.
2. Valoriser l'apport des méthodes d'analyse qualitative par l'apprentissage des techniques d'analyse et d'interprétation de données qualitatives et des possibilités de combinaison des deux types de recherche (qualitatif et quantitatif).
3. Amorcer une réflexion à caractère éthique entourant l'expérience du chercheur dans sa démarche sur le terrain. Une attention spéciale sera portée aux implications de la relation sujet-chercheur et à l'univers interprétatif de ce dernier.

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES DU COURS (SAVOIR-FAIRE) :

Au terme de ce cours, l'étudiant sera en mesure de :

1. Connaître les étapes d'élaboration d'un projet de recherche.
2. Savoir associer une question de recherche à une méthode d'analyse qualitative appropriée.
3. Reconnaître les forces et les faiblesses de chacune des méthodes d'analyse qualitative.
4. Acquérir un regard critique sur la relation sujet-chercheur, permettant éventuellement de suivre un code éthique qui respecte les participants dans leur différence.

DESCRIPTION DU CONTENU DE COURS (SAVOIRS) :

Chapitre 1. Les étapes de réalisation d'une recherche.

- 1.1. Le choix du sujet et problématique.
- 1.2. Les éléments d'un projet de recherche.
- 1.3. Les cadres conceptuel et opératoire.
 - 1.3.1. Titre, problème, problématique, question de recherche et hypothèses.
 - 1.3.2. Les variables et les indicateurs.
- 1.4. Le plan de travail.
 - 1.4.1. La cohérence de l'argumentaire.
 - 1.4.2. L'éthique de la recherche.

Chapitre 2. La stratégie de vérification et la construction de l'argumentaire.

- 2.1. Les paradigmes d'enquête.

Chapitre 3. À la rencontre de l'Autre.

- 3.1. L'univers interprétatif.
- 3.2. L'observation du sujet.
- 3.3. Les rapports sujet-chercheur.
- 3.4. L'étude de la communauté.
 - 3.4.1. La recherche-action.

Chapitre 4. L'enquête sur le terrain : les outils.

- 4.1. Les méthodes d'échantillonnage.
- 4.2. Les techniques de collecte de données : questionnaire.

Chapitre 5. La validation d'une recherche en sciences sociales.

- 5.1. La validité d'une recherche.
- 5.2. La triangulation.
- 5.3. Les trois niveaux de preuve.
- 5.4. Les liens de causalité.

Chapitre 6. L'analyse de contenu

- 6.1. Les méthodes d'analyse qualitative.
- 6.2. La théorisation inductive et déductive
- 6.3. Pertinence de l'utilisation de logiciels d'analyse

Chapitre 7. La communication des résultats.

- 7.1. Les rôles et fonctions du support visuels.
- 7.2. Les modes de présentation des données qualitatives.
- 7.3. Les types de savoirs.
- 7.4. Le retour des résultats aux communautés.

APPROCHE PÉDAGOGIQUE

Pour la théorie, des exposés magistraux seront utilisés pour présenter des synthèses et des exemples. Des exercices-laboratoire (découverte guidée), sous différentes formes, seront utilisés pour favoriser l'intégration des apprentissages.

L'évaluation des connaissances est effectuée de façon continue au cours de la session. Les deux travaux et la présentation orale visent à vérifier l'acquisition de vos connaissances et votre compétence à appliquer et à transférer les notions étudiées à des situations concrètes. Ils visent notamment à développer vos compétences de synthèse en intégrant le plus grand nombre possible de concepts du cours dans une problématique particulière.

Deux phases d'évaluation auront lieu: premièrement, la remise d'un projet de recherche détaillé, et, deuxièmement, un rapport scientifique complet introduisant votre sujet avec une courte revue de littérature, une description de la méthodologie, des résultats et une discussion. Les résultats de ce rapport devront être présentés oralement. Finalement, à la fin de la session, un examen final aura lieu.

TRAVAUX PRATIQUES ET TRAVAUX DIRIGÉS

TP 1 : Ce travail, réalisé seul ou en équipe de deux, rend compte des 8 étapes d'élaboration du projet de recherche. Il vise l'application concrète des outils acquis à la résolution d'un problème scientifique au choix de l'étudiant(e). Celui-ci doit faire appel aux techniques d'enquête sur le terrain. Ce projet fera état de la démarche d'enquête sur le terrain qui se déroulera subséquentement dans le contexte du cours sous la supervision du ou de la responsable. Le projet ne devrait pas dépasser 10 pages à double interligne. Il doit contenir une bibliographie des ouvrages consultés.

TP 2 : Pour ce rapport de terrain, réalisé seul ou en équipe de deux, ne pas oublier que la démarche autoréflexive est davantage valorisée que les résultats.

Ce rapport établit une continuité avec le projet de recherche, le sujet traité devant être le même. L'idée de cette continuité doit être présente dans le rapport, en faisant un bref rappel du sujet dans l'introduction.

Ce rapport doit rendre compte des étapes d'élaboration et de passation du questionnaire (entre 5 et 10 sujets), d'une part, et, de la réalisation de l'entretien (entre 2 et 4 informateurs), d'autre part, en plus des résultats d'analyse des données.

Le pré-test (qui précède l'application du questionnaire) et les raisons des modifications qui ont suivi doivent être inclus dans la discussion. Les choix qui sont faits doivent être justifiés et les stratégies de substitution doivent être expliquées. Les résultats de l'application du questionnaire doivent être présentés sommairement en gardant en tête qu'il s'agit de données essentiellement qualitatives. Une courte interprétation des résultats doit suivre en faisant preuve d'un regard critique. Il est important de faire un retour sur la démarche d'application du questionnaire et d'amorcer une réflexion sur des points à améliorer dans le futur. Le questionnaire doit figurer en annexe. Le contexte du travail d'enquête fera l'objet d'une discussion en classe.

La démarche de réalisation de l'entretien semi-dirigé doit être abordée extensivement et doit inclure une discussion de : la rédaction du guide d'entrevue, des modifications apportées, du choix de la technique de recrutement des sujets, de l'aisance et de la durée des entretiens, de la qualité du contact établi avec les sujets et des problèmes rencontrés, le cas échéant. Les résultats de l'enquête doivent être présentés sommairement en utilisant les techniques de représentation graphique appropriées. Une interprétation succincte suivra en discutant des résultats de manière critique. Le guide d'entrevue doit se retrouver en annexe. La longueur du rapport doit être de 12 à 15 pages à double interligne (sans compter les annexes ni la bibliographie). Ne pas oublier d'inclure des illustrations pouvant aider à la présentation de vos résultats (graphes, schémas, cartes, croquis, photos...).

Présentation orale: Le rapport de recherche fera l'objet d'une présentation orale (seul ou en équipe) d'une durée de 20 min. Les étudiants sont encouragés à utiliser tous les médias de communication qui leur sont disponibles et à faire preuve de créativité dans le développement de leur support visuel.

CALENDRIER

Nombre d'heures			Chapitres	Activités pédagogiques
Cours magistraux	Travaux pratiques	Total		
4	4	8	Chapitre 1. Les étapes de réalisation d'une recherche.	Cours théoriques, exercices avec les résumés de recherche, exercices cadre opératoire, exercice sophismes et concepts
3	1	4	Chapitre 2. La stratégie de vérification et la construction de l'argumentaire.	Cours théoriques, exercices avec les résumés et mise en situation
8	3	11	Chapitre 3. À la rencontre de l'Autre.	Cours théoriques, exercice dossier de presse
8	3	11	Chapitre 4. L'enquête sur le terrain : les outils.	Cours théoriques, rédaction d'un questionnaire (modèles disponibles de questionnaire et de grille d'analyse du questionnaire)
8	1	9	Chapitre 5. La validation d'une recherche en sciences sociales.	Cours théoriques, exercices avec les résumés
3	0	3	Chapitre 6. L'analyse de contenu.	Cours théoriques et mises en situation
8	3	11	Chapitre 7. La communication des résultats.	Cours théoriques et présentations orales
45	15	60		

Remarques

Participation aux exercices laboratoires est obligatoire pour chaque étudiant(e).

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Répartition des notes :

- Travail 1 (15%)
- Travail 2 (25%)
- Présentation orale (25%)
- Examen final (35%)

Autres précisions :

La qualité du français et la présentation, tant aux examens que dans les laboratoires sont pris en considération lors de l'évaluation (10% de chaque note).

La remise en retard d'un rapport de laboratoire ou de visite d'usine entraîne une pénalité de 10% par jour de retard.

MATÉRIEL OBLIGATOIRE

À préciser par le professeur

RÈGLES DISCIPLINAIRES - PLAGIAT

Tout étudiant qui commet une infraction en matière de plagiat, est passible de sanctions. Tout étudiant est tenu de respecter les règles relatives à la protection du droit d'auteur. Constitue notamment du plagiat le fait de:

- xi) copier textuellement un ou plusieurs passages provenant d'un ouvrage sous format papier ou électronique sans mettre ces passages entre guillemets et sans en mentionner la source;
- xii) résumer l'idée originale d'un auteur en l'exprimant dans ses propres mots (paraphraser) sans en mentionner la source;
- xiii) traduire partiellement ou totalement un texte sans en mentionner la provenance;
- xiv) remettre un travail copié d'un autre étudiant (avec ou sans l'accord de cet autre étudiant);
- xv) remettre un travail téléchargé d'un site d'achat ou d'échange de travaux scolaires.

AUTRES RÈGLES DE L'INSTITUTION

- Concernant la qualité du français
- Concernant la présentation des travaux
- Concernant la remise des travaux
- Concernant le plagiat et la fraude
- Concernant la révision de notes

RÉFÉRENCES ET LECTURES SUGGÉRÉES

LISTE DES OUVRAGES OBLIGATOIRES

À préciser par le professeur

LISTE DES OUVRAGES RECOMMANDÉS

Boudon, R. et al. (2003) Dictionnaire de sociologie, édition la plus récente, Paris, Larousse-VUEF. Facultatif.

Létourneau, J. (2006) *Le coffre à outils du chercheur débutant. Guide d'initiation au travail intellectuel*. Montréal, Boréal, 259 p. ISBN: 978-2-7646-0429-8

Mace, G. et F. Pétry (2000) *Guide d'élaboration d'un projet de recherche*, 2e édition, Ste-Foy, Les Presses de l'Université Laval. ISBN 276377704X

RÉFÉRENCES

ALFORD, R. R. 1998. *The craft of inquiry. Theories, methods, evidence*, New York et Oxford, Oxford University Press.

ALPES, Y., BEITONE, A., DOLLO, C., LAMBERT, J.-R. et S. PARAYRE. 2007. *Lexique de sociologie* (2^e éd.). Éditions Dalloz, Paris. 377 p.

ANDERSON, A. 2001. *The Powers of Distance. Cosmopolitanism and the Cultivation of Detachment*, Princeton, NJ et Oxford, G.-B., Princeton University Press, 196 p.

ARBORIO, A.-M., FOURNIER, P. 2005. *L'observation directe* (2e éd.). Armand Colin, Paris. 127 p.

BAHLOUL, J. 1992. *La maison de mémoire, ethnologie d'une demeure judéo-arabe en Algérie (1937-1961)*, Paris, Métailié, 92 p.

BEÏQUE, J. 2011. *Saint-Camille, le pari de la convivialité*, Montréal, Écosociété. 190 p.

BLOUIN, F. et S. THOMAS. 2010. *Le profil des résidents de l'île d'Orléans et leur implication dans leur milieu*. Présentation dans le cadre du cours « Méthodes d'analyse qualitative », Université Laval.

BLOUIN, F. 2011. *Évaluation du potentiel d'un système agroforestier pour la conservation de la biodiversité et l'amélioration des conditions de vie des femmes en milieu rural semi-aride mexicain*. Projet de recherche de maîtrise non publié, programme d'agroforesterie, Faculté de foresterie, de géographie et de géomatique, Université Laval.

BOUDON, R., BESNARD, P., CHERKAOUI, M. et B.-P. LÉCUYER. (dir.). 2003. *Dictionnaire de la sociologie*. Éditions Références Larousse, Paris. 279 p.

CHARON, J.M. 2001. *Ten Questions. A Sociological Perspective*. Wadsworth, Stamford. 290 p.

COMBESSIE, J.-C. 2003. *La méthode en sociologie*. Éditions La Découverte (Col. « Repères »). 123 p.

De BEAUVOIR, S. 1949. *Le deuxième Sexe*. Paris, Gallimard.

DE SARDAN, J.-P. 2008. *La rigueur du qualitatif: les contraintes empiriques de l'interprétation socio-anthropologique*. Éditions Bruylant-Academia, Louvain-la-Neuve. 365 p.

- DENZIN, N. K. 2004. Prologue : Online environments and interpretive Social Research. Dans M. D. Johns *et al.* (eds) *Online social research. Methods, issues, and ethics*, New York, Peter Lang, pp. 1-12.
- DÉRY, S. (dir). 2005. *Problèmes de développement dans les régions marginales: Une exploration des fondements de la marginalité*. Les travaux du GREDIN, Numéro 1. 87 p.
- DUPERRÉ, M. 2004. *L'organisation communautaire. La mobilisation des acteurs collectifs*, Québec, Université Laval. 130 p.
- DUPERRÉ, M. 2010. *Analyse de la structure des opportunités et des contraintes politiques*, document non publié. Université Laval, École de Service Social. 2 p.
- EAMER, J. 2006. Keep It Simple and Be Relevant. Dans W. V. Reid, F. Berkes, T. J. Wilbanks et D. Capistrano (eds) *Bridging Scales and Knowledge Systems. Concepts and Applications in Ecosystem Management*, Washington, Island Press, pp. 185-206.
- ELBAZ, M. et Y. SIMONIS. 1989. Le ficelage institutionnel de l'humanité. Entretien avec Pierre Legendre. *Anthropologie et Sociétés*, 13 (1) : 61-76.
- FABRICIUS, C., R. SCHOLLES et G. CUNDILL. 2006. Mobilizing Knowledge for Integrated Ecosystem Assessments. Dans W. V. Reid, F. Berkes, T. J. Wilbanks et D. Capistrano (eds) *Bridging Scales and Knowledge Systems. Concepts and Applications in Ecosystem Management*, Washington, Island Press, pp. 165-182.
- FORGET, D. 2011. Les campagnes contre-attaquent ! *L'Actualité*, juin 2011, pp. 32-39.
- GAGNON, Y.-C. 2005. *L'étude de cas comme méthode de recherche*. Presses de l'Université du Québec, Québec, 128 p.
- GRAVEL, N. 2008. La logique a-t-elle foutu le camp? *Bulletin de la Société de géographie de Québec*, vol. 2, no 2 : 9.
- GRAVEL, N. 2006. Les exclus du boom migratoire mexicain. *Cahiers des Amériques latines*, 53 (3): 173-190.
- GRAVEL, N. 2003. *Géopolitique de la culture et de la production : le cas des ouvriers ruraux des maquiladoras au Yucatán, Mexique (1995-2001)*. Thèse de doctorat non publiée, département de géographie, Université Laval, Québec, 503 p.
- GUMUCHIAN, H. et C. MAROIS. 2000. *Initiation à la recherche en géographie. Aménagement, développement territorial et environnement*. Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 425 p.
- HALL, G. J. *et al.* 2004. « NEED HELP ASAP!!!”: A Feminist communitarian approach to online research ethics. Dans M. D. Johns *et al.* (eds) *Online social research. Methods, issues, and ethics*, New York, Peter Lang, pp. 239-252.
- HUOT, R. 2003. *Méthodes qualitatives pour les sciences humaines*. Presses de l'Université Laval. 400 p.
- KIRSZNER, L. G. et S. R. MANDELL (eds). 1995. *Patterns for College Writing*. 6^e éd. New York, St. Martin's Press.
-

- KUHN, T. S. 1999. *La structure des révolutions scientifiques*, Paris, Flammarion, 284 p.
- LATHER, P. 2003. Issues of validity in openly ideological research : Between a rock and a soft place. Dans D. S. Lincoln et N. K. Denzin (eds) *Turning points in qualitative research. Tying knots in a handkerchief*, Walnut Creek, CA, AltaMira Press, pp. 185-215.
- LAVOIE, A. 2011. *Perceptions des agriculteurs familiaux du Nordeste agreste du Brésil concernant l'adoption de pratiques agroforestières*, Mémoire de maîtrise non publié, Université Laval, programme d'agroforesterie, Faculté de Foresterie, de géographie et de géomatique, , 171 p.
- LÉTOURNEAU, J. 2006. *Le coffre à outils du chercheur débutant. Guide d'initiation au travail intellectuel*. Montréal, Boréal, 259 p.
- MACE, G. 1988. Guide d'élaboration d'un projet de recherche, Ste-Foy, Les Presses de l'Université Laval, 119 p.
- MACE, G. et F. PETRY. 2000. *Guide d'élaboration d'un projet de recherche*, 2^e édition, Ste-Foy, Les Presses de l'Université Laval, 134 p.
- MAFFESOLI, M. 1988. *Le temps des tribus : le déclin de l'individualisme dans les sociétés de masse*. Paris, Méridiens Klincksieck, 226 p.
- MARMOZ, L. 2001. L'outil, l'objet et le sujet : les entretiens de recherche, entre le secret et la connaissance. Dans L. Marmoz (éd.) *L'entretien de recherche dans les sciences sociales et humaines. La place du secret*, Paris, L'Harmattan, pp. 11-68.
- MARSHALL, M.N. 1996. Sampling for qualitative research. *Family practice*. Vol. 13, No. 6, p. 522-525.
- MENCHU, R. 1992. Rigoberta Menchu: El Quinto Centenario: cuestión de clase, no de raza. Dans H. D. Steffan (éd.) *1492-1992 La interminable conquista. Emancipación e identidad de America latina 1492-1992*. Mexico, D.F., Joaquin Mortiz / Planeta, pp. 273-280.
- MESURE, S. et P. SAVIDAN (dir.) 2006. *Dictionnaire des sciences humaines*. Presses Universitaires de France, Paris. 1277 p.
- MUCCHIELLI, A. 2009. *Dictionnaire des méthodes qualitatives en sciences humaines et sociales*. Éditions Armand Colin, Paris. 303 p.
- PAILLÉ, P. et A. MUCCHIELLI. 2008. *L'analyse qualitative en sciences humaines et sociales*. Paris, Armand Colin (Col. « U Sciences sociales »).
- PEARL, J. 2000. *Causality: Models, Reasoning, and Inference*. Cambridge, G.-B., Cambridge University Press.
- RUSSELL, B. 1965. *On the Philosophy of Science*. New York, Bobbs-Merrill, 232 p.
- SANDELOWSKI, M. 1995. Sample Size in Qualitative Research. *Research in Nursing & Health*, 18, pp. 179-183.

- SASSEVILLE, E. 2010. *Gouvernance environnementale et participation locale à la gestion de la forêt modèle Reventazon, au Costa Rica*. Essai de maîtrise en développement rural intégré, non publié, Université Laval, 99 p.
- SAVOIE-ZAJC, L. 2009. L'entrevue semi-dirigée. *Recherche en sciences sociales: de la problématique à la collecte des données*. Ste-Foy, Presses Université du Québec, 2009. pp. 337-360.
- SAVOIE-ZAJC, L. 2007. Comment peut-on construire un échantillonnage scientifiquement valide? *Recherches Qualitatives*, Hors Série, No. 5, pp. 99-111.
- SEALE, C. 2003. Quality in qualitative research. Dans D. S. Lincoln et N. K. Denzin (eds) *Turning points in qualitative research. Tying knots in a handkerchief*, Walnut Creek, CA, AltaMira Press, pp. 169-184.
- TODOROV, T. (1991) *La conquête de l'Amérique : la question de l'autre*. Paris, Seuil, 339 p.
- TOURAINÉ, A. (1993) *La voix et le regard. Sociologie des mouvements sociaux*. Paris, Seuil, 318 p.
- TOURAINÉ, A. et F. KHOSROKHAVAR. 2000. *La recherche de soi. Dialogue sur le sujet*. Paris, Fayard, 316 p.
- TREMBLAY, R.-R. et Y. PERRIER. 2006. Problème de recherche et problématique. Dans R.-R. Tremblay et Y. Perrier (eds) *Savoir plus : outils et méthodes de travail intellectuel*, 2e éd. Montréal, Les Éditions de la Chenelière, pp. 1-5.
- TURCOTTE, V. 2010. Lire l'altérité culturelle dans les textes antillais, Montréal, UQAM (Col. « Mnémosyne »), 186 p.
- WALKER, B. et D. SALT. 2006. *Resilience Thinking. Sustaining Ecosystems and People in a Changing World*. Washington, Island Press, 174 p.

POLITIQUE FORESTIÈRE I – PRINCIPES ET CONCEPTS

ENSEIGNANT	:	(NOM ET TITRE DE FONCTION)
CONTACT	:	(EMAIL DU PROFESSEUR)
CRÉDITS	:	4
HORAIRE	:	(À COMPLÉTER PAR L'INSTITUTION)

DESCRIPTION GÉNÉRALE DU COURS

Une politique forestière proclame généralement comment aménager les forêts, en gérer les produits et services pour le bénéfice des populations, de l'économie, le bien-être social et l'environnement. La politique devrait guider et déterminer les décisions et actions en ce sens. Elle comprend normalement deux éléments : un ensemble d'aspirations, buts ou objectifs; et la base d'un plan d'action menant à leur réalisation.

Ce cours vise à informer sur le contenu et l'élaboration d'une politique forestière, donc d'en préciser les principes et le processus. Reconnaître l'environnement décisionnel dont les institutions, organisations et processus. Et également de dégager les concepts importants qui sous-tendent une politique forestière. Des exemples concrets seront amenés en utilisant certaines politiques forestières déjà formulées et en opération dans la région du Bassin du Congo.

PRÉ-REQUIS :

Aucun

OBJECTIFS GÉNÉRAUX DU COURS :

1. Définir ce qu'est une politique forestière nationale
2. Comprendre le processus qui mène à l'adoption et la mise en œuvre de la politique forestière
3. Élaborer sur les objectifs et le mandat d'une politique forestière en tenant compte des lois, programmes et plans existants
4. Donner les bases permettant de comprendre et participer à l'élaboration d'une politique

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES DU COURS (SAVOIR-FAIRE) :

Au terme de ce cours, l'étudiant sera en mesure de :

1. Comprendre la nature et les processus de formulation d'une politique forestière et le positionnement de ses principaux acteurs.
2. Expliquer ce qu'est une politique forestière nationale et les contextes sociopolitique, économique et environnemental dans lesquels elle doit s'insérer, comme les institutions politiques formelles et informelles.
3. Comprendre les étapes et composantes menant à l'élaboration et la révision d'une politique, notamment la planification, l'accès aux ressources incluant le capital social, les analyses préparatoires et la définition des parties prenantes et de leur rôle respectif et l'agencement de leur complémentarité : appliquer les modèles rationalistes et gradualistes d'analyse de la politique publique.
4. Examiner et analyser des cas concrets de politiques forestières formulées et mises en œuvre par un ou plusieurs pays ou région du Bassin du Congo.
5. Déterminer les risques et bénéfices, contraintes et opportunités découlant des politiques forestières.
6. Établir un constat d'écart entre une situation désirée et observée afin de suggérer une démarche politique visant à le diminuer.

DESCRIPTION DU CONTENU DE COURS (SAVOIRS)

Chapitre 1. Politique forestière, une introduction

- 1.1. Définition d'une politique forestière nationale, régionale, globale
- 1.2. Notions d'acteurs, de communauté, d'institutions et de capital social
- 1.3. Introduction à l'approche institutionnaliste
- 1.4. Brève étude de la genèse du concept de politique forestière tel que développé dans le monde et expressément dans le bassin du Congo

Chapitre 2. Examen de ce qui constitue une politique forestière nationale

- 2.1. La politique forestière et ses relations aux lois, programmes et plans d'actions forestiers existants; notions de réponse à une crise; approche bottom up; connections et blocages
- 2.2. La politique forestière et ses relations aux autres politiques reliées à la gestion du territoire, aux autres ressources naturelles (agriculture, mines, énergie, développements urbains)

- 2.3. Examen de légitimation des politiques forestières dans les pays du bassin du Congo

Chapitre 3. Processus de formulation et opérationnalisation d'une politique forestière

- 3.1. Modèles et clés théoriques : rationalisme, gradualisme, institutionnalisme
- 3.2. Composantes du processus menant à la politique forestière (modèle rationaliste):
 - 3.2.1. Mise à l'agenda
 - 3.2.2. Formulation des options potentielles
 - 3.2.3. Sélection d'une option privilégiée
 - 3.2.4. Légitimation
 - 3.2.5. Mise en œuvre
 - 3.2.6. Évaluation

Chapitre 4. Les types d'acteurs

- 4.1. Comment interviennent les acteurs dans le développement des politiques forestières?
- 4.2. Les acteurs au sein du gouvernement
- 4.3. Les acteurs à l'extérieur du gouvernement
 - 4.3.1. Les groupes de pression
 - 4.3.2. Les centres de recherche
 - 4.3.3. Les médias
 - 4.3.4. Les partis politiques
 - 4.3.5. Les communautés de spécialistes

Chapitre 5. Historique des politiques forestières à nos jours

- 5.1. Les changements dans la dynamique politique, économique et sociale des lois forestières depuis 40 ans
- 5.2. Les principaux enjeux politiques contemporains en focalisant sur la situation des pays du Bassin du Congo

Chapitre 6. Politiques forestières existantes en Afrique et dans le bassin du Congo

- 6.1. Revue de politiques forestières dans le monde avec une emphase sur l'Afrique et le bassin du Congo (étude d'une politique nationale en particulier)
- 6.2. Typologie des politiques forestières basée sur les objectifs de la foresterie; production exportatrice de type colonialiste; production et exportation de commodités comme source de diversification des économies (staple economics); grappes industrielles avantagées pour l'exportation; développement local et économie de proximité; l'approche du développement par le terroir
- 6.3. Fonctionnement de la politique forestière : crises versus la dynamique pour y répondre; constat d'écart entre la politique planifiée, mise en œuvre et ses effets terrain; notions de capital social (acteurs) ressources

APPROCHE PÉDAGOGIQUE

L'approche privilégiée est de bien mettre en exergue les concepts et processus menant à l'élaboration et la mise en œuvre d'une politique forestière. Pour la théorie, des exposés magistraux seront utilisés pour présenter des synthèses et des exemples. Ils serviront aussi à orienter les étudiants dans leur travail personnel. Des exercices-laboratoire (découverte guidée), sous différentes formes- présentations ex cathedra, visites sur le terrain, accès à des données déjà préparées, seront utilisés pour favoriser l'intégration des apprentissages. Ces exercices auront lieu en classes (travail individuel et en petit groupe) et également, selon les disponibilités dans les bureaux ou avec du personnel du ministère en charge de la politique forestière et avec d'autres représentants de parties prenantes (*compagnies forestières, ONGs environnementales, représentants des populations, ministères complémentaires : environnement, agriculture, industriel, du travail, et bailleurs de fonds ou tout autre intervenant jugé essentiel*). Ces rencontres permettront aux étudiants de prendre contact avec les divers promoteurs et acteurs reliés à l'élaboration, la mise en œuvre, l'application et le succès des approches et normes proposées par la politique forestière.

TRAVAUX PRATIQUES ET TRAVAUX DIRIGÉS

TP 1 : Rédaction individuelle d'un court travail théorique d'analyse de la formulation sommaire des bases d'une politique forestière pour un pays de la sous-région à définir. De manière à pouvoir poser des constats d'écart entre la situation désirée et celle observée.

TP2 : Revue en groupe de 2 à 3 personnes , dépendant du nombre d'étudiants dans la classe, d'une politique forestière nationale existante et en action : analyse basée sur une matrice qui sera fournie aux étudiants et qui permettra d'évaluer les constituantes de la politique, son degré d'adéquation à la situation globale et forestière du pays; examiner les

effets sur la ressource, les impacts sur les parties prenantes et la population, les succès et manquements (écarts) de la politique et proposer des modifications à la politique.

CALENDRIER

Nombre d'heures			Chapitres	Activités pédagogiques
Cours magistraux	Travaux Pratiques	Total		
4	0	4	Chapitre 1. Politique forestière, une introduction	Cours théorique, discussions de groupe, conférence d'experts, introduction au TP1
6	4	10	Chapitre 2. Examen de ce qui constitue une politique forestière nationale	Cours théorique, discussions de groupes
10	6	16	Chapitre 3. Processus de formulation et opérationnalisation d'une politique forestière	Cours théorique, discussions de groupes, rédaction du TP1
4	2	6	Chapitre 4. Les types d'acteurs	Cours théorique, discussions de groupes
6	4	10	Chapitre 5. Historique des politiques forestières à nos jours	Cours théorique, conférences et visites d'experts, début du TP2
10	4	14	Chapitre 6. Politiques forestières existantes en Afrique et dans le bassin du Congo	Cours théorique, conférences et visites d'experts, finalisation du TP2
40	20	60		

REMARQUE :

La participation au travail de groupe de chaque partenaire est essentielle et obligatoire.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Répartition des notes :

- TP1 essai personnel (20%)
- TP2 travail de groupe (30%)
- Examen final (50%)

Autres précisions :

La qualité du français et la présentation, tant aux examens que dans les laboratoires sont pris en considération lors de l'évaluation (10% de chaque note). Un travail illisible, ou irrecevable par le professeur sera retourné pour être refait.

La remise en retard d'un travail entraîne une pénalité de 10% par jour de retard.

MATÉRIEL OBLIGATOIRE

Manuel de politique forestière et/ou tout autre document jugé nécessaire par le titulaire du cours

RÈGLES DISCIPLINAIRES - PLAGIAT

Tout étudiant qui commet une infraction en matière de plagiat, est passible de sanctions. Tout étudiant est tenu de respecter les règles relatives à la protection du droit d'auteur. Constitue notamment du plagiat le fait de:

- xvi) copier textuellement un ou plusieurs passages provenant d'un ouvrage sous format papier ou électronique sans mettre ces passages entre guillemets et sans en mentionner la source;
- xvii) résumer l'idée originale d'un auteur en l'exprimant dans ses propres mots (paraphraser) sans en mentionner la source;
- xviii) traduire partiellement ou totalement un texte sans en mentionner la provenance;
- xix) remettre un travail copié d'un autre étudiant (avec ou sans l'accord de cet autre étudiant);
- xx) remettre un travail téléchargé d'un site d'achat ou d'échange de travaux scolaires.

AUTRES RÈGLES DEL'INSTITUTION

- Concernant la qualité du français
- Concernant la présentation des travaux
- Concernant la remise des travaux
- Concernant le plagiat et la fraude
- Concernant la révision de notes

RÉFÉRENCES ET LECTURES SUGGÉRÉES

LISTE DES OUVRAGES OBLIGATOIRES

À préciser par le professeur

RÉFÉRENCES SUGGÉRÉES

- Alvarez, R. et al 2010. *Élaborer une politique forestière efficace-Guide*, FAO, Rome, Italie
- FAO.1996. *Politiques forestières d'un certain nombre de pays d'Afrique*, FAO, Rome, Italie
- Bertrand A. Pierre Montagne, Alain Karsenty. 2006. *Forêts tropicales et mondialisation- Les mutations des politiques forestières en Afrique francophone et à Madagascar*, l'Harmattan, Paris, France
- Buttoud G., B. Solberg, I. Tikkanen et B. Pajari. 2004. *The Evaluation of Forest Policies and Programmes*, European Forest Institute Proceedings, Joensuu, Finland
- Cortner H.J., and M. A. Moote.1999. *The Politics of Ecosystem Management*. Island Press, Washington, D.C., USA
- Crozier, Michel et Erhard Friedberg (1977), *L'acteur et le système*, Seuil, Collection Point, 504 p.
- Cubbage, F. W.; J. O'Laughlin et C.S. Bullock III (1993), *Forest Resource Policy*, John Wiley and sons Inc., 562 p.
- Ellefson, Paul V. (1992), *Forest Resources Policy; Process, Participants and Programs*, McGraw-Hill series in Forest Resources, 504 p.
- Fraser, A. I. (2002), *Making forest policy work*, Kluwer Academic Publishers, 280 p.
- Howlett, M. editor (2001), *Canadian Forest Policy; Adapting to Change*, University of Toronto Press, 446 p.
- Hummel, F.C. editor (1984), *Forest Policy: A Contribution to Resource Development*, Martinus Nijhoff/Dr W. Junk Publishers, 310 p.
- Krott, Max (2005), *Forest Policy Analysis*, European Forest Institute, Springer, 323 p.
- Lehtinen, A. A., J Donner-Amnell and B. Saether (2004) *Politics of forests; Northern Forest industrial regimes in the age of globalization*, Ashgate, 287 p.
- Luckert, M. K., D. Haley and G.Hoberg (2011), *Policies for Sustainably Managing Canada's Forests*, UBC Press, 215 p.
- Mayer, J. and S. J. Bass (1999), *Policy that works for forest and people: Overview report*, International Institute for Environment and Development, 324 p.
- Ross, M. (1995), *Forest Management in Canada*, Canadian Institute of Resources Law, University of Calgary, 388 p.

ANNEXE 1. EXIGENCES AUX RAPPORTS DE GROUPES SUR L'ANALYSE D'UNE POLITIQUE FORESTIÈRE EXISTANTE

Les rapports seront rédigés **en équipe (nombre à déterminer par le titulaire du cours)**. Les rapports seront évalués sur le fond et sur la forme. Ils doivent être amplement élaborés afin

de tenir compte de tous les aspects d'un travail professionnel. Ils doivent être clairs, concis et propres (max. 14 pages). En ce qui concerne la forme, les fautes typographiques, de vocabulaire et de grammaire seront corrigées jusqu'à un maximum de 10 points (à raison de 1 point par faute). Un rapport de groupe est généralement présenté dans la forme et l'ordre suivants :

Page titre

Titre et numéro du cours

Titre et numéro du rapport de groupe

Noms d'étudiant(e)s

Nom du département

Période des travaux

Date du rapport

Table de matières, liste des figures et liste des tableaux

Problématique et objectifs

Considérations théoriques

Concepts de base et démarches de travail menant à une série de constats et conclusions

Explication de la logique menant à l'utilisation d'une matrice d'analyse et évaluation de la politique forestière

Méthode

Matériel disponible : énoncé complet de la politique forestière nationale choisie pour être étudiée; matrice d'analyse et évaluation

Procédure de travail : rédaction du plan de travail; division des tâches par membre du groupe, production d'une ébauche qui sera soumise au titulaire pour orientation; finalisation du rapport

Résultats et discussions

Résumé de la méthodologie utilisée et description du type de données acquises

Mise en examen des données par rapport aux critères de la matrice d'analyse et évaluation

Analyse et discussion des résultats

Conclusion

Rappel des objectifs du travail

Principales conclusions de rapport

Implications pratiques des observations sur la politique forestière du pays

Recommandations

Référence(s) bibliographique(s)

Annexe(s) (si nécessaire)

GOVERNANCE FORESTIÈRE I – PRINCIPES ET CONCEPTS

PROFESSEUR : (NOM ET TITRE DE FONCTION)

CONTACT : (EMAIL DU PROFESSEUR)

CRÉDITS : 4

HORAIRE : (À COMPLÉTER PAR L'INSTITUTION)

DESCRIPTION GÉNÉRALE DU COURS

La gouvernance est un mode de coopération entre des organisations gouvernementales et civiles œuvrant à différentes échelles sur un même territoire. Dans cette perspective, elle implique des pratiques de gestion et des approches règlementaires reflétant la complexité des systèmes socio-écologiques auxquels elle s'applique. La gouvernance forestière est donc une forme d'encadrement pour une démarche territoriale d'aménagement qui apparaît légitime à une pluralité d'acteurs bien qu'elle ne soit pas imposée légalement. C'est que cette démarche donne une voix aux acteurs dans le processus décisionnel. De plus, elle est d'autant mieux acceptée qu'elle imprime une direction claire à un ensemble d'actions dont les conséquences sont mesurables et imputables.

Ce cours vise principalement à introduire l'étudiant à la gouvernance forestière par l'examen des principes qui la structurent. Il s'agit des principes de légitimité, d'imputabilité, de flexibilité et de « polycentricité » (conjugaison des échelles d'intervention). L'étudiant sera également appelé à s'approprier les concepts importants qui sous-tendent une gouvernance forestière porteuse de durabilité. Des exemples concrets seront amenés en examinant la situation prévalant dans les pays de la région du bassin du Congo et ailleurs dans le monde.

PRÉ-REQUIS :

Aucun

OBJECTIFS GÉNÉRAUX DU COURS :

1. Introduire le concept pluriel de gouvernance en mettant l'accent sur la gouvernance territoriale qui s'applique aux questions forestières;
2. Maîtriser la notion de « bonne gouvernance » telle qu'elle a été établie par le Programme des Nations Unies pour le développement de 1997;
3. Actualiser cette notion de « bonne gouvernance » dans un contexte d'aménagement forestier;
4. Assimiler les termes permettant de concevoir un mécanisme de dialogue civique légitime et fonctionnel;

5. Étudier des manifestations concrètes de la gouvernance forestière à des échelles internationales, régionales africaines et nationales;
6. Amener l'étudiant à apprécier la façon de rendre efficace et opérationnelle la gouvernance forestière dans le contexte de la mise en valeur des forêts du bassin du Congo.

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES DU COURS (SAVOIR-FAIRE) :

Au terme de ce cours, l'étudiant sera en mesure de :

1. Décrire et expliquer la nature et le fonctionnement d'un système de gouvernance forestière ;
2. Établir les liens entre les systèmes d'engagements volontaires (i. e.: les normes développés par l'International Standards Organisation) qui inspirent des mécanismes de gouvernance et le corpus juridique propre à la juridiction à laquelle s'appliquent ces mécanismes ;
3. Maîtriser les notions d'engagement volontaire, de code de pratiques, de code de conduite, de grille d'autocontrôle et de référentiels d'étalonnage (benchmarking) ;
4. Comparer différentes expériences de gouvernance ;
5. Reconnaître les principes organisateurs d'une démarche de dialogue civique dans une situation spécifique d'aménagement forestier.

DESCRIPTION DU CONTENU DE COURS (SAVOIRS)

Chapitre 1. Introduction au concept de gouvernance et à sa définition plurielle

- 1.1. Revue des origines et des principes de gouvernance et de ses aspects essentiels : légitimité, reddition de comptes, performance, imputabilité, équité, orientations managériales;
- 1.2. Définition des principes constituant l'objet de la gouvernance forestière : responsabilité, participation, transparence, imputabilité, durabilité;
- 1.3. Apport des mécanismes non juridiques (soft law) dans l'encadrement des acteurs lors de la mise en œuvre d'une politique forestière.

Chapitre 2. Gouvernance forestière et mécanismes institutionnels

- 2.1. Compréhension des éléments constituant des systèmes socio-écologiques forestiers;
 - 2.2. Identification des acteurs de leurs réseaux et des différentes échelles de leurs interventions sur le territoire;
 - 2.3. Transposition de normes non contraignantes en systèmes d'encadrement d'actions collectives (gouvernement, entreprises et société civile);
-

- 2.4. Examen des principales formes institutionnelles de gouvernance au sein d'organismes publics, parapublics, privées et communautaires.

Chapitre 3. Attributs d'un système de gouvernance fonctionnel et notion de dialogue civique

- 3.1. Revue des enjeux soulevés par la gestion forestière dans une perspective territoriale : Légitimité, transparence, inclusion, vision, connectivité, performance et imputabilité;
- 3.2. Transposition des enjeux dans un mécanisme de gouvernance et engagement volontaire des acteurs;
- 3.3. Analyse du concept de dialogue civique : Circulation de l'information, représentativité, apprentissage social, prise de décision, imputabilité et suivi;
- 3.4. Compréhension de l'interface entre le dialogue civique et la mise en œuvre de l'aménagement forestier. Distinction des phases d'information, d'habilitation, de cogestion, de dévolution et de suivi. Établissement des seuils de performance, des critères d'imputabilité et des formules de reddition de compte

Chapitre 4. Survol de la situation de la gouvernance dans le monde et en foresterie en Afrique

- 4.1. État de la gouvernance au plan mondial, cas de la Banque Mondiale. Revue des stratégies utilisées par l'organisation pour promouvoir la « bonne » gouvernance dans le cadre des politiques d'aide au développement:
 - 4.1.1. Pouvoir de persuasion
 - 4.1.2. Production et diffusion du savoir
 - 4.1.3. Incitatifs financiers
 - 4.1.4. Conditionnalités financières.
- 4.2. Reconnaissance des influences directes et indirectes sur le comportement des acteurs dans les pays et auprès des organismes partenaires au sein de systèmes de gouvernance.
- 4.3. État de la situation en Afrique induite par l'engagement des acteurs dans des systèmes de gouvernance encadrant leurs activités: notions de pouvoir, modes de pouvoir et légitimité, capacité de l'État à définir collégialement des politiques et des règles, reddition de compte, formalisation des droits; procédures d'arbitrage et autres arrangements institutionnels
- 4.4. Étude du cas de la gouvernance forestière appliquée en Afrique et particulièrement dans le Bassin du Congo eu égard au commerce des bois illégaux (processus FLEGT, Due Diligence, Lacey Act; les observateurs

indépendants; les certificats de légalités des bois issus des régions exportatrices).

APPROCHE PÉDAGOGIQUE

Pour la théorie, des exposés magistraux seront utilisés pour présenter des synthèses et des exemples de gouvernance appliqués à la foresterie. Ils serviront aussi à orienter les étudiants dans leur travail personnel. Des exercices-laboratoire (découverte guidée), sous différentes formes, seront utilisés pour favoriser l'intégration des apprentissages. Ces exercices auront lieu en classes (travail en petit groupe) et *en contact avec des responsables de parties prenantes (gouvernements, compagnies forestières, populations, ONGs environnementales, travailleurs forestiers et agricoles, bailleurs de fonds)*. Ces rencontres et travaux permettront aux étudiants de prendre contact avec les divers promoteurs et acteurs reliés à l'élaboration, la mise en œuvre et l'application et le succès des normes et principes soutenant une gouvernance forestière adéquate pour la région du bassin du Congo.

TRAVAUX PRATIQUES ET TRAVAUX DIRIGÉS

TP 1 : Rédaction individuelle d'un travail permettant de faire l'état des lieux en gouvernance forestière pour un pays du bassin du Congo (Système normatif d'origine, diversité des acteurs et des échelles d'interventions, précision des objectifs d'aménagement, nature du dialogue civique, etc.).

TP 2 : Revue en groupe (2 à 3 personnes) de la gouvernance forestière dans la région du bassin du Congo. Focaliser sur les contraintes et les besoins d'amélioration et moyens disponibles pour mieux tendre à rencontrer les normes que les acteurs se sont engagés à respecter. Produire un rapport écrit qui fera l'objet d'une présentation orale.

CALENDRIER

Nombre d'heures			Chapitres	Activités pédagogiques
Cours magistraux	Travaux Pratiques	Total		
10	0	10	Chapitre 1. Introduction au concept de gouvernance et à sa définition plurielle	Cours théorique, discussions de groupe, conférences d'experts
12	0	12	Chapitre 2. Gouvernance forestière et mécanismes	Cours théorique, discussions de groupes,

			institutionnels	présentation d'experts
12	4	16	Chapitre 3. Attributs d'un système de gouvernance fonctionnel et notion de dialogue civique	Cours théorique, conférences et visites d'experts; essai personnel ; travail de groupe planifié
14	8	22	Chapitre 4. Survol de la situation de la gouvernance dans le monde et en foresterie en Afrique	Cours théorique, présentations par experts, travail de groupe réalisé
48	12	60		

REMARQUE :

La participation au travail de groupe de chaque partenaire est essentielle et obligatoire.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- TP1 essai personnel (20%)
- TP2 travail de groupe (40%) (rapport écrit (25%) + présentation (15%))
- Examen final (40%)

La qualité du français et la présentation, tant aux examens que dans les laboratoires sont pris en considération lors de l'évaluation (10% de chaque note). Un travail illisible, ou irrecevable par le professeur sera retourné pour être refait

La remise en retard d'un travail entraîne une pénalité de 10% par jour de retard.

MATÉRIEL OBLIGATOIRE

Document jugé nécessaire par le titulaire du cours

RÈGLES DISCIPLINAIRES - PLAGIAT

Tout étudiant qui commet une infraction en matière de plagiat, est passible de sanctions. Tout étudiant est tenu de respecter les règles relatives à la protection du droit d'auteur. Constitue notamment du plagiat le fait de:

- xxi) copier textuellement un ou plusieurs passages provenant d'un ouvrage sous format papier ou électronique sans mettre ces passages entre guillemets et sans en mentionner la source;
- xxii) résumer l'idée originale d'un auteur en l'exprimant dans ses propres mots (paraphraser) sans en mentionner la source;

-
- xxiii) traduire partiellement ou totalement un texte sans en mentionner la provenance;
 - xxiv) remettre un travail copié d'un autre étudiant (avec ou sans l'accord de cet autre étudiant);
 - xxv) remettre un travail téléchargé d'un site d'achat ou d'échange de travaux scolaires.

AUTRES RÈGLES DEL'INSTITUTION

- Concernant la qualité du français
- Concernant la présentation des travaux
- Concernant la remise des travaux
- Concernant le plagiat et la fraude
- Concernant la révision de notes

RÉFÉRENCES ET LECTURES SUGGÉRÉES

LISTE DES OUVRAGES OBLIGATOIRES

À préciser par le professeur

LISTE DES OUVRAGES RECOMMANDÉS

FAO et OIBT. 2010. L'application des lois forestières et la gouvernance dans les pays tropicaux- Évaluation, région par région, de l'état de l'application des lois forestières et de la gouvernance dans le secteur forestier dans les pays tropicaux et recommandations utiles à leur amélioration. FAO, Rome, Italie

Buttoud, Gérard, Teaching Forest Policy and Governance, Courses in the framework of European initiatives, Université de Vicenza, Italie

Atamana Bernard Dabiré. 2003. Quelle gouvernance pour les ressources forestières ? Cadre réglementaire et institutionnel.

Jérémy Mbairamadji. 2009. De la décentralisation de la gestion forestière à une gouvernance locale des forêts communautaires et des redevances forestières au Sud-est Cameroun. Vertigo, Montréal, Canada

Koumba Zaou P.2010 Gouvernance forestière durable au Gabon- Etat des lieux et réformes. Atelier de formation FOGRN BC, Libreville, Gabon.

UNDP, 1997 Governance for sustainable human development, policy document, <http://mirror.undp.org/magnet/policy/>

ANNEXE 1. EXIGENCES AUX RAPPORTS DE GROUPES SUR L'ANALYSE DE GOUVERNANCE FORESTIÈRE

Les rapports seront rédigés **en équipes de deux à trois étudiants (à déterminer par le titulaire du cours)**, à base de travail de l'équipe. Les rapports seront évalués sur le fond et sur la forme. Ils doivent être amplement élaborés afin de tenir compte de tous les aspects d'un travail professionnel. Ils doivent être clairs, concis et propres (max. 10 pages). En ce qui concerne la forme, les fautes typographiques, de vocabulaire et de grammaire seront corrigées jusqu'à un maximum de 10 points (à raison de 1 point par faute). Un rapport de groupe est généralement présenté dans la forme et l'ordre suivants :

Page titre

Titre et numéro du cours

Titre et numéro du rapport de groupe

Noms d'étudiant(e)s

Nom du département

Période des travaux

Date du rapport

Table de matières, liste des figures et liste des tableaux

Problématique et objectifs

Considérations théoriques

Concepts de base et démarches de travail menant à une série de constats et conclusions

Explication de la logique menant au mode d'analyse utilisé pour apprécier la gouvernance forestière du pays en cause

Méthode

Matériel disponible : information sur la gouvernance de façon globale et sur la gouvernance forestière et celle de pays du Bassin du Congo

Procédure de travail : plan de travail; division des tâches par membre du groupe

Résultats et discussions

Résumé des données acquises

Mise en examen les données par rapport aux critères d'analyse de la gouvernance forestière

Analyse et discussion des résultats

Conclusion

Rappel des objectifs du travail

Principales conclusions de rapport

Implications pratiques des observations sur la gouvernance forestière du pays

Recommandations

Référence(s) bibliographique(s)

Annexe(s) (si nécessaire)

PRINCIPES D'ANALYSE ÉCONOMIQUE

ENSEIGNANT:	(NOM ET TITRE DE FONCTION)
CONTACT:	(EMAIL DU PROFESSEUR)
CRÉDITS:	4
HORAIRE:	(À COMPLÉTER PAR L'INSTITUTION)

DESCRIPTION GÉNÉRALE DU COURS

L'économie est une science sociale qui fait appel à différentes théories, différentes approches. Dans le contexte des ressources forestières, l'application de ces théories et approches peut être particulière. Il est important que les gestionnaires maîtrisent les notions de base et soient en mesure de les appliquer.

L'économie est un élément essentiel du processus décisionnel. Sans être la composante spécifique de ce processus, elle apporte un éclairage différent et rationalise les choix. Les étudiant(e)s seront donc appelé(e)s, tout au long de la session, à maîtriser les notions de base de la micro-économie et à les appliquer dans un contexte de gestion durable des forêts.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

OBJECTIFS GÉNÉRAUX DU COURS

1. Reconnaître l'importance de l'économie en foresterie et ses particularités
2. Être au fait des enjeux actuels en économie forestière et des approches économiques
3. Acquérir les bases d'une démarche propice à la prise de décisions relatives à la gestion du domaine forestier et de ses utilisations
4. Acquérir les connaissances pour analyser différents problèmes ou situations de nature socio-économique, incluant la valorisation des biens et services environnementaux

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES DU COURS (SAVOIR-FAIRE) :

Au terme de ce cours, l'étudiant sera en mesure de :

1. Appliquer les principes généraux de l'analyse économique à la gestion des ressources forestières.

2. Expliquer les principaux enjeux économiques et la façon dont les différentes écoles de pensée les abordent;
3. Expliquer les concepts liés à l'économie néo-classique
4. Réaliser une évaluation économique basée sur un horizon temporel
5. Réaliser des analyses financières et économiques pour les investissements en foresterie
6. Déterminer la révolution économique optimale en considérant la matière ligneuse et les biens et services environnementaux
7. Déterminer la valeur économique des biens et services environnementaux

DESCRIPTION DU CONTENU DE COURS (SAVOIRS)

Chapitre 1. Introduction à l'économie

- 1.1 Principes généraux de l'économie
- 1.2 La démarche méthodologique en science économiques
- 1.3 L'utilisation des outils graphiques en analyse économique
- 1.4 Les ressources non renouvelables
- 1.5 Les ressources renouvelables

Chapitre 2. Principes de base en analyse microéconomique

- 2.1 Théorie du producteur
- 2.2 Théorie du consommateur
- 2.3 Un modèle de marché : surplus et variation des surplus
- 2.4 Économie du bien-être
 - 2.4.1 Le critère de Pareto
 - 2.4.2 L'optimalité et boîte d'Edgeworth
 - 2.4.3 Équilibre et efficacité
 - 2.4.4 Implications des théorèmes de bien-être
- 2.5 Les externalités
 - 2.5.1 Classification des biens
 - 2.5.2 Coût social et coût privé

2.5.3 La taxe de Pigou

Chapitre 3. Les principes de base de l'économie forestière

- 3.1 L'économie, une science des choix
- 3.2 Les caractéristiques économiques de la ressource forestière
- 3.3 La valeur économique totale de la ressource forestière
 - 3.3.1 Les biens et services environnementaux
 - 3.3.2 Valeurs d'usage direct et indirect
 - 3.3.3 Valeurs de non usage (passives)

Chapitre 4. La théorie du capital et optimum économique

- 4.1 Les notions de valeur temporelle et d'actualisation
- 4.2 L'analyse financière et l'analyse économique: deux perspectives
- 4.3 Les critères financiers
 - 4.3.1 La valeur actuelle nette (VAN)
 - 4.3.2 Le taux interne de rendement (TIR)
 - 4.3.3 Le ratio bénéfices-coûts (BC)
- 4.4 Risque et incertitude dans les évaluations économiques et financières
- 4.5 Révolution optimale et théorie de Faustmann

Chapitre 5. Évaluation économique des biens publics

- 5.1 Méthodes des préférences révélées
 - 5.1.1 Méthode des prix hédonistes
 - 5.1.2 Méthode des coûts de trajet
- 5.2 Méthodes des préférences déclarées
 - 5.2.1 Méthode d'évaluation contingente
 - 5.2.2 Méthode des choix expérimentaux
- 5.3 Les instruments pour l'inclusion des biens publics dans la gestion forestière

Pour la théorie, des exposés magistraux seront utilisés pour présenter des synthèses et des exemples. Des exercices-laboratoire seront utilisés pour favoriser l'intégration des apprentissages. L'évaluation des connaissances est effectuée de façon continue au cours de la session. Deux travaux et un examen final permettront de vérifier l'acquisition de vos connaissances et votre compétence à appliquer et à transférer les notions étudiées à des situations concrètes. Vous devrez faire appel à votre capacité de synthèse en intégrer les concepts du cours dans une réflexion autour d'une problématique donnée.

TRAVAUX PRATIQUES ET TRAVAUX DIRIGÉS

TP1 : Rédaction d'un essai sur un sujet imposé concernant les enjeux économiques liés à l'utilisation des ressources forestières. Ce travail est individuel.

TP2 : Exercice de calculs de rentabilité utilisant les critères financiers pour déterminer la rentabilité d'un scénario sylvicole. Ce travail se réalise en équipe de 2 ou 3 personnes.

CALENDRIER

Nombre d'heures			Chapitres	Activités pédagogiques
Cours magistraux	Travaux pratiques	Total		
4	2	6	Chapitre 1. Introduction à l'économie	Cours théoriques, discussions de groupe, rédaction d'un essai, conférences d'experts
12	6	18	Chapitre 2. Principe de base en analyse microéconomique	Cours théoriques, exercices sur la théorie de production
6	0	6	Chapitre 3. Les principes de base de l'économie forestière	Cours théoriques
10	5	15	Chapitre 4. La théorie du capital et optimum économique	Cours théoriques, exercices de calcul avec les critères financiers
12	3	15	Chapitre 5. Évaluation économique des biens publics	Cours théoriques, exercices de monétisation, conférences d'experts
44	16	60		

REMARQUES

La participation aux exercices en laboratoire est obligatoire pour chaque étudiant(e).

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Répartition des notes :

- TP1 (30%)
- TP2 (30%)
- Examen final récapitulatif (40%)

Autres précisions :

Le français utilisé dans vos travaux d'évaluation doit être correct et sera pris en considération lors de l'évaluation (10% de chaque note). Un travail illisible, jugé irrecevable par votre professeur, vous sera retourné pour être refait.

La remise en retard d'un travail entraîne une pénalité de 10% par jour de retard.

MATÉRIEL OBLIGATOIRE

Calculatrice

RÈGLES DISCIPLINAIRES - PLAGIAT

Tout étudiant qui commet une infraction en matière de plagiat, est passible de sanctions. Tout étudiant est tenu de respecter les règles relatives à la protection du droit d'auteur. Constitue notamment du plagiat le fait de:

- xxvi) copier textuellement un ou plusieurs passages provenant d'un ouvrage sous format papier ou électronique sans mettre ces passages entre guillemets et sans en mentionner la source;
- xxvii) résumer l'idée originale d'un auteur en l'exprimant dans ses propres mots (paraphraser) sans en mentionner la source;
- xxviii) traduire partiellement ou totalement un texte sans en mentionner la provenance;
- xxix) remettre un travail copié d'un autre étudiant (avec ou sans l'accord de cet autre étudiant);
- xxx) remettre un travail téléchargé d'un site d'achat ou d'échange de travaux scolaires.

AUTRES RÈGLES DE L'INSTITUTION

- Concernant la qualité du français
- Concernant la présentation des travaux
- Concernant la remise des travaux
- Concernant le plagiat et la fraude
- Concernant la révision de notes

RÉFÉRENCES ET LECTURES SUGGÉRÉES

LISTE DES OUVRAGES RECOMMANDÉS

- Buongiorno, J. et Gilles, J.K. 2003. Decision Methods for Forest Resource Management. Academic Press, San Diego.
- Duerr, W. A. 1993. Introduction to Forest Economics. McGraw-Hill, New-York.
- Groupe de travail sur le cadre conceptuel de l'Évaluation des écosystèmes pour le Millénaire. 2003. Les écosystèmes et le bien-être de l'homme: Un cadre d'évaluation. World Resources Institute
- Klemperer, D.W. 1996. Forest Resources Economics and Finance. McGraw-Hill, New-York.
- Mengue Medou, C. et J.-P. Waaub. 2005. Évaluation des impacts socioéconomiques : Cas d'une unité forestière d'aménagement de la compagnie Leroy-Gabon. VertigO – La revue en sciences de l'environnement 6(2): 8 p.
- Nautiyal, J.C. 1988. Forest Economics: Principle and Applications. Canadian Scholars' Press, Toronto.
- Parkin M., Bade R. et Gonzalez P. 2005 ; Introduction à la Microéconomie moderne ; Pearson Education, Quebec.
- Pearse, P. H. 1990. Introduction to Forestry Economics. UBC Press, Vancouver.
- Robinson, G.G. 1987. Resources Economics for Foresters. John Wiley and Sons, New York.
- Roosen, J. 2001. Economie des ressources naturelles et de l'environnement, Ciaco Press, Louvain-la-Neuve.
- Wagner, J.E. 2011. Forestry Economics, A managerial Approach. Routledge, New York.

LÉGISLATION FORESTIÈRE ET ENVIRONNEMENTALE DU BASSIN DU CONGO

ENSEIGNANT :	(NOM ET TITRE DE FONCTION)
CONTACT :	(EMAIL DU PROFESSEUR)
CRÉDITS :	4
HORAIRE :	(À COMPLÉTER PAR L'INSTITUTION)

DESCRIPTION GÉNÉRALE DU COURS

Ce cours passe en revue les politiques et législations relatives à la gestion durable des forêts dans les pays du Bassin du Congo. Il énonce les cadres nationaux de planification stratégique en matière d'aménagement forestier durable et de gestion de l'environnement.

PRÉ-REQUIS :

Ce cours doit être enseigné de façon concomitante avec Politique forestière I et Gouvernance forestière I

OBJECTIFS GÉNÉRAUX

1. Familiariser l'étudiant avec les contextes politique, législatif et institutionnel de l'aménagement forestier durable dans les pays du Bassin du Congo.

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES (SAVOIR-FAIRE) DU COURS :

Au terme de ce cours, l'étudiant sera en mesure :

1. Comprendre le rôle des lois en gestion forestière dans un cadre de politique et de gouvernance.
2. Reconnaître et analyser les enjeux légaux qui influencent le processus législatif.
3. Distinguer les droits de propriété et d'usage pour les forêts du bassin du Congo.
4. Communiquer efficacement avec les experts légaux.
5. Reconnaître l'intersection du droit forestier et du droit environnemental dans le contexte du bassin du Congo.
6. Interpréter et vulgariser des codes forestiers et leur réglementation afférente dans le contexte du bassin du Congo.
7. Se familiariser avec les notions de politique forestière en matière d'attribution et de tarification des bois.

DESCRIPTION DU CONTENU DE COURS (SAVOIRS) :

Chapitre 1. Notions générales de droit

- 1.1. Type de droit
- 1.2. Application forestière
- 1.3. Droit coutumier
- 1.4. Droit de propriété

Chapitre 2. L'importance des lois forestières pour la gestion durable des forêts

- 2.1. A l'échelle internationale
- 2.2. A l'échelle sous régionale et nationale
- 2.3. Études de cas

Chapitre 3. Politiques forestières, codes et réglementations

- 3.1. Définition des concepts (vision, stratégies, politiques, lois, règlements, décrets, arrêtés, décisions, lettres circulaires, articles)
- 3.2. Problématique de la politique et de la législation forestière dans le bassin du Congo.
- 3.3. Politique forestière.
 - 3.3.1. Politique forestière nationale
 - 3.3.2. Politique forestière de la sous-région
- 3.4. Législation forestière
 - 3.4.1. Évolution du régime forestier : la loi forestière et ses composantes.
 - 3.4.2. Lois et réglementations forestières nationales en vigueur
- 3.5. Lois et réglementations forestières sous régionale en vigueur
- 3.6. Structure organisationnelle et institutionnelle de la gestion forestière.
 - 3.6.1. Nationales
 - 3.6.2. Sous régionales
- 3.7. Autres législations concernant l'aménagement forestier durable.
 - 3.7.1. Législation relative à la faune.

3.7.2. Législation relative aux aires protégées.

3.7.3. Législation relative à l'environnement.

Chapitre 4. Fonctionnement du processus d'attribution de titres dans le Bassin du Congo

Chapitre 5. Caractéristiques des concessions forestières et description des aspects légiférés

5.1. Code forestier

5.2. Redevances

Chapitre 6. Notions de fiscalité forestière

6.1. Redevances

6.2. Infractions

6.3. Taxes

Chapitre 7. Enjeux environnementaux et corpus législatif

APPROCHE PÉDAGOGIQUE

Le cours est dispensé sous forme d'exposés magistraux pour présenter les concepts et leur application. Les discussions en groupe seront favorisées par le biais d'ateliers thématiques. Par ailleurs, l'expérience des professionnels sera mise à profit. Plusieurs lectures synthèses et études de cas sur la politique et la législation forestière seront présentés. Des discussions de groupe sont prévues à la fin de chaque cours pour permettre aux étudiants d'échanger et de faire en groupe la synthèse des apprentissages.

TRAVAUX PRATIQUES

TP1 : En petit groupe (2-3 étudiants), les étudiants réalisent une recherche bibliographique et afin de produire une analyse des effets de l'application d'une législation pour un cas donné. Le choix de la législation doit au préalable avoir été approuvé par le professeur. Des recommandations pour l'amélioration de la législation sont proposées. Un rapport de 20-25 pages est déposé et une présentation orale est aussi prévue devant la classe.

CALENDRIER

Nombre d'heures			Chapitres	Activités pédagogiques
Cours magistraux	Travaux Pratiques	Total		
4	0	4	Chapitre 1. Notions générales de droit	<i>Exposé interactif, lectures</i>
4	2	4	Chapitre 2. L'importance des lois	<i>Exposé interactif,</i>

			forestières pour la gestion durable des forêts	<i>lectures, TP1</i>
8	4	12	Chapitre 3. Politiques forestières, codes et réglementations	<i>Exposé interactif, lectures, TP1</i>
4	4	8	Chapitre 4. Fonctionnement du processus d'attribution de titres dans le Bassin du Congo	<i>Exposé interactif, lectures, TP1</i>
4	4	8	Chapitre 5. Caractéristiques des concessions forestières et description des aspects légiférés	<i>Exposé interactif, lectures, TP1</i>
4	8	12	Chapitre 6. Notions de fiscalité forestière	<i>Exposé interactif, lectures, TP1</i>
4	8	12	Chapitre 7. Enjeux environnementaux et corpus législatif	<i>Exposé interactif, lectures, TP1 (fin)</i>
30	30	60		

REMARQUE:

La participation aux exercices en laboratoire est obligatoire pour chaque étudiant(e).

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Répartition des notes :

- Travail pratique (50%) : 30% pour le rapport et 20% pour la présentation orale
- Examen final : 50%

Autres précisions :

Les notes de cours ou les références ne sont pas permises aux examens.

La qualité du français et la présentation, tant aux examens que dans les laboratoires sont pris en considération lors de l'évaluation (10% de chaque note).

La remise en retard d'un rapport de laboratoire ou de visite d'usine entraîne une pénalité de 10% par jour de retard.

MATÉRIEL OBLIGATOIRE

Aucun.

RÈGLES DISCIPLINAIRES - PLAGIAT

Tout étudiant qui commet une infraction en matière de plagiat, est passible de sanctions. Tout étudiant est tenu de respecter les règles relatives à la protection du droit d'auteur. Constitue notamment du plagiat le fait de:

- xxxi) copier textuellement un ou plusieurs passages provenant d'un ouvrage sous format papier ou électronique sans mettre ces passages entre guillemets et sans en mentionner la source;
- xxxii) résumer l'idée originale d'un auteur en l'exprimant dans ses propres mots (paraphraser) sans en mentionner la source;
- xxxiii) traduire partiellement ou totalement un texte sans en mentionner la provenance;
- xxxiv) remettre un travail copié d'un autre étudiant (avec ou sans l'accord de cet autre étudiant);
- xxxv) remettre un travail téléchargé d'un site d'achat ou d'échange de travaux scolaires.

AUTRES RÈGLES DE L'INSTITUTION

- Concernant la qualité du français
- Concernant la présentation des travaux
- Concernant la remise des travaux
- Concernant le plagiat et la fraude
- Concernant la révision de notes

RÉFÉRENCES ET LECTURES SUGGÉRÉES

LISTE DES OUVRAGES OBLIGATOIRES

À préciser par le professeur

LISTE DES OUVRAGES RECOMMANDÉS

À préciser par le professeur

POLITIQUE FORESTIÈRE II – ANALYSE ET EVALUATION DES POLITIQUES ET DE LA GOUVERNANCE

ENSEIGNANT : (NOM ET TITRE DE FONCTION)
CONTACT : (EMAIL DU PROFESSEUR)
CRÉDITS : 4
HORAIRE : (À COMPLÉTER PAR L'INSTITUTION)

DESCRIPTION GÉNÉRALE DU COURS

Ce cours vise à permettre à l'étudiant d'approfondir ses connaissances en politique forestière dans un cadre pratique et adapté au contexte des pays du bassin du Congo.

Plus précisément, ce cours vise à donner une connaissance fonctionnelle de l'évolution des politiques et examiner en profondeur les méthodologies visant à inscrire l'étudiant dans un processus permettant de porter un jugement sur les politiques forestières et la gouvernance forestière. L'étude des interactions et des liens étroits avec la gouvernance forestière est aussi réalisée.

PRÉ-REQUIS :

Politique forestière I – principes et concepts, Gouvernance forestière I - principes et concepts

OBJECTIFS GÉNÉRAUX DU COURS :

1. Rappeler les concepts et éléments importants d'une politique forestière et les aspects qui seront principalement étudiés dont les processus et méthodes, en tenant compte notamment de prise en compte de la durabilité de la ressource, du changement climatique, de l'importance de la conservation de la biodiversité, et de la valorisation accrue des biens et services environnementaux
2. Rappeler les concepts et aspects cruciaux de la gouvernance forestière : valeur économique et sociétale des ressources forestières, aspiration vers une plus grande équité, efforts de démocratisation et déconcentration du processus national de décision et de gestion du patrimoine forestier
3. Introduire et utiliser les méthodologies et processus d'analyse et évaluation dans le cadre des politiques et de la gouvernance
4. Étudier et évaluer des cas spécifiques à l'Afrique du Bassin du Congo en politiques et gouvernance forestières

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES DU COURS (SAVOIR-FAIRE) :

Au terme de ce cours, l'étudiant sera en mesure de :

1. Appliquer des méthodes d'analyse et d'évaluation de politique
2. Identifier les forces et les faiblesses d'un processus de suivi et évaluation
3. Réviser des publications scientifiques liées aux politiques forestières
4. Énoncer et décrire l'interaction entre politique et gouvernance forestières en utilisant les principes de base de sciences politiques
5. Examiner et analyser en détails des cas concrets de politiques forestières et leur interaction avec la gouvernance forestière dans la région du Bassin du Congo
6. Pouvoir proposer des approches et lignes de conduite permettant d'appliquer les concepts et théories d'analyse politique et la méthode de recherche socio-empirique menant à une meilleure intégration et rétroaction de gouvernance appuyée sur une politique forestière appropriée et inversement.

DESCRIPTION DU CONTENU DE COURS (SAVOIRS)

Chapitre 1. Rappel des notions-clé de politique forestière et contextualisation des enjeux

- 1.1. Rappel des principes et contenus primordiaux évoqués au cours Politique Forestière I
- 1.2. Les modèles théoriques du processus de formulation d'une politique : rationalistes, gradualistes, institutionnaliste
- 1.3. Les composantes du processus de formulation d'une politique en 6 étapes : mise à l'agenda, formulation, sélection, légitimation, mise en œuvre et évaluation
- 1.4. Interactions entre gouvernance et politique forestière
 - 1.4.1. Évaluation de la gestion forestière à travers le prisme de la politique forestière et de la gouvernance pratiquée dans les pays du bassin du Congo
 - 1.4.2. Approches de planification et gestion forestière : 1) directive et limitée en nombre d'acteurs vs 2) globale et avec participation élargie (ex : Forêts modèles).
 - 1.4.3. Relation obligée entre la gouvernance globale du pays vs. la gestion forestière.
- 1.5. Les bénéfices de la politique forestière aux plans économiques, environnemental, social et politique

- 1.6. Principaux enjeux politiques contemporains, focus sur la situation des pays du bassin du Congo

Chapitre 2. Analyse des politiques forestières : les concepts

- 2.1. Épistémologie de l'analyse des politiques publiques
- 2.2. Une discipline multidisciplinaire
- 2.3. Rôle des théories et présentation des grands courants théoriques
- 2.4. Le rôle de l'analyste de politique

Chapitre 3. Types d'évaluation des politiques et approches méthodologiques

- 3.1. Les types d'évaluation
 - 3.1.1. Évaluation par le processus
 - 3.1.2. Évaluation par les résultats
 - 3.1.3. Évaluation par les impacts
 - 3.1.4. Évaluation par les méthodes coûts-bénéfices
- 3.2. Les approches méthodologiques
 - 3.2.1. Évaluation formelle
 - 3.2.2. Évaluation par étude de cas
 - 3.2.3. Évaluation et quasi-expérimentation

Chapitre 4. Application de l'analyse de politiques forestière pour le bassin du Congo

- 4.1. Comparaison de politiques forestières sous régionales du Bassin du Congo
- 4.2. Identification d'une approche pertinente d'analyse dans le contexte du cours et de la zone cible
- 4.3. Étude des écarts entre objectifs désirés versus ceux réalisés
- 4.4. Forces et faiblesses d'une politique
- 4.5. Constats pour certains ministères des forêts africains étudiés ou organismes sous régionaux forestiers
- 4.6. Étude des besoins de révision, de rajustement et de mise à jour d'une politique en fonction de l'environnement changeant (revue des contraintes et opportunités)

4.7. La formulation de propositions concrètes de mise à jour de politiques forestières

APPROCHE PÉDAGOGIQUE

Ce cours focalisera principalement sur les aspects pratiques et études de cas réels. Pour la théorie, des exposés magistraux seront utilisés pour présenter des synthèses et des exemples. Ils serviront aussi à orienter les étudiants dans leur travail personnel. Des exercices-laboratoire (découverte guidée), sous différentes formes- séminaires, visites de terrain, accès à de la documentation pertinente sur des cas réels-, seront utilisés largement pour favoriser l'intégration des apprentissages. Ces exercices auront lieu en classes (travail en petit groupe) et également, selon les disponibilités dans les bureaux ou avec du personnel de ministères dont les mandats et fonctions on trait avec la gouvernance; et ceux en charge de la foresterie, les autres ministères impliqués ou ayant un impact et avec d'autres représentants de parties prenantes (compagnies forestières, ONGs environnementales, ministères complémentaires : environnement, agriculture, industriel, du travail, bailleurs de fonds). Ces sessions permettront aux étudiants de prendre contact avec les divers-promoteurs et acteurs reliés à l'élaboration, la mise en œuvre et l'application et le succès des normes proposées par la politique forestière et l'appui d'une gouvernance solide et aux effets positifs sur la foresterie.

TRAVAUX PRATIQUES ET TRAVAUX DIRIGÉS

TP 1 : Rédaction individuelle d'un travail permettant à l'étudiant de comprendre les liens entre la politique forestière et la notion explicitée d'écarts entre la situation souhaitée et celle constatée dans les aspects de ressources disponibles et demandées, des aspects sociaux et écologiques

TP 2 : Revue en groupe de 2 à 3 personnes d'une politique forestière nationale et de la gouvernance forestière: analyse basée sur une matrice qui sera développée avec les étudiants durant le cours et qui permettra d'évaluer les constituantes de la politique, son degré d'adéquation avec la gouvernance

CALENDRIER

Nombre d'heures			Chapitres	Activités pédagogiques
Cours magistraux	Travaux Pratiques	Total		
4	4	8	Chapitre 1. Rappel des notions-clé de politique forestière et contextualisation des enjeux	Cours théorique, discussions de groupe, conférence d'experts; début TP1
4	8	12	Chapitre 2. Analyse des politiques forestières : les concepts	Cours théorique, conférences et visites d'experts, fin du TP1

				et début du TP2
4	8	12	Chapitre 3. Types d'évaluation des politiques et approches méthodologiques	Cours théorique, discussions de groupe, TP2
6	14	20	Chapitre 4. Application de l'analyse de politiques forestière pour le bassin du Congo	Lectures de cas réels, conférences et visites d'experts, finalisation du TP2
22	38	60		

REMARQUE :

La participation au travail de groupe de chaque partenaire est essentielle et obligatoire.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Répartition des notes :

- TP1 essai personnel (25%)
- TP3 travail de groupe (25%)
- Examen final (50%)

Autres précisions :

La qualité du français et la présentation, tant aux examens que dans les laboratoires sont pris en considération lors de l'évaluation (10% de chaque note). Un travail illisible, ou irrecevable par le professeur sera retourné pour être refait.

Le professeur jugera de la participation et notera les étudiants selon le degré de participation, ce qui se reflètera dans le pointage des divers travaux.

La remise en retard d'un travail entraîne une pénalité de 10% par jour de retard.

MATÉRIEL OBLIGATOIRE

Manuels de politique forestière, de gouvernance forestière, d'analyse et évaluation et d'études de cas dans ces domaines et/ou tout autre document jugé nécessaire par l'enseignant.

RÈGLES DISCIPLINAIRES - PLAGIAT

Tout étudiant qui commet une infraction en matière de plagiat, est passible de sanctions. Tout étudiant est tenu de respecter les règles relatives à la protection du droit d'auteur. Constitue notamment du plagiat le fait de:

- xxxvi) copier textuellement un ou plusieurs passages provenant d'un ouvrage sous format papier ou électronique sans mettre ces passages entre guillemets et sans en mentionner la source;
- xxxvii) résumer l'idée originale d'un auteur en l'exprimant dans ses propres mots (paraphraser) sans en mentionner la source;
- xxxviii) traduire partiellement ou totalement un texte sans en mentionner la provenance;
- xxxix) remettre un travail copié d'un autre étudiant (avec ou sans l'accord de cet autre étudiant);
- xl) remettre un travail téléchargé d'un site d'achat ou d'échange de travaux scolaires.

AUTRES RÈGLES DEL'INSTITUTION

- Concernant la qualité du français
- Concernant la présentation des travaux
- Concernant la remise des travaux
- Concernant le plagiat et la fraude
- Concernant la révision de notes

RÉFÉRENCES ET LECTURES SUGGÉRÉES

LISTE DES OUVRAGES OBLIGATOIRES

À préciser par le professeur

RÉFÉRENCES ET LECTURES SUGGÉRÉES

Alvarez, R. et al. (2010), *Élaborer une politique forestière efficace : Guide*, Étude FAO: forêt, 90 p.

Crozier, Michel et Erhard Friedberg (1977), *L'acteur et le système*, Seuil, Collection Point, 504 p.

Ellefson, Paul V. (1992), *Forest Resources Policy; Process, Participants and Programs*, McGraw-Hill series in Forest Resources, 504 p. SD 565 E45 1992

Fraser, A. I. (2002), *Making forest policy work*, Kluwer Academic Publishers, 280 p.

Koyo J.P. et R. Foteu. Unasylva 225, Vol 57, Bases pour la mise en cohérence des politiques et lois forestières des pays d'Afrique Centrale. Réseau d'information pour le développement durable en Afrique centrale. www.wikiforets.org/

Krott, Max (2005), *Forest Policy Analysis*, European Forest Institute, Springer, 323 p.

Mayer, J. and S. J. Bass (1999), *Policy that works for forest and people: Overview report*, International Institute for Environment and Development, 324 p.

Werland S. Global forest governance. 2008. Bringing forestry science (back) in Technical University of Dresden, Department of Political Science, Chair of International Politics, 01062 Dresden, Germany in *Forest Policy and Economics* 11 (2009) 446-551, Elsevier

Harmonisation des politiques et des programmes forestiers en Afrique centrale. 2006. <ftp.fao.org/docrep/fao/009/a0970f/a0970f11.pdf>

ANNEXE 1. EXIGENCES AUX RAPPORTS DE GROUPES SUR L'ANALYSE ET L'ÉVALUATION D'UNE POLITIQUE FORESTIÈRE EXISTANTE ET SES LIENS À LA GOUVERNANCE FORESTIÈRE

Les rapports seront rédigés **en équipes de trois à quatre étudiants (à déterminer par le titulaire du cours)**, à base de travail de l'équipe. Les rapports seront évalués sur le fond et sur la forme. Ils doivent être amplement élaborés afin de tenir compte de tous les aspects d'un travail professionnel. Ils doivent être clairs, concis et propres (max. 14 pages). En ce qui concerne la forme, les fautes typographiques, de vocabulaire et de grammaire seront corrigées jusqu'à un maximum de 10 points (à raison de 1 point par faute). Un rapport de groupe est généralement présenté dans la forme et l'ordre suivants :

Page titre

Titre et numéro du cours

Titre et numéro du rapport de groupe

Noms d'étudiant(e)s

Nom du département

Période des travaux

Date du rapport

Table de matières, liste des figures et liste des tableaux

Problématique et objectifs

Considérations théoriques

Concepts de base et démarches de travail menant à une série de constats et conclusions

Explication de la logique menant à l'utilisation d'une matrice d'analyse et évaluation de la politique forestière vs la gouvernance forestière

Méthode

Matériel disponible : énoncé de la politique forestière nationale, études sur la gouvernance forestière; matrice d'analyse et évaluation

Procédure de travail : plan de travail; division des tâches par membre du groupe

Résultats et discussions

Résumé des données acquises

Mise en examen des données par rapport aux critères de la matrice d'analyse et évaluation

Analyse et discussion des résultats

Conclusion

Rappel des objectifs du travail

Principales conclusions de rapport

Implications pratiques des observations sur la politique forestière et la gouvernance forestière du pays

Recommandations

Référence(s) bibliographique(s)

Annexe(s) (si nécessaire)

GOVERNANCE FORESTIÈRE II : INSTITUTIONS ET MODES D'INTERVENTION (MISE EN ŒUVRE ET SUIVI)

ENSEIGNANT : (NOM ET TITRE DE FONCTION)

CONTACT : (EMAIL DU PROFESSEUR)

CRÉDITS: 4

HORAIRE : (À COMPLÉTER PAR L'INSTITUTION)

DESCRIPTION GÉNÉRALE DU COURS

Après avoir s'être approprié le cadre théorique propre à l'idée gouvernance forestière, l'étudiant approfondit ses connaissances pratiques en cette matière à travers l'étude plus pointue des institutions et des processus de mise en œuvre et de suivi.

Ce cours vise, à travers des séminaires et séances de travail pratique, au développement de capacités méthodologiques permettant d'instaurer des processus caractéristiques de la gouvernance forestière. Des études et le suivi de cas passés et actuels reliés à la gestion des massifs forestiers du bassin du Congo.

PRÉ-REQUIS :

Gouvernance forestière I – principes et concepts

OBJECTIFS GÉNÉRAUX DU COURS :

1. Rappeler les concepts et éléments importants d'une gouvernance forestière dans un contexte de développement durable ;
2. Préciser concrètement les concepts de participation, de transparence, l'équité démocratique, d'imputabilité et de responsabilité tant du point de vue du gestionnaire principal que des autres parties prenantes ;
3. Présenter et appliquer des outils diagnostics afin de dégager une approche efficiente par critère et indicateur de mise en œuvre de gouvernance forestière ;
4. Développer une méthode de suivi inhérente à la gouvernance forestière.

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES DU COURS (SAVOIR-FAIRE) :

Au terme de ce cours, l'étudiant sera en mesure de :

1. Poser un diagnostic sur un système concret de gouvernance forestière ;
2. Comprendre l'importance de la gouvernance dans le développement durable des forêts à partir de situations réelles;
3. Concevoir des critères et des indicateurs d'aménagement forestier durable pour une situation donnée;

4. Porter un jugement critique sur le fonctionnement d'un système de critères et d'indicateurs d'aménagement forestier durable dans le contexte des pays du bassin du Congo;
5. Formuler une analyse critique des institutions structurant l'idée de gouvernance.

DESCRIPTION DU CONTENU DE COURS (SAVOIRS)

Chapitre 1. Gouvernance forestière et Politique forestière, un rappel des principes et éléments de base

- 1.1. Principes et contenus évoqués au cours Gouvernance Forestière I;
- 1.2. Revue des principes et aspects essentiels présentés au cours Politique Forestière I : étapes de formulation, sélection, mise en œuvre et suivi.

Chapitre 2. Outils diagnostics propres à l'application de la gouvernance

- 2.1. L'analyse de la configuration des réseaux d'acteurs ;
- 2.2. Les analyses d'écart des vérificateurs (auditeurs) de processus de certification forestière ;
- 2.3. Test de robustesse des mécanismes d'amélioration continue ;
- 2.4. Précision des apprentissages sociaux aux plans cognitif, effectif et affectif.

Chapitre 3. Un processus de participation du public (dialogue civique) dans une perspective de gouvernance forestière

- 3.1. Le concept de participation publique en gouvernance forestière ;
- 3.2. Les formes de la participation et les conditions de réussite ;
- 3.3. La recherche du « consensus » ;
- 3.4. La compréhension des phénomènes de non participation ;
- 3.5. Analyse de situations concrètes.

Chapitre 4. Les systèmes de critères et d'indicateurs en aménagement forestier durable dans une perspective de gouvernance forestière

- 4.1. Revue des systèmes de critères et indicateurs en aménagement forestier durable ;
- 4.2. Examen des conditions de mise en œuvre de ces systèmes ;
- 4.3. Analyse des forces et faiblesses de ces systèmes ;

- 4.4. Revue des initiatives employant une approche critères et indicateurs de foresterie durable dans les pays du bassin du Congo ; (RDC, Congo, Cameroun, Gabon, notamment);
- 4.5. Analyses critiques de ces initiatives selon certains aspects (à définir par le titulaire du cours).

Chapitre 5. Suivi de la gouvernance forestière résultant d'initiatives internationales

- 5.1. Examen du suivi de la gouvernance résultant d'initiatives conceptualisées ou soutenues par la Banque Mondiale, la FAO, l'OIBT, l'OAB et le CIFOR ;
- 5.2. Examen des adaptations induites par le suivi des critères et indicateurs dans des cas concrets ;
- 5.3. Formulation de mise à jour des mécanismes de dialogue civique et des systèmes de critères et indicateurs propres à la gouvernance forestière.

APPROCHE PÉDAGOGIQUE

Pour la théorie, des exposés magistraux seront utilisés pour présenter des synthèses et des exemples. Ils serviront aussi à orienter les étudiants dans leur travail personnel. Des exercices-laboratoire (découverte guidée, séminaires, conférences), sous différentes formes, seront utilisés largement pour favoriser l'intégration des apprentissages. Ces exercices auront lieu en classes (travail en petit groupe) et également, selon les disponibilités dans les bureaux ou avec du personnel d'organismes internationaux et régionaux, du ministère en charge de la foresterie, les autres ministères impliqués en gouvernance ou ayant un impact et avec d'autres représentants de parties prenantes (populations, compagnies forestières, ONGs environnementales, ministères complémentaires : environnement, agriculture, industriel, du travail, bailleurs de fonds). Ces sessions permettront aux étudiants de prendre contact avec les divers promoteurs et acteurs reliés à l'élaboration, la mise en œuvre et l'application et le succès d'outils de gestion forestière durable dans le cadre plus large de la gouvernance et de comprendre le ou les processus de suivi de la gouvernance forestière. On examinera la possibilité de donner un pointage sur la participation au séminaire par les étudiants.

TRAVAUX PRATIQUES ET TRAVAUX DIRIGÉS

TP 1 : Rédaction individuelle permettant à l'étudiant de faire une analyse critique d'un mécanisme de dialogue civique (processus de participation du public) dans le contexte d'un pays du bassin du Congo ou d'un sous bassin ;

TP 2 : Étude diagnostique documentaire et travail individuel permettant à l'étudiant de s'appropriier les bases d'un système de critères et d'indicateurs en aménagement forestier durable ;

TP 3 : Revue en groupe (2 à 3 personnes) d'un cas de gouvernance forestière et rédaction d'un document critique formulant des recommandations et une approche de suivi et mise à jour opérationnelle. Ce document fera l'objet d'une présentation orale.

CALENDRIER

Nombre d'heures			Chapitres	Activités pédagogiques
Cours magistraux	Travaux Pratiques	Total		
3	0	3	Chapitre 1. Gouvernance forestière et Politique forestière, un rappel des principes et éléments de base	Cours théorique, discussions de groupe, conférence d'experts
3	0	3	Chapitre 2. Outils diagnostics propres à l'application de la gouvernance	Cours théorique, discussions de groupe, conférence d'experts
6	16	22	Chapitre 3. Un processus de participation du public (dialogue civique) dans une perspective de gouvernance forestière	Cours théorique, conférences d'experts, TP1, début du TP3
8	12	20	Chapitre 4 Les systèmes de critères et d'indicateurs en aménagement forestier durable dans une perspective de gouvernance forestière	Cours théorique, conférences d'experts, TP2 et poursuite TP3
5	7	12	Chapitre 5. Suivi de la gouvernance forestière résultant d'initiatives internationales	Cours théorique, une conférence d'experts, restitution en groupe du TP3
25	35	60		

REMARQUE :

La participation au travail de groupe de chaque partenaire est essentielle et obligatoire.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Répartition des notes :

- TP1 essai personnel (10%)
- TP2 essai personnel (15%)
- TP3 travail de groupe (35%) : rapport (20%) et présentation orale (15%)
- Examen final (40%)

Autres précisions :

Le titulaire s'assurera d'une participation adéquate de chaque étudiant durant les sessions de séminaires et développera un mode de pointage à cet effet.

La qualité du français et la présentation, tant aux examens que dans les laboratoires sont pris en considération lors de l'évaluation (10% de chaque note). Un travail illisible, ou irrecevable par le professeur sera retourné pour être refait

La remise en retard d'un travail entraîne une pénalité de 10% par jour de retard.

MATÉRIEL OBLIGATOIRE

À préciser par l'enseignant

RÈGLES DISCIPLINAIRES - PLAGIAT

Tout étudiant qui commet une infraction en matière de plagiat, est passible de sanctions. Tout étudiant est tenu de respecter les règles relatives à la protection du droit d'auteur. Constitue notamment du plagiat le fait de:

- xli) copier textuellement un ou plusieurs passages provenant d'un ouvrage sous format papier ou électronique sans mettre ces passages entre guillemets et sans en mentionner la source;
- xlii) résumer l'idée originale d'un auteur en l'exprimant dans ses propres mots (paraphraser) sans en mentionner la source;
- xliii) traduire partiellement ou totalement un texte sans en mentionner la provenance;
- xliv) remettre un travail copié d'un autre étudiant (avec ou sans l'accord de cet autre étudiant);
- xliv) remettre un travail téléchargé d'un site d'achat ou d'échange de travaux scolaires.

AUTRES RÈGLES DEL'INSTITUTION

- Concernant la qualité du français
- Concernant la présentation des travaux
- Concernant la remise des travaux
- Concernant le plagiat et la fraude
- Concernant la révision de notes

RÉFÉRENCES ET LECTURES SUGGÉRÉES

LISTE DES OUVRAGES OBLIGATOIRES

A préciser par l'enseignant

LECTURES SUGGÉRÉES

André, P., B. Enserink, D. Connor et P. Croal, 2006. Participation publique ; Principes internationaux pour une meilleure pratique, *International Association for Impact Assessment*, Publication spéciale N°4, 4p.

Arnstein.S.R.1969. A ladder of citizen participation, *Journal of the American Planning Association* 35 (4) :216–224.

Beckley, T., Parkins, J., and Sheppard, S. 2006. Public Participation in Sustainable Forest Management: A Reference Guide. Sustainable Forest Management Network, Edmonton, Alberta. 55 pp.

Beierle, T. C. 1999. Public Participation in Environmental Decisions: An Evaluation Framework Using Social Goals, *Resources for the Future*, Discussion Paper 99-06, 33p.

Bherer, L. 2011. « Les trois modèles municipaux de participation publique au Québec », *Télescope*, vol. 17, n° 1, p. 157-171.

Bouthillier, L. et Roberge, A. 2007. Les intentions des programmes de participation du public appliqués par l'industrie forestière : état de la situation au Québec. *Forestry Chronicle* 83(6): 810-817.

Buttoud, Gérard, Teaching Forest Policy and Governance, Courses in the framework of European initiatives, Université de Vicenza, Italie

Callon, M. and V. Rabearisoa 2008. The Growing Engagement of Emergent Concerned Groups in Political and Economic Life Lessons from the French Association of Neuromuscular Disease Patients, *Science, Technology, & Human Values*, 33(2) : 230-261

Cormick, G., Dale, N., Emond, P., Sigurdson, S. G. et Stuart, B. D. 1996. Forger un consensus pour un avenir viable: Des principes à la pratique. Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie, Ottawa.

Lachapelle, P. R., S. McCool et M. Paterson. 2003. "Barriers to Effective Natural Resource Planning in a "Messy" World" in *Society and Natural Resources*, 16:473–490

Robson, M. and S. Kant, 2007. The development of government agency and stakeholder cooperation: A comparative study of two Local Citizens Committees' (LCCs) participation in forest management in Ontario, Canada, *Forest Policy and Economics* 9 (8): 1113–1133.

Werland S. Global forest governance. 2008. Bringing forestry science (back) in Technical University of Dresden, Department of Political Science, Chair of International Politics, 01062 Dresden, Germany in *Forest Policy and Economics* 11 (2009) 446-551, Elsevier

Sites web d'intérêt en lien avec le cours

- Observatoire des forêts d'Afrique centrale (OFAC) – dossier thématique sur la Gouvernance forestière : <http://www.observatoire-comifac.net/pages/forestGovernance.php>
- Portail FLEGT : www.euflegt.efi.int/portal/
- Portail «Environnement» de la Commission européenne : ec.europa.eu/environment/forests/timber_regulation.htm

- Site web de l'Initiative des droits et ressources - Les Défis Pour la Gouvernance Forestière en Afrique :
www.rightsandresources.org/french/regions/africa_challenges.php

ANNEXE 1. EXIGENCES AUX RAPPORTS DE GROUPES SUR L'ANALYSE ET L'ÉVALUATION DE GOUVERNANCE FORESTIÈRE EXISTANTE ET SON SUIVI

Les rapports seront rédigés **en équipes de trois à quatre étudiants (à déterminer par le titulaire du cours)**, à base de travail de l'équipe. Les rapports seront évalués sur le fond et sur la forme. Ils doivent être amplement élaborés afin de tenir compte de tous les aspects d'un travail professionnel. Ils doivent être clairs, concis et propres (max. 14 pages). En ce qui concerne la forme, les fautes typographiques, de vocabulaire et de grammaire seront corrigées jusqu'à un maximum de 10 points (à raison de 1 point par faute). Un rapport de groupe est généralement présenté dans la forme et l'ordre suivants :

Page titre

Titre et numéro du cours

Titre et numéro du rapport de groupe

Noms d'étudiant(e)s

Nom du département

Période des travaux

Date du rapport

Table de matières, liste des figures et liste des tableaux

Problématique et objectifs

Considérations théoriques

Concepts de base et démarches de travail menant à une série de constats et conclusions

Explication de la méthodologie développée pour effectuer un suivi de la gouvernance forestière dans le cas choisi

Méthode

Matériel disponible : énoncés et information sur la politique forestière régionale et ou nationale, examen des informations sur la gouvernance forestière; matrice d'analyse et évaluation pour le suivi

Procédure de travail : plan de travail; division des tâches par membre du groupe

Résultats et discussions

Résumé des données acquises

Mise en examen des données par rapport aux critères d'analyse et évaluation et du suivi

Analyse et discussion des résultats

Conclusion

Rappel des objectifs du travail

Principales conclusions de rapport

Implications pratiques des observations sur le suivi de la gouvernance forestière de la région ou du pays concernés

Recommandations

Référence(s) bibliographique(s)

Annexe(s) (si nécessaire)

PRÉVENTION ET GESTION DE CONFLITS ENVIRONNEMENTAUX

ENSEIGNANT : (NOM ET TITRE DE FONCTION)

CONTACT : (EMAIL DU PROFESSEUR)

CRÉDITS: 4

HORAIRE : (À COMPLÉTER PAR L'INSTITUTION)

DESCRIPTION GÉNÉRALE DU COURS

Les liens entre les questions environnementales et les conflits sont anciens, nombreux et complexes. Les facteurs environnementaux eux-mêmes sont rarement la seule cause de violence. Cependant, les ressources et autres facteurs environnementaux sont liés aux conflits violents de diverses manières souvent issus de tensions ethniques et de luttes pour le pouvoir.

Ce cours vise à comprendre les liens entre les conflits, les changements environnementaux, les ressources naturelles et la sécurité. Il vise aussi à examiner les moyens de transmettre ce savoir aux décideurs et aux praticiens afin d'en atténuer les effets par la prévention ou d'en mitiger les conséquences par des actions d'intervention rapides, appropriées et durables.

PRÉ-REQUIS :

Aucun.

OBJECTIFS GÉNÉRAUX DU COURS :

1. Introduire l'origine et l'historique des conflits environnementaux et en décrire les principales situations et conséquences, en focalisant sur la situation de l'Afrique et du Bassin du Congo
2. Élaborer sur les objectifs et le mandat d'une saine approche à la gestion et prévention des conflits environnementaux
3. Donner les bases permettant de comprendre les conflits environnementaux, d'étudier les moyens de les prévenir et de résoudre ou mitiger ces conflits dans le contexte du Bassin du Congo

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES DU COURS (SAVOIR-FAIRE) :

Au terme de ce cours, l'étudiant sera en mesure de :

1. Expliquer ce que sont les conflits environnementaux, comprendre la théorie des conflits et savoir relier leur historique à l'environnement. Plus spécifiquement :
 - 1.1. Comprendre le fonctionnement et les enjeux de la communication humaine;
 - 1.2. comprendre les spectres d'attitudes personnelles dans les situations de conflit ;
 - 1.3. identifier les conflits potentiels liés à l'utilisation des ressources naturelles ;
 - 1.4. utiliser les techniques de résolution de conflits et la communication efficace ;

- 1.5. identifier les canaux de communication qui permettent de communiquer avec les intervenants clefs
2. Apprécier les cas importants de conflits environnementaux en Afrique et principalement sur le territoire du Bassin du Congo;
3. Examiner et analyser la théorie de prévention et résolution ou mitigation des conflits environnementaux et proposer un cadre d'échanges entre les différents acteurs et tenir compte de leurs intérêts, leurs besoins, leurs systèmes de production et leurs systèmes de valeurs, dans un contexte de gestion de conflit.
4. Examiner les efforts au niveau mondial pour régler des conflits environnementaux, en concentrant sur les situations propres à l'Afrique du Bassin du Congo.

DESCRIPTION DU CONTENU DE COURS (SAVOIRS)

Chapitre 1. La théorie et les causes des conflits environnementaux

- 1.1. Théorie de la communication
- 1.2. Origine et types des conflits
 - 1.2.1. Conflits visibles et invisibles (conflits ethniques, historiques ou autres);
 - 1.2.2. Conflits de court ou long terme;
 - 1.2.3. Problèmes issus souvent de batailles armées et destructrices dont la nature est victime silencieuse.
- 1.3. Sources et causes principales des conflits liés à l'environnement et leur incidence sur les moyens d'existence des communautés et sur la dégradation des ressources
 - 1.3.1. La « malédiction de la ressource» créant l'envie des puissances ;
 - 1.3.2. L'absence ou déficience de bonne gouvernance;
 - 1.3.3. La superposition de divers groupes et intérêts sur un même espace : contigüités et désaccord, voisinage et effets indésirables (pollution, effluents, effets sonores...);
 - 1.3.4. Espèces végétales et animales menacées.
- 1.4. Environnement et migrations, changements climatiques, commerce, crimes (trafics illégaux d'espèces, production et transport de drogue), impact des "immigrés écologiques" sur la politique internationale et les pays d'accueil

Chapitre 2. La théorie et les expériences de prévention, gestion et mitigation des conflits environnementaux

- 2.1. Prévention des conflits environnementaux :

2.1.1. Connaissance de la situation, négociations, médiation, compromission, réparation;

2.1.2. Les *moyens* de prévention : législatif, connaissances des textes législatifs et réglementaires, des us et coutumes, des règles locales ou traditionnelles, des attitudes personnelles, la communication.

2.2. Approches de gestion et de résolution de conflits environnementaux

2.2.1. Systèmes coutumiers de résolution de conflits;

2.2.2. Systèmes juridiques nationaux;

2.2.3. Alternatives en matière de gestion de conflits.

2.3. Techniques de gestion des conflits

2.3.1. Prévention

2.3.2. Coercition

2.3.3. Négociation

2.3.4. Médiation

2.3.5. Conciliation

2.3.6. Arbitrage

2.3.7. Med-arb (médiateur arbitre)

2.3.8. Recours collectif

2.3.9. Jugement

2.4. Dialogue entre parties prenantes et aspects politiques

2.4.1. Implications de la gouvernance;

2.4.2. Organisations nationales et internationales impliquées;

2.4.3. Exemples d'efforts concrets de résolution et prévention de conflits
(ex. : Conventions internationales, les forêts modèles, etc.).

Chapitre 3. Examen de la situation des conflits environnementaux propres au Bassin du Congo

3.1. Survol des principales difficultés rencontrées et tentatives d'explication des sources de conflits

3.2. Efforts de résolution, médiation et mitigation explorés

Chapitre 4. Voies à venir dans la prévention et gestion des conflits environnementaux

4.1. Accords internationaux et nationaux, leur évolution prospective dans la résolution des conflits

4.2. Le rôle des institutions et parties prenantes dans le contexte des politiques nationales, forestières et de la gouvernance :

4.2.1. Conviction et engagement partagés

4.2.2. Recherche du consensus

4.2.3. Gestion participative

4.2.4. Protection légale nationale et internationale

4.3. Présentations et études de deux cas spécifiques à l'Afrique du Bassin du Congo

APPROCHE PÉDAGOGIQUE

Pour la théorie, des exposés magistraux seront utilisés pour présenter des synthèses et des exemples. Ils serviront aussi à orienter les étudiants dans leur travail personnel. Des exercices-laboratoire (découverte guidée), sous différentes formes, seront utilisés pour favoriser l'intégration des apprentissages. Ces exercices auront lieu en classes (travail en petit groupe) et également, selon les disponibilités dans les bureaux ou avec du personnel des agences gouvernementales ayant responsabilité et impact sur les conflits environnementaux, et avec d'autres représentants de parties prenantes (pays et compagnies étrangères impliqués, compagnies forestières, ONGs environnementales, bailleurs de fonds). Ces interactions permettront aux étudiants de prendre contact avec les divers promoteurs et acteurs reliés à l'élaboration, la mise en œuvre et l'application et le succès des moyens proposés pour prévenir et mieux gérer les conflits environnementaux. Le chapitre 4 sera aussi propice aux échanges sous forme de séminaires.

TRAVAUX PRATIQUES ET TRAVAUX DIRIGÉS

TP 1 : Rédaction individuelle d'un travail théorique d'analyse et formulation des bases de résolution d'un conflit dans la sous-région

TP2 : Revue en groupe de 2 à 3 personnes d'une approche ou d'un cas de prévention et gestion de conflits dans le Bassin du Congo: analyse des données menant au constat de la situation : causes et effets du conflit; examen critique des méthodes et moyens utilisés pour prévenir et ou mitiger ou régler le conflit; faire des propositions réalistes et concrètes menant à une meilleur prévention de ce type de conflits et les présenter en réunion plénière incluant certains représentants des parties prenantes.

CALENDRIER

Nombre d'heures			Chapitres	Activités pédagogiques
Cours magistraux	Travaux Pratiques	Total		
10	0	10	Chapitre 1. La théorie et les causes des conflits environnementaux	Cours théorique, discussions de groupe, conférence

				d'experts
12	2	14	Chapitre 2. La théorie et les expériences de prévention, gestion et mitigation des conflits environnementaux	Cours théorique, discussions de groupes, TP1
12	6	18	Chapitre 3. Examen de la situation des conflits environnementaux propres au Bassin du Congo	Cours théorique, conférences et visites d'experts. TP2
12	6	18	Chapitre 4. Voies à venir dans la prévention et gestion des conflits environnementaux	Cours théorique, séminaires, finalisation du TP2
46	14	60		

REMARQUE :

La participation au travail de groupe de chaque partenaire est essentielle et obligatoire.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Répartition des notes :

- TP1 essai personnel (30%)
- TP2 travail de groupe (30%)
- Examen final (40%)

Autres précisions :

Les notes de cours ou les références ne sont pas permises aux examens.

La qualité du français et la présentation, tant aux examens que dans les laboratoires sont pris en considération lors de l'évaluation (10% de chaque note).

La remise en retard d'un travail pratique entraîne une pénalité de 10% par jour de retard.

MATÉRIEL OBLIGATOIRE

Manuel de conflits environnementaux et leur résolution et/ou tout autre document jugé nécessaire par le titulaire du cours

RÈGLES DISCIPLINAIRES - PLAGIAT

Tout étudiant qui commet une infraction en matière de plagiat, est passible de sanctions. Tout étudiant est tenu de respecter les règles relatives à la protection du droit d'auteur. Constitue notamment du plagiat le fait de:

-
- xlvi) copier textuellement un ou plusieurs passages provenant d'un ouvrage sous format papier ou électronique sans mettre ces passages entre guillemets et sans en mentionner la source;
 - xlvii) résumer l'idée originale d'un auteur en l'exprimant dans ses propres mots (paraphraser) sans en mentionner la source;
 - xlviii) traduire partiellement ou totalement un texte sans en mentionner la provenance;
 - xliv) remettre un travail copié d'un autre étudiant (avec ou sans l'accord de cet autre étudiant);
 - l) remettre un travail téléchargé d'un site d'achat ou d'échange de travaux scolaires.

AUTRES RÈGLES DEL'INSTITUTION

- Concernant la qualité du français
- Concernant la présentation des travaux
- Concernant la remise des travaux
- Concernant le plagiat et la fraude
- Concernant la révision de notes

RÉFÉRENCES ET LECTURES SUGGÉRÉES

LISTE DES OUVRAGES OBLIGATOIRES

À préciser par le professeur

LISTE DES OUVRAGES RECOMMANDÉS

Pirini M. 2009. Les conflits environnementaux, terrains d'apprentissage. Transformations territoriales et citoyenneté en Amazonie.

Zoo de Granby. A la rescousse des espèces menacées www.especesmenacees.ca/

Center for Security Studies. 2007. Conflits liés à l'environnement : importance et solutions, www.css.ethz.ch/publications/pdfs/CSS-Analysen-24-FR.pdf

Torre A. 2010. Conflits environnementaux et territoires in Zuindeau B. (ed), Développement Durable et Territoire, Presses Universitaires du Septentrion

Wikipedia. 2013. Médiation environnementale, fr.wikipedia.org/wiki/Médiation_environmentale

Laslaz L, C. Gauchon, M Duval-Massaloux et S. Héritier. 2009. Espaces protégés, accetation sociale et conflits environnementaux. Université de Savoie, Chambéry, France

ANNEXE 1. EXIGENCES AUX RAPPORTS DE GROUPES SUR LA PRÉVENTION ET GESTION DE CONFLITS ENVIRONNEMENTAUX

Les rapports seront rédigés **en équipes de deux à trois étudiants (à déterminer par le titulaire du cours)**, à base de travail de l'équipe. Les rapports seront évalués sur le fond et sur la forme. Ils doivent être amplement élaborés afin de tenir compte de tous les aspects d'un travail professionnel. Ils doivent être clairs, concis et propres (max. 14 pages). En ce qui concerne la forme, les fautes typographiques, de vocabulaire et de grammaire seront corrigées jusqu'à un maximum de 10 points (à raison de 1 point par faute). Un rapport de groupe est généralement présenté dans la forme et l'ordre suivants :

Page titre

Titre et numéro du cours

Titre et numéro du rapport de groupe

Noms d'étudiant(e)s

Nom du département

Période des travaux

Date du rapport

Table de matières, liste des figures et liste des tableaux

Problématique et objectifs

Considérations théoriques

Concepts de base et démarches de travail menant à une série de constats et conclusions

Explication de la logique menant à des propositions pratiques pour la protection de gestion de conflits environnementaux dans le bassin du Congo

Méthode

Matériel disponible : information sur les conflits environnementaux, leur gestion et résolution

Procédure de travail : plan de travail; division des tâches par membre du groupe

Résultats et discussions

Résumé des données acquises

Mise en examen des données par rapport aux critères reliés aux conflits environnementaux et à leur résolution et gestion

Analyse et discussion des résultats

Conclusion

Rappel des objectifs du travail

Principales conclusions de rapport

Implications pratiques des observations sur la résolution et gestion de conflits environnementaux

Recommandations

Référence(s) bibliographique(s)

Annexe(s) (si nécessaire)

ASPECTS SOCIAUX DE LA GESTION DES FORÊTS

ENSEIGNANT:	(NOM ET TITRE DE FONCTION)
CONTACT:	(EMAIL DU PROFESSEUR)
CRÉDITS:	4
HORAIRE:	(À COMPLÉTER PAR L'INSTITUTION)

DESCRIPTION GÉNÉRALE DU COURS

L'aménagement forestier vise à répondre aux besoins sociaux tout en valorisant l'intégrité du territoire. Le but de ce cours est d'amener l'étudiant(e) à reconnaître la dynamique des besoins sociaux et économiques afin de les utiliser adéquatement pour une gestion durable des forêts. Plus spécifiquement, ce cours abordera les enjeux sociaux et économiques propres à différents publics concernés par un territoire, l'établissement de diagnostics communs sur des problèmes de gestion forestière, la formulation collective de solutions aux problèmes identifiés, l'identification de mécanismes de suivi et d'un processus d'adaptation explicitant le rôle des acteurs sociaux. Également, les particularités des peuples autochtones et des ayant-droit seront abordées.

PRÉ-REQUIS

Principes de gestion des ressources naturelles, méthodes d'analyse qualitative en sciences sociales

OBJECTIFS GÉNÉRAUX DU COURS

1. Comprendre la dynamique des interactions qui lie les systèmes humains et écosystémiques
2. Amener l'étudiant(e) à utiliser les connaissances socio-économiques dans la conception et la mise en œuvre de l'aménagement forestier.

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES DU COURS (SAVOIR-FAIRE) :

Au terme de ce cours, l'étudiant sera en mesure de :

1. Comprendre les interactions socio-écosystémiques complexes dans les conditions rurales variées d'un territoire
2. Distinguer les représentations rurales et urbaines, les valeurs sociales et culturelles, l'innovation institutionnelle et les changements sociaux d'un territoire ou d'une communauté
3. Analyser des institutions formelles et informelles, incluant les traditions, le savoir traditionnel et les pratiques locales sous la théorie des choix collectifs

4. Évaluer différentes pratiques de cogestion, et la gestion forestière basée sur les communautés

DESCRIPTION DU CONTENU DE COURS (SAVOIRS)

Chapitre 1. Une description socio-économique et écologique d'un territoire

- 1.1. Le contexte socio-économique dans lequel sera implanté l'aménagement écosystémique : les acteurs et leurs besoins et les valeurs et spécificités régionales
 - 1.1.1. Réseau des acteurs sociaux
 - 1.1.2. Concept de critères et indicateurs socio-économiques
- 1.2. Les enjeux socio-économiques et leur intégration dans le processus de planification et de mise en œuvre et de suivi de l'aménagement forestier.
- 1.3. Les facteurs sociaux, économiques et culturels à considérer dans les décisions d'aménagement
- 1.4. Inclusion des valeurs et connaissances locales tout au long du processus décisionnel, de la planification au suivi

Chapitre 2. Le concept d'acceptabilité sociale et ses définitions

- 2.1. Coexistence des valeurs monétisables et éthiques
- 2.2. Le processus de construction de l'acceptabilité sociale
- 2.3. La trilogie : valeurs, croyances et attitudes
- 2.4. Quête d'acceptabilité sociale (restreinte): Pistes pour le fonctionnement d'une institution de dialogue civique

Chapitre 3. La théorie des choix collectifs

- 3.1. Les fondements de la théorie des choix collectifs
- 3.2. Agrégation des préférences individuelles au niveau collectif
- 3.3. Théorème d'impossibilité

Chapitre 4. La gestion communautaire des forêts

- 4.1. Qu'est-ce qu'une communauté
- 4.2. Définitions de gestion communautaire des forêts
- 4.3. Les obstacles et les opportunités

Chapitre 5. La participation du public dans la gestion des ressources naturelles

- 5.1. L'objectif, les avantages et désavantages de la participation du public
- 5.2. Les formes de participation du public : de l'information à la co-gestion jusqu'à la recherche d'un consensus
- 5.3. Les stratégies de communication
- 5.4. Évaluation de la performance d'un processus de participation (penser à mesurer l'apport de la participation dans le processus décisionnel)

Chapitre 6. Autochtones et ayant-droits : les particularités

- 6.1. La réalité autochtone dans le Bassin du Congo
- 6.2. Des valeurs à considérer dans la gestion des ressources naturelles
- 6.3. Des approches participatives adaptées

APPROCHE PÉDAGOGIQUE

Pour la théorie, des exposés magistraux seront utilisés pour présenter des synthèses et des exemples. Des conférences seront données par des experts locaux afin de contextualiser les enjeux.

L'évaluation des connaissances est effectuée de façon continue au cours de la session. La réalisation d'un travail d'équipe, suivi d'une présentation orale, permettra de vérifier l'acquisition des connaissances et votre compétence à appliquer et à transférer les notions étudiées à des situations concrètes. Cette évaluation des connaissances sera complétée par un examen écrit.

TRAVAUX PRATIQUES ET TRAVAUX DIRIGÉS

TP 1 : Étude de cas – En équipe, vous devrez choisir un cas à analyser (communauté, village). Dans un premier temps, vous devrez documenter les aspects sociaux et économiques du cas par l'utilisation de données secondaires. Au fur et à mesure que le cours avancera, vous serez amenés à compléter votre compréhension du cas par la collecte de données primaires, soit par une activité de participation du public. Vous devrez, pour compléter, proposer un mode de gestion applicable dans le contexte spécifique de votre cas. L'étude de cas se terminera par la présentation orale de vos travaux au sein du groupe d'étudiants, mais également devant les publics concernés (gens de la communauté ou du village).

CALENDRIER

Nombre d'heures			Chapitres	Activités pédagogiques
Cours magistraux	Travaux pratiques	Total		
5	15	20	Chapitre 1. Une description socio-économique et écologique d'un territoire	Cours théoriques, préparation de l'étude de cas, documentation du cas
5	0	5	Chapitre 2. Le concept d'acceptabilité sociale et ses définitions	Cours théoriques, discussion en groupe
4	0	4	Chapitre 3. La théorie des choix collectifs	Cours théorique, discussion en groupe
5	5	10	Chapitre 4. La gestion communautaire des forêts	Cours théoriques, réflexion sur un mode de gestion adaptée
5	10	15	Chapitre 5. La participation du public dans la gestion des ressources naturelles	Cours théoriques, préparation d'une activité de participation du public
6	0	6	Chapitre 6. Autochtones et ayant-droits : les particularités	Cours théoriques et mises en situation
30	30	60		

REMARQUES

La participation aux exercices en laboratoire est obligatoire pour chaque étudiant(e).

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Répartition des notes :

- Étude de cas en équipe (60%)
- Examen final récapitulatif (40%)

Autres précisions :

Le français utilisé dans vos travaux d'évaluation doit être correct et sera pris en considération lors de l'évaluation (10% de chaque note). Un travail illisible, jugé irrecevable par votre professeur, vous sera retourné pour être refait.

La remise en retard d'un travail entraîne une pénalité de 10% par jour de retard.

MATÉRIEL OBLIGATOIRE

Lectures fournies par le professeur

RÈGLES DISCIPLINAIRES - PLAGIAT

Tout étudiant qui commet une infraction en matière de plagiat, est passible de sanctions. Tout étudiant est tenu de respecter les règles relatives à la protection du droit d'auteur. Constitue notamment du plagiat le fait de:

- li) copier textuellement un ou plusieurs passages provenant d'un ouvrage sous format papier ou électronique sans mettre ces passages entre guillemets et sans en mentionner la source;
- lii) résumer l'idée originale d'un auteur en l'exprimant dans ses propres mots (paraphraser) sans en mentionner la source;
- liii) traduire partiellement ou totalement un texte sans en mentionner la provenance;
- liv) remettre un travail copié d'un autre étudiant (avec ou sans l'accord de cet autre étudiant);
- lv) remettre un travail téléchargé d'un site d'achat ou d'échange de travaux scolaires.

AUTRES RÈGLES DE L'INSTITUTION

- Concernant la qualité du français
- Concernant la présentation des travaux
- Concernant la remise des travaux
- Concernant le plagiat et la fraude
- Concernant la révision de notes

RÉFÉRENCES ET LECTURES SUGGÉRÉES

LISTE DES OUVRAGES OBLIGATOIRES

À préciser par le professeur

LISTE DES OUVRAGES RECOMMANDÉS

Arrow, K. 1952. Social Choice and Individual Values. Wiley, New York.

Garnett, S.T., Sayer, J. et Du Toit, J. 2007. Improving the Effectiveness of Interventions to Balance Conservation and Development: a Conceptual Framework, Ecology and Society 12(1): 2. Online <http://www.ecologyandsociety.org/vol12/iss1/art2/>

Ostrom, E. et al. 2009. A General Framework for Analyzing Sustainability of Social-Ecological Systems, Science 325: 419-422.

Sheridan, M. 2004. Development Dilemmas and Administrative Ambiguities, Terracing and Land Use Planning Committees in North Pare, Tanzania. Policy Matters 13: 186-197. <http://cmsdata.iucn.org/downloads/pm13.pdf>

Shindler, B.A., M. Brunson et G.H. Stankey. 2002. Social Acceptability of Forest Conditions and Management Practices: A Problem Analysis. Portland, OR: United States Department of Agriculture, vol. General Technical Report PNW-GTR-537, p. 68.

COMMUNICATION : PRÉSENTATION ET RÉDACTION SCIENTIFIQUE

ENSEIGNANT : (NOM ET TITRE DE FONCTION)
CONTACT : (EMAIL DU PROFESSEUR)
CRÉDITS: 2
HORAIRE : (À COMPLÉTER PAR L'INSTITUTION)

DESCRIPTION GÉNÉRALE DU COURS

Ce cours vise à présenter les notions de bases propres à la diffusion de résultats scientifiques et à développer les habiletés relationnelles et organisationnelles. Les sujets traités couvrent les outils et méthodes de documentation, la préparation et l'organisation d'un plan de travail, la présentation et la soutenance des idées, les normes de rédaction utilisées pour la présentation de rapports techniques et scientifiques, la présentation orale et à la préparation de documents multimédia en foresterie. Le cours abordera les principes de base de la communication scientifique tant à l'oral qu'à l'écrit.

PRÉ-REQUIS :

Aucun

OBJECTIFS GÉNÉRAUX DU COURS :

1. Rédiger de façon adéquate un manuscrit afin de présenter des résultats dans un format propice à la diffusion des connaissances techniques et scientifiques
2. Présenter oralement et sous forme d'affiche des résultats dans le but de diffuser des connaissances techniques et scientifiques de façon adéquate à un public ciblé

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES DU COURS (SAVOIR-FAIRE) :

Au terme de ce cours, l'étudiant sera en mesure de :

1. Élaborer un plan de travail dans le but de construire un manuscrit selon les règles de l'art
2. Utiliser les ressources documentaires disponibles et y référer de façon adéquate
3. Résumer de façon succincte des résultats de recherche afin de diffuser un message clair
4. Présenter oralement des travaux de recherche de façon claire et précise
5. Adapter le format et le contenu d'une communication écrite ou orale en fonction du public cible

DESCRIPTION DU CONTENU DE COURS (SAVOIRS)

Chapitre 1. Les bases de la communication scientifique

- 1.1. Savoir communiquer: bien comprendre et diffuser un message
- 1.2. Rôle et importance de la communication scientifique
- 1.3. Formes et moyens de communication
- 1.4. Auditoires et publics cibles
- 1.5. L'art de la vulgarisation

Chapitre 2. Éléments de rédaction scientifique

- 2.1. Le titre et le résumé
- 2.2. L'introduction et la méthodologie
- 2.3. La présentation des résultats
- 2.4. La discussion
- 2.5. La conclusion
- 2.6. Les références
- 2.7. annexes

Chapitre 3. Les différents types de publications

- 3.1. Les articles publiés dans des revues scientifiques avec comité de lecture
- 3.2. Les dissertations, les essais et les thèses
- 3.3. Les articles de vulgarisation et autres articles publiés dans des revues sans comité de lecture
- 3.4. Les rapports techniques

Chapitre 4. Les présentations orales

- 4.1. L'importance du visuel
- 4.2. Discours et art oratoire
- 4.3. Éléments de contenu et outils de support visuel
- 4.4. Conclusion et message-clé à retenir

Chapitre 5. Les présentations par affichage (posters)

- 5.1. Éléments et organisation du contenu
- 5.2. Éléments de disposition graphique
- 5.3. La présentation orale du contenu affiché

APPROCHE PÉDAGOGIQUE

Pour la théorie, des exposés magistraux seront utilisés pour présenter des synthèses et des exemples. Ils serviront aussi à orienter les étudiants dans leur travail personnel. Des travaux pratiques, sous différentes formes, seront utilisés pour favoriser l'intégration des apprentissages. Ces exercices auront lieu en classes et à domicile.

TRAVAUX PRATIQUES ET TRAVAUX DIRIGÉS

Quatre (4) travaux individuels devront être réalisés dans le cadre du cours. Des directives plus précises seront données par le professeur.

TP 1 et TP2 : Ces deux (2) premiers TP porteront sur la rédaction. Les étudiants auront à analyser, résumer et élaborer en partie un article scientifique.

TP 3 et TP 4 : Ces deux (2) TP porteront sur la présentation. Dans le cadre de ces TP, les étudiants auront à présenter oralement et discuter de travaux de recherche devant le groupe.

CALENDRIER

Nombre d'heures			Chapitres	Activités pédagogiques
Cours magistraux	Travaux Pratiques	Totaux		
3	0	3	Chapitre 1. Les bases de la communication scientifique	Cours magistraux, lectures
4	4	8	Chapitre 2. Éléments de rédaction scientifique	Cours magistraux, lectures, TP1
3	3	6	Chapitre 3. Les différents types de publications	Cours magistraux, lectures, TP 2
4	4	8	Chapitre 4. Les présentations orales	Cours magistraux, TP3
2	3	5	Chapitre 5. Les présentations par affichage	Cours magistraux, TP4
16	14	30		

REMARQUE :

La participation aux travaux pratiques en classe est obligatoire pour chaque étudiant(e).

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Répartition des notes :

- Travail pratique écrit 1 - Titre et résumé (20%)
- Travail pratique écrit 2 - Analyse d'article (30%)
- Travail pratique oral 1 - Présentation orale (30%)
- Travail pratique oral 2 - Présentation de l'affiche (poster) (20%)

Autres précisions :

Les notes de cours ou les références ne sont pas permises aux examens.

La qualité du français et la présentation, tant aux examens que dans les laboratoires sont pris en considération lors de l'évaluation (10% de chaque note).

La remise en retard d'un rapport de laboratoire ou de visite d'usine entraîne une pénalité de 10% par jour de retard.

MATÉRIEL OBLIGATOIRE

Aucun

REGLES DISCIPLINAIRES - PLAGIAT

Tout étudiant qui commet une infraction en matière de plagiat, est passible de sanctions. Tout étudiant est tenu de respecter les règles relatives à la protection du droit d'auteur. Constitue notamment du plagiat le fait de:

- lvi) copier textuellement un ou plusieurs passages provenant d'un ouvrage sous format papier ou électronique sans mettre ces passages entre guillemets et sans en mentionner la source;
- lvii) résumer l'idée originale d'un auteur en l'exprimant dans ses propres mots (paraphraser) sans en mentionner la source;
- lviii) traduire partiellement ou totalement un texte sans en mentionner la provenance;
- lix) remettre un travail copié d'un autre étudiant (avec ou sans l'accord de cet autre étudiant);
- lx) remettre un travail téléchargé d'un site d'achat ou d'échange de travaux scolaires.

AUTRES RÈGLES DEL'INSTITUTION

- Concernant la qualité du français
- Concernant la présentation des travaux
- Concernant la remise des travaux
- Concernant le plagiat et la fraude
- Concernant la révision de notes

RÉFÉRENCES ET LECTURES SUGGÉRÉES

LISTE DES OUVRAGES OBLIGATOIRES

Aucun

LISTE DES OUVRAGES RECOMMANDÉS

Chevalier C, Selhi L (2004). Communiquer pour mieux interagir en affaires. Gaëtan Morin Éditeur, Montréal, 252 p.

Couture M, Fournier R-P (1997). La recherche en sciences et génie, Guide pratique et méthodologique. Les Presses de l'Université Laval, Québec, 262 p.

DeVito JA, Chassé G, Vezeau C (2001). La communication interpersonnelle. Édition du Renouveau Pédagogique, Québec, 439 p.

Faure D (2002). Guide de la communication écrite de l'entreprise. Maxima Laurent du Mesnil Éditeur, Paris, 171 p.

Girard B (1997). La communication écrite dans l'entreprise. Les méthodes, les outils, les exemples. De Boeck & Larcier, Paris, 106 p.

Mace G (1988). Guide d'élaboration d'un projet de recherche. Les Presses de l'Université Laval, Québec, 136 p.

Saurel C (2005). Bien conduire une réunion. Gagner en efficacité. Studyrama, France, 198 p.

COMMERCIALISATION ET CHAINES DE VALEUR DES PRODUITS FORESTIERS LIGNEUX

PROFESSEUR : (NOM ET TITRE DE FONCTION)
CONTACT : (EMAIL DU PROFESSEUR)
CRÉDITS : (4)
HORAIRE : (À COMPLÉTER PAR L'INSTITUTION)

DESCRIPTION GÉNÉRALE DU COURS

Ce cours présente les principes théoriques de base devant permettre aux apprenants d'acquérir les outils d'analyses des chaînes de valeurs des produits forestiers ligneux. Après une présentation de la situation mondiale du marché des produits ligneux et un aperçu du contexte économique de l'Afrique centrale, il sera abordé les principes du marketing et particulièrement le marketing social et environnemental. L'utilisation des outils d'analyse des chaînes des valeurs sera aussi enseignée.

PRÉ-REQUIS :

Principes d'analyse économique

OBJECTIFS GÉNÉRAUX DU COURS :

1. Se familiariser avec le fonctionnement du marché global des produits forestiers;
2. Acquérir les connaissances pour réaliser l'analyse économique des chaînes de valeur des produits forestiers ligneux.

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES DU COURS (SAVOIR-FAIRE) :

Au terme de ce cours, l'étudiant sera en mesure de :

1. Expliquer le fonctionnement général du marché global des produits forestiers;
2. Identifier les informations et les données de base qui permettent de décrire les échanges du secteur forestier international;
3. Utiliser les principaux outils de marketing des produits forestiers ligneux;
4. Expliquer les concepts liés au marketing social et environnemental;
5. Acquérir les données nécessaires concernant un secteur industriel et de les analyser;
6. Être à mesure de cartographier la chaîne de valeur des produits forestiers ligneux
7. Être capable de quantifier et de décrire en détail la chaîne de valeurs des produits forestiers
8. Être capable de faire une analyse économique des chaînes de valeur des produits forestiers ligneux et le benchmarking.

DESCRIPTION DU CONTENU DE COURS (SAVOIRS)

Chapitre 1. Le fonctionnement économique du marché global des produits forestiers

- 1.1. Situation mondiale du marché des produits ligneux
- 1.2. Organisation des marchés locaux : étude de cas
- 1.3. Brève description du contexte économique de l’Afrique centrale

Chapitre 2. Les composantes principales du marketing mix

- 2.1. Concepts commercialisation et de marketing
- 2.2. Recherche marketing
- 2.3. Marketing stratégique
- 2.4. Marketing opérationnel (marketing mix)
 - 2.4.1. Produit
 - 2.4.2. Prix
 - 2.4.3. Distribution (Place)
 - 2.4.4. Promotion

Chapitre 3. Les récents développements en marketing

- 3.1. Marketing social
 - 3.1.1. Définition
 - 3.1.2. Domaine d’application
 - 3.1.3. Contraintes du marketing social
 - 3.1.4. Démarche du marketing social
- 3.2. Marketing environnemental
 - 3.2.1. Définition du développement durable
 - 3.2.2. Définition du marketing durable et son démarche
 - 3.2.3. Marketing et développement durable : critiques

Chapitre 4. Le concept de chaîne de valeur

- 4.1. Définition du concept « chaîne de valeur » et ses activités
- 4.2. Chaîne d’approvisionnement
- 4.3. Analyse de la chaîne de valeur
 - 4.3.1. cartographie de la chaîne de valeur
 - 4.3.2. Quantification de la chaîne de valeur
 - 4.3.3. Analyse économique des chaînes de valeurs

APPROCHE PÉDAGOGIQUE

Le cours comprendra deux grandes phases : théorique et pratique.

La théorie sera présentée sous forme de cours magistraux et présentera les principes théoriques de base devant permettre aux apprenants d'acquérir les outils d'analyses des chaînes de valeurs des produits forestiers ligneux. Des exemples concrets seront utilisés pour illustrer la théorie vue durant le cours. Des conférenciers seront invités à discuter des thématiques abordées en cours.

Un travail pratique visera à familiariser étudiants avec les outils d'analyse des chaînes des valeurs. L'évaluation des apprentissages accordera une part non négligeable au TP.

TRAVAUX PRATIQUES ET TRAVAUX DIRIGÉS

TP 1 : En petits groupes (2-3 étudiants), les étudiants devront réaliser quelques travaux sur les différents thèmes développés dans le cours, notamment l'analyse d'une chaîne des valeurs locale ou nationale d'un produit forestier ligneux de l'Afrique centrale. Les étudiants devront autre choses ressortir les contraintes et les recommandations pour améliorer la performance de la chaîne des valeurs étudiée. Ils devront produire un rapport et présenter oralement devant le groupe leur analyse.

CALENDRIER

Nombre d'heures			Chapitres	Activités pédagogiques
Cours magistraux	Travaux Pratiques	Total		
6	0	6	Chapitre 1. Le fonctionnement économique du marché global des produits forestiers	Cours magistraux, lectures, conférences
6	0	6	Chapitre 2. Les composantes principales du marketing mix	Cours magistraux, lectures, conférences
6	0	6	Chapitre 3. Les récents développements en marketing	Cours magistraux, lectures, conférences
12	30	42	Chapitre 4. Le concept de chaîne de valeur	Cours magistraux, lectures, TP1
30	30	60		

REMARQUES :

Participation aux exercices laboratoires est obligatoire pour chaque étudiant(e).

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Répartition des notes :

- Examen final (50%)
- Travail pratique (TP1) (50%)

Autres précisions :

Les notes de cours ou les références ne sont pas permises aux examens.

La qualité du français et la présentation, tant aux examens que dans les laboratoires sont pris en considération lors de l'évaluation (10% de chaque note).

La remise en retard d'un rapport de laboratoire ou de visite d'usine entraîne une pénalité de 10% par jour de retard.

MATÉRIEL OBLIGATOIRE

Calculatrice

REGLES DISCIPLINAIRES - PLAGIAT

Tout étudiant qui commet une infraction en matière de plagiat, est passible de sanctions. Tout étudiant est tenu de respecter les règles relatives à la protection du droit d'auteur. Constitue notamment du plagiat le fait de:

- lxi) copier textuellement un ou plusieurs passages provenant d'un ouvrage sous format papier ou électronique sans mettre ces passages entre guillemets et sans en mentionner la source;
- lxii) résumer l'idée originale d'un auteur en l'exprimant dans ses propres mots (paraphraser) sans en mentionner la source;
- lxiii) traduire partiellement ou totalement un texte sans en mentionner la provenance;
- lxiv) remettre un travail copié d'un autre étudiant (avec ou sans l'accord de cet autre étudiant);
- lxv) remettre un travail téléchargé d'un site d'achat ou d'échange de travaux scolaires.

AUTRES RÈGLES DEL'INSTITUTION

- Concernant la qualité du français
- Concernant la présentation des travaux
- Concernant la remise des travaux
- Concernant le plagiat et la fraude
- Concernant la révision de notes

RÉFÉRENCES ET LECTURES SUGGÉRÉES

LISTE DES OUVRAGES OBLIGATOIRES

KAPLINSKY R. AND MORRIS M. (2001). *A handbook for value chain research*. Brighton. United Kingdom, institute of development studies, University of Sussex.

DFID. (2008). *Making value chains work better for the poor : a tool book for practitioners of value chain analysis*. 145 p.

KOTLER P. (1992). *Marketing management*. Publi union; édition : 7ème éd, Paris, 812p.
Marketing et développement durable, Dunod,

Porter M., 1986, "L'avantage concurrentiel", InterEditions, Paris, 647 p.

Gereffi, G. and Korzeniewicz, M., *Commodity Chains and Global Capitalism* (1994);

Diagnostic de la chaîne de valeur industrielle, un outil intégré, ONUDI, 2011

Kaplinsky, R., *Globalisation and Unequalization: What Can Be Learned from Value Chain Analysis*. *Journal of Development Studies* 37-2 (1999).

LISTE DES OUVRAGES RECOMMANDÉS

FINANCEMENT DES CHAÎNES DE VALEUR AGRICOLES

Outils et leçons, FAO 2013 Marketing social au service des projets de développement : Présentation des enjeux et éléments de méthode, Janvier 2010, Enea/GRET

A HANDBOOK FOR VALUE CHAIN RESEARCH, Raphael Kaplinsky and Mike Morris, septembre 2000

Manuel de ValueLinks

Le développement des chaînes de valeur au Mali, Aperçu des différentes approches présentées au sein d'Alliance pour l'Apprentissage au Mali, Auteur : Michiel Arnoldus et Floris van der Pol, KIT development Policy and Practice, Tropical royal institute et SNV

La Méthodologie de la Promotion de la Chaîne de Valeur Ajoutée : introduction et grandes lignes, Première Edition, GTZ,

COMMERCIALISATION ET CHAÎNES DE VALEUR DES PRODUITS FORESTIERS NON-LIGNEUX

ENSEIGNANT : (NOM ET TITRE DE FONCTION)
CONTACT : (EMAIL DU PROFESSEUR)
CRÉDITS : 4
HORAIRE : (À COMPLÉTER PAR L'INSTITUTION)

DESCRIPTION GÉNÉRALE DU COURS

Ce cours présente les principes théoriques de base devant permettre aux apprenants d'acquérir les outils d'analyses des chaînes de valeurs des produits forestiers non-ligneux. Après une présentation de la situation mondiale du marché des produits non-ligneux (PFNL) et un aperçu du contexte économique de l'Afrique centrale, il sera abordé les principes du marketing et particulièrement le marketing social et environnemental. L'utilisation des outils d'analyse des chaînes des valeurs sera aussi enseignée.

PRÉ-REQUIS :

Principes d'analyse économique, Principes de gestion des ressources naturelles dans le bassin du Congo

OBJECTIFS GÉNÉRAUX

1. Se familiariser avec le fonctionnement du marché global des produits forestiers non-ligneux;
2. Acquérir les connaissances pour réaliser l'analyse économique des chaînes de valeur des produits forestiers non-ligneux.

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES (SAVOIR-FAIRE) DU COURS :

Au terme de ce cours, l'étudiant sera en mesure :

8. Expliquer le fonctionnement général du marché global des PFNL.
9. Identifier les informations et les données de base qui permettent de décrire les échanges du secteur des PFNL aux différentes échelles.
10. Utiliser les principaux outils de marketing des PFNL
11. Expliquer les concepts liés au marketing social et environnemental.
12. Acquérir les données nécessaires concernant un PFNL et les analyser.

DESCRIPTION DU CONTENU DE COURS (SAVOIRS) :

Chapitre 1. Le fonctionnement économique du marché global des produits forestiers non-ligneux.

- 1.1. Situation mondiale du marché des produits forestiers non-ligneux
- 1.2. Organisation des marchés locaux : étude de cas
- 1.3. Brève description du contexte économique de l’Afrique centrale

Chapitre 2. Les composantes principales du marketing mix qui s’appliquent aux produits forestiers non-ligneux.

- 2.1. Concepts commercialisation et de marketing
- 2.2. Recherche marketing
- 2.3. Marketing stratégique
- 2.4. Marketing opérationnel (marketing mix)
 - 2.4.1. Produit
 - 2.4.2. Prix
 - 2.4.3. Distribution (Place)
 - 2.4.4. Promotion

Chapitre 3. Les récents développements en marketing

- 3.1. Marketing social
 - 3.1.1. Définition
 - 3.1.2. Domaine d’application
 - 3.1.3. Contraintes du marketing social
 - 3.1.4. Démarche du marketing social
- 3.2. Marketing environnemental
 - 3.2.1. Définition du développement durable
 - 3.2.2. Définition du marketing durable et son démarche
 - 3.2.3. Marketing et développement durable : critiques

Chapitre 4. Les possibilités de commercialisation aux différentes échelles, locale, nationale et internationales.

- 4.1. Échelle locale
- 4.2. Échelle nationale
- 4.3. Echelle internationale

Chapitre 5. Système d'information des marchés (SIM)

Chapitre 6. Savoirs faires endogènes.

Chapitre 7. Des exemples de chaînes de valeur de produits forestiers non ligneux du Bassin du Congo et ailleurs dans le monde.

- 7.1. Définition du concept « chaîne de valeur » et ses activités
- 7.2. Chaîne d'approvisionnement
- 7.3. Analyse de la chaîne de valeur
 - 7.3.1. Cartographie de la chaîne de valeur
 - 7.3.2. Quantification de la chaîne de valeur
 - 7.3.3. Analyse économique des chaînes de valeurs

APPROCHE PÉDAGOGIQUE

Le cours comprendra deux grandes phases : théorique et pratique.

La théorie sera présentée sous forme de cours magistraux et présentera les principes théoriques de base devant permettre aux apprenants d'acquérir les outils d'analyses des chaînes de valeurs des produits forestiers non-ligneux. Des exemples concrets seront utilisés pour illustrer la théorie vue durant le cours. Des conférenciers seront invités à discuter des thématiques abordées en cours.

Un travail pratique visera à familiariser étudiants avec les outils d'analyse des chaînes des valeurs. L'évaluation des apprentissages accordera une part non négligeable au TP.

TRAVAUX PRATIQUES (TP) ET TRAVAUX DIRIGÉS

TP 1 : En petits groupes (2-3 étudiants), les étudiants devront réaliser quelques travaux sur les différents thèmes développés dans le cours, notamment l'analyse d'une chaîne des valeurs locale ou nationale d'un produit forestier non-ligneux de l'Afrique centrale. Les étudiants devront autre choses ressortir les contraintes et les recommandations pour améliorer la performance de la chaîne des valeurs étudiée. Ils devront produire un rapport et présenter oralement devant le groupe leur analyse.

CALENDRIER

Nombre d'heures			Chapitres	Activités pédagogiques
Cours magistraux	Travaux Pratiques	Total		

Master Professionnel en Politique et Gouvernance forestière

6	0	6	Chapitre 1. Le fonctionnement économique du marché global des produits forestiers non-ligneux.	Cours magistraux, lectures
6	0	6	Chapitre 2. Les composantes principales du marketing mix qui s'appliquent aux produits forestiers non-ligneux.	Cours magistraux, lectures
4	0	4	Chapitre 3. Les récents développements en marketing	Cours magistraux, lectures
6	0	6	Chapitre 4. Les possibilités de commercialisation aux différentes échelles, locale, nationale et internationales.	Cours magistraux, lectures
3	0	3	Chapitre 5. Système d'information des marchés (SIM)	Cours magistraux, lectures
6	0	6	Chapitre 6. Savoirs faire endogènes.	Cours magistraux, lectures
9	20	33	Chapitre 7. Des exemples de chaînes de valeur de produits forestiers non ligneux du Bassin du Congo et ailleurs dans le monde.	Cours magistraux, lectures
40	20	60		

REMARQUE:

La participation aux exercices en laboratoire est obligatoire pour chaque étudiant(e).

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Répartition des notes :

- Travail pratique : 50%
- Examen final : 50%

Autres précisions :

- Les notes de cours ou les références ne sont pas permises aux examens.
- La qualité du français et la présentation, tant aux examens que dans les laboratoires sont pris en considération lors de l'évaluation (10% de chaque note).
- La remise en retard d'un rapport de laboratoire ou de visite d'usine entraîne une pénalité de 10% par jour de retard.

MATÉRIEL OBLIGATOIRE

Calculatrice

RÈGLES DISCIPLINAIRES - PLAGIAT

Tout étudiant qui commet une infraction en matière de plagiat, est passible de sanctions. Tout étudiant est tenu de respecter les règles relatives à la protection du droit d'auteur. Constitue notamment du plagiat le fait de:

- lxvi) copier textuellement un ou plusieurs passages provenant d'un ouvrage sous format papier ou électronique sans mettre ces passages entre guillemets et sans en mentionner la source;
- lxvii) résumer l'idée originale d'un auteur en l'exprimant dans ses propres mots (paraphraser) sans en mentionner la source;
- lxviii) traduire partiellement ou totalement un texte sans en mentionner la provenance;
- lxix) remettre un travail copié d'un autre étudiant (avec ou sans l'accord de cet autre étudiant);
- lxx) remettre un travail téléchargé d'un site d'achat ou d'échange de travaux scolaires.

AUTRES RÈGLES DE L'INSTITUTION

- Concernant la qualité du français
- Concernant la présentation des travaux
- Concernant la remise des travaux
- Concernant le plagiat et la fraude
- Concernant la révision de notes

RÉFÉRENCES ET LECTURES SUGGÉRÉES

LISTE DES OUVRAGES OBLIGATOIRES

À préciser par le professeur

LISTE DES OUVRAGES RECOMMANDÉS

À préciser par le professeur

CERTIFICATION FORESTIÈRE ET TRAÇABILITÉ DES BOIS

ENSEIGNANT :	(À COMPLÉTER PAR L'INSTITUTION)
CONTACT :	(À COMPLÉTER PAR L'INSTITUTION)
CRÉDITS :	4
HORAIRE :	(À COMPLÉTER PAR L'INSTITUTION)

DESCRIPTION GÉNÉRALE DU COURS

La certification forestière est un processus de vérification des pratiques visant la reconnaissance des organisations ou entreprises forestières qui aménagent et utilisent les ressources des concessions forestières selon les principes de l'aménagement durable des forêts. La traçabilité est une composante de la certification que nous traitons en particulier dans ce cours. Le système de traçabilité des bois - également appelé chaîne de contrôle des bois - est utilisé pour fournir des informations sur l'acheminement des bois à partir des éléments de la prospection en forêt jusqu'au consommateur en passant par la souche, les parcs à grumes de la forêt, les parcs à grumes des usines, les encours et stocks des produits, et le transport et la livraison chez le client. La certification et la traçabilité permettent de satisfaire les clients soucieux de l'environnement et souhaitant recevoir des produits du bois d'origine légale.

PRÉ-REQUIS :

Formation de base en foresterie.

OBJECTIFS GÉNÉRAUX DU COURS

1. Connaître les référentiels des différents types de certification
2. Comprendre la méthode d'implantation d'un système de traçabilité dans les usines de transformation du bois
3. Connaître la méthode de contrôle des aspects environnementaux
4. Connaître la méthode pratique de préparation d'un audit interne de certification
5. Comprendre la prise en compte des aspects sociaux en certification

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES DU COURS (SAVOIR-FAIRE)

Au terme de ce cours, l'étudiant sera en mesure de :

1. Décrire les PCI exigés par les certifications forestières applicables, ainsi que les étapes de l'implantation d'un système de monitoring environnemental, de traçabilité des bois et

d'enquêtes socio-anthropologiques et micro-économiques auprès des villages et des communes

2. Appliquer les principes, critères, indicateurs et méthodes de vérification du système de certification forestière sélectionné
3. Établir un plan d'action de certification forestière
4. Contribuer à l'implantation d'un système de traçabilité des bois
5. Contribuer à l'implantation d'un système de suivi des procédures environnementales
6. Synthétiser les résultats des enquêtes socio-économiques et mettre en œuvre des actions pour atténuer les impacts socio-anthropologiques et micro-économiques (village, commune)
7. Contribuer à l'implantation d'un système d'audit interne de certification et de traçabilité des bois

DESCRIPTION DU CONTENU DE COURS (SAVOIRS)

Chapitre 1. Référentiels de certification forestière

- 1.1. Historique et concepts de la certification
- 1.2. Rappel des systèmes de certification forestière connus au niveau international
- 1.3. Systèmes de certification forestière pour l'Afrique centrale
 - 1.3.1. Les systèmes en application
 - 1.3.1.1. Certification de la gestion forestière
 - 1.3.1.1.1. FSC (Forest Stewardship Council)
 - 1.3.1.1.2. PEFC (Pan European Forest Certification/Program for Endorsement of Forest Certification Schemes)
 - 1.3.1.1.3. PAFC (Pan African Forest Certification, OAB/OIBT)
 - 1.3.1.2. ISO et certification de légalité
 - 1.3.1.2.1. VLO/VLC (Verification of Legal Origin/Verification of Legal Compliance, Smartwood – Rainforest Alliance)
 - 1.3.1.2.2. Certificats d'origine OLB/BVQI (Origine et légalité des Bois/Bureau Veritas Quality International, Bureau Veritas Certification - Eurocertifor)

- 1.3.2.3. TLTV/Certificats SGS (Timber Legality Traceability Verification/Société générale de surveillance - SGS Environnement)
- 1.3.2.4. ISO 14001 (International Organization for Standardization)
- 1.3.2.5. APV-FLEGT (Forest law enforcement, governance & trade)
- 1.3.3. Description et comparaison des principes
- 1.3.4. Classification des critères et des indicateurs (PC&I OIBT)
 - 1.3.4.1. Écosystèmes forestiers (superficie, carbone, santé et vitalité, diversité biologique)
 - 1.3.4.2. Fonctions de la forêt (production, protection)
 - 1.3.4.3. Développement et besoins sociaux (fonctions socio-économiques)
 - 1.3.4.4. Cadre institutionnel (politique et législation forestières, capacité pour l'implantation de l'aménagement forestier durable)
- 1.3.5. Vérification des indicateurs

Chapitre 2. Conception, suivi et évaluation des aspects environnementaux et socio-économiques

- 2.1. Méthodes d'implantation d'un système de suivi environnemental (ISO 14001)
 - 2.1.1. Rappel des indicateurs concernant la protection de l'environnement forestier
 - 2.1.2. Description des méthodes de monitoring de l'environnement
 - 2.1.2.1. Diversités végétale et animale
 - 2.1.2.2. Sols
 - 2.1.2.3. Cours d'eau
 - 2.1.3. Normes et méthodes de vérification des indicateurs
- 2.2. Volet environnemental dans un contexte de certification (Etude d'Impact Environnemental-EIE et Plan de Gestion Environnemental-PGE; Plan de Gestion des Déchets, Plan de gestion de risques : produits chimiques, risque d'incendie, pollution accidentelle)

Chapitre 3. Méthodes d'enquête permettant le monitoring des impacts socio-économiques

- 3.1. Rappel des indicateurs socio-économiques du système de certification
- 3.2. Impacts socio-anthropologiques (produits ligneux et non ligneux issus de la forêt)
- 3.3. Impacts micro-économiques (au niveau du village, commune)
 - 3.3.1. Exploitation forestière
 - 3.3.2. Industrialisation de la région (implantation d'une nouvelle usine)
- 3.4. Normes et méthodes de vérification des indicateurs
- 3.5. La gestion du volet social de la certification forestière FSC (contour et enjeux des aspects sociaux de la certification forestière, l'étude du milieu)

Chapitre 4. Les bases de la traçabilité

- 4.1. Définition et concept de la traçabilité (définition, composante de la traçabilité, caractéristiques principales, objectifs de la traçabilité, finalité de la traçabilité, formes de la traçabilité, traçabilité ascendante et traçabilité descendante, enjeux de la traçabilité, risque de la traçabilité, les principes de base)
- 4.2. Préparation d'une chaîne de contrôle (Définition des points critiques, identification des point de rupture de la traçabilité, maîtrise de la définition du produit, maîtrise des documents d'enregistrement, maîtrise des approvisionnements et de son flux matière, maîtriser les données de production, maîtriser les ventes de ses produits, maîtrise des référentiels)

Chapitre 5. Chaîne de traçabilité des bois ou *Wood Chain of Costudy* (CoC)

- 5.1. Principe de certification CoC (Principe général d'une chaîne de contrôle, le référentiel, principe de séparation des flux)
 - 5.2. Rappel des indicateurs du système de certification utilisé
 - 5.3. Description des étapes du système de traçabilité des bois dans l'entreprise, aux niveaux national et sous-régional
 - 5.3.1. Étapes de traçabilité dans les entreprises (forêts et usine)
 - 5.3.2. Étapes de traçabilité au niveau national
 - 5.3.3. Étapes de traçabilité des bois dans la sous-région du Bassin du Congo (flux transfrontaliers des bois)
 - 5.4. Traçabilité des bois en forêt
 - 5.4.1. Prospection (inventaire d'exploitation)
-

- 5.4.2. Abattage
- 5.4.3. Tronçonnage forêt
- 5.4.4. Débardage
- 5.4.5. Tronçonnage parc-forêt
- 5.4.6. Camionnage
- 5.4.7. Reconditionnement parc beach
- 5.4.8. Expédition parc beach
- 5.5. Traçabilité des bois dans les parcs à grumes usine
 - 5.5.1. Traçabilité des réceptions de grumes
 - 5.5.2. Traçabilité des stocks de grumes
 - 5.5.3. Traçabilité des grumes tronçonnées (billons)
 - 5.5.4. Traçabilité des stocks de billons entiers ou refendus
- 5.6. Traçabilité de la production usine : première transformation (sciage, déroulage, tranchage)
 - 5.6.1. Traçabilité des billons consommés
 - 5.6.2. Traçabilité des colis de produits fabriqués
 - 5.6.3. Traçabilité des paquets de rebuts ou de colis bruts pour la seconde transformation
 - 5.6.4. Traçabilité des colis finis AD et colis KD, colis placages et déroulage, contreplaqué
 - 5.6.5. Traçabilité des stocks sur parc (paquets de rebuts, colis bruts, colis finis AD et KD), colis placages, déroulage et contreplaqué
 - 5.6.6. Traçabilité des rebuts ou colis finis destinés au marché local
- 5.7. Traçabilité de la production usine : seconde transformation
 - 5.7.1. Traçabilité de la réception des paquets de rebuts ou colis bruts
 - 5.7.2. Traçabilité de la consommation des paquets de rebuts ou de colis bruts (AD et KD)
 - 5.7.3. Traçabilité des colis de produits profilés finis (AD et KD)
 - 5.7.4. Traçabilité des stocks de produits profilés finis (AD et KD)
- 5.8. Traçabilité du transport des grumes et produits finis
 - 5.8.1. Documents de transport des bois (national et sous-régional)
 - 5.8.2. Traçabilité au départ des sites de production
 - 5.8.3. Traçabilité dans le circuit des bois (voie routière, voie ferroviaire, voie fluviale)

5.8.4. Traçabilité au port d'embarquement

5.8.5. Traçabilité à l'embarquement

Chapitre 6. Méthodes pratiques de préparation d'un audit de certification en entreprise

6.1. Plan d'action pour un préaudit ou audit complet de certification (veille réglementaire, procédures, social interne, social externe, autochtones, plan d'aménagement, valorisation de la ressource, produits forestiers non ligneux, environnement, formation, suivi et évaluation, traçabilité, etc.)

6.2. Terminologie d'audit (DAC majeures : Demandes d'actions correctionnelles majeures, DAC mineures : Demandes d'actions correctionnelles mineures, Observations)

6.3. Processus de certification forestière (préaudit, audit, audit de surveillance)

6.4. Organisation d'audits internes de certification

APPROCHE PÉDAGOGIQUE

L'enseignement représente un volume horaire de 60 heures réparties en deux composantes : théorique et pratique

La composante théorique sous forme d'exposé magistral présente les référentiels de certification forestière, la conception, suivi et évaluation des aspects environnementaux et socio-économiques, les Méthodes d'enquête permettant le *monitoring* des impacts socio-économiques, les bases de la traçabilité et la Chaîne de traçabilité des bois ou *Wood Chain of Costudy* (CoC).

La composante pratique se déroule dans une concession forestière et dans les usines de transformation du bois et permet à l'étudiant d'analyser la certification et le système de traçabilité mis en œuvre.

L'évaluation des connaissances est effectuée de façon continue au cours de la session : deux examens (mi-parcours et final) et deux rapports de visite terrain.

TRAVAUX PRATIQUES ET TRAVAUX DIRIGÉS

Travaux pratiques :

TP1 : Visite d'une concession forestière en cours d'exploitation. Le TP1 consiste à faire des relevés sur un stock de billes dans un parc en forêt et de vérifier le lien de traçabilité entre le numéro forestier et la souche où l'arbre a été abattu. Un rapport de TP doit être transmis à l'enseignant.

TP2 : Visite d'une usine de transformation du bois. Ce TP se décline en 3 volets. Un rapport rédigé en petits groupes (2 à 3 étudiants) est déposé au terme de la ou des visites en unité de transformation du bois :

1. Visite du parc à grumes. Le travail consiste à relever les numéros d'une série de billes, de faire le lien entre ces billes et le document de transport. Si la logistique

le permet, l'étudiant se rend en forêt pour retrouver la souche de chaque bille relevée au parc. Un rapport de TP doit être transmis à l'enseignant.

2. Visite du service des expéditions. Le travail consiste à relever une série de colis contenue dans le listing d'un conteneur de produit de bois KD expédié. L'étudiant doit rechercher le lien de traçabilité documentaire et informatique au niveau de l'expédition, du conditionnement, du séchage, du sciage, du parc à grume, de la réception au parc et en souche en forêt). Un rapport de TP doit être transmis à l'enseignant.
3. Le troisième volet du TP consiste à analyser la séparation des flux matières et produits de bois dans une usine. L'étudiant doit analyser le facteur de risque de mélange des bois d'origine certifiés avec ceux d'origine légale non certifiés.

Travaux dirigés :

Trois laboratoires sont aussi prévus pour accompagner l'enseignement de la matière et permettront aux étudiants d'assimiler la matière par des mises en situation ou l'analyse de données réelles ou fictives :

- Laboratoire 1 sur les méthodes d'enquête
- Laboratoire 2 sur la chaîne de traçabilité
- Laboratoire 3 sur la synthèse des méthodes de préparation d'un audit

CALENDRIER

Nombre d'heures			Chapitres	Activités pédagogiques
Cours magistraux	Travaux pratiques	Total		
8	8	16	Chapitre 1. Référentiels de certification forestière	Cours théoriques, lecture des notes de cours. Visite d'une concession forestière (TP1).
6	0	6	Chapitre 2. Conception, suivi et évaluation des aspects environnementaux et socio-économiques	Cours théoriques, visite d'usine Remise du Rapport (TP1)
8	4	12	Chapitre 3. Méthodes d'enquête permettant le monitoring des impacts socio-économiques	Cours théoriques, lectures Laboratoire 1 sur les méthodes d'enquête Examen partiel
4	0	4	Chapitre 4. Les bases de la traçabilité	Cours théoriques, lectures
10	8	18	Chapitre 5. Chaîne de	Cours théoriques, lectures,

Master Professionnel en Politique et Gouvernance forestière

			traçabilité des bois ou Wood Chain of Costudy (CoC)	Visite d'une usine de transformation du bois (TP2)
4	0	4	Chapitre 6. Méthodes pratiques de préparation d'un audit de certification en entreprise	Laboratoire 3 sur la synthèse des méthodes de préparation d'un audit Dépôt du rapport de laboratoire (TP2) Examen final
40	20	60		

REMARQUES

Participation aux exercices laboratoires est obligatoire pour chaque étudiant(e).

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Répartition des notes :

- Examen partiel (30%)
- Examen final (30%)
- Rapports de visite d'une concession forestière – TP 1 (10 %)
- Rapport de visite en usine (30 %)

Autres précisions :

Les notes de cours ou les références ne sont pas permises aux examens.

La qualité du français et la présentation, tant aux examens que dans les laboratoires sont pris en considération lors de l'évaluation (10% de chaque note).

La remise en retard d'un travail entraîne une pénalité de 10% par jour de retard.

MATÉRIEL OBLIGATOIRE

Pour les sorties sur le terrain, les étudiants doivent se munir de vêtements de de chaussures appropriées (bottes de travail, etc.)

RÈGLES DISCIPLINAIRES - PLAGIAT

Tout étudiant qui commet une infraction en matière de plagiat, est passible de sanctions.

Tout étudiant est tenu de respecter les règles relatives à la protection du droit d'auteur.

Constitue notamment du plagiat le fait de:

- lxxi) copier textuellement un ou plusieurs passages provenant d'un ouvrage sous format papier ou électronique sans mettre ces passages entre guillemets et sans en mentionner la source;
- lxxii) résumer l'idée originale d'un auteur en l'exprimant dans ses propres mots (paraphraser) sans en mentionner la source;

- lxxiii) traduire partiellement ou totalement un texte sans en mentionner la provenance;
- lxxiv) remettre un travail copié d'un autre étudiant (avec ou sans l'accord de cet autre étudiant);
- lxxv) remettre un travail téléchargé d'un site d'achat ou d'échange de travaux scolaires.

AUTRES RÈGLES DE L'INSTITUTION

- Concernant la qualité du français
- Concernant la présentation des travaux
- Concernant la remise des travaux
- Concernant le plagiat et la fraude
- Concernant la révision de notes

RÉFÉRENCES ET LECTURES SUGGÉRÉES

LISTE DES OUVRAGES OBLIGATOIRES

À préciser par le professeur

LISTE DES OUVRAGES RECOMMANDÉS

1. Allen, S.D.; Wickwar, D.A.; Clark, F.P.; Dow, R.R.; Potts, R.; Snyder, S. A. 2009. Values, beliefs, and attitudes technical guide for Forest Service land and resource management, planning, and decision-making. Gen. Tech. Rep. PNW-GTR-788. Portland, OR: U.S. Department of Agriculture, Forest Service, Pacific Northwest Research Station. 112 p.
2. Bouthillier, L. et A. Roberge. 2007. Les intentions des programmes de participation du public appliqués par l'industrie forestière : État de la situation au Québec. The Forestry chronicle 83(6): 810-817.
3. Brotto, L., Pettenella, D., Secco, L., Masiero, M. 2010. Integrating FSC certification in REDD+ projects: guidelines for Project Developers Version 1.0, University of Padova, Italy, University of Padova, College of Agriculture, Department of Land, Environment, Agriculture and Forestry, 60p
4. Campos, J.J., Finegan, B., Villalobos, R. 2001. Management of goods and services from neotropical forest biodiversity: diversified forest management in Mesoamerica. Assessment, conservation and sustainable use of forest biodiversity. CBD Technical Series No. 3, 5–16
5. COMIFAC, 2004. Plan de convergence pour la conservation et la gestion durable des écosystèmes forestiers d'Afrique centrale, 41 p.

6. Côte, M. & Bouthillier, L. 2002 Assessing the effect of public involvement processes in forest management in Quebec. *Forest Policy and Economics* 4 (2002) 213–225
7. Delvingt, 2012. Les certifications forestières, outils de promotion de la légalité et de la gestion forestière durable, Conférence présentée à l'Ecole Régionale d' Aménagement Intégré des Forêts et Territoires Tropicaux (ERAIFT), Kinshasa, Décembre 2012, 75p
8. Desrosiers, R., S. Lefebvre, P. Munoz et J. Pâquet, 2010. Guide sur la gestion intégrée des ressources et du territoire : son application dans l'élaboration des plans d'aménagement forestier intégré. Ministère des Ressources naturelles et de la Faune, Québec, 18 p.
9. Eba'a, R. et Bayol, N. 2008. Les forêts de la République Démocratique du Congo en 2008. In *Etat des Forêts du bassin du Congo 2008*, COMIFAC. pp 115-128
10. FAO, 2011. La situation des forêts dans le bassin amazonien, le bassin du Congo et l'Asie du Sud-Est. Rapport préparé pour le Sommet des trois bassins forestiers tropicaux. Brazzaville, République du Congo, 31 mai–3 juin, 2011, 83 p
11. Foxon, T.J., Reed, M.S. et Stringer, Lindsay C., 2009. Governing Long-Term Social–Ecological Change: What Can the Adaptive Management and Transition Management Approaches Learn from Each Other? *Environmental Policy and Governance* 19, 3–20
12. Kapa, F. ; Malele, S. ; Toirambe B., 2006. La gestion des concessions forestières en République Démocratique du Congo: le géant endormi... In *Exploitation et gestion durable des forêts en Afrique centrale* ; Nasi, R., Nguinguiri, J.C. & Ezzine de Blaz, D. Ed. Harmattan, Paris, pp 217-240
13. Karsenty, A. & Gourlet-Fleury, S., 2006. Assessing sustainability of logging practices in the Congo Basin's managed forests: the issue of commercial species recovery. *Ecology and Society* 11 (1), 26.
14. Kenward, R. E., Whittingham, M. J., Arampatzis, S. Manos, B. D. Hahn, T. Terry, A. Simoncini, R. Alcorn, J. Bastian, O. Donlan, M. Elowe, K. Franzén, F. Karacsonyi, Z. Larsson, M. Manou, D. Navodaru, I. Papadopoulou, O. Papathanasiou, J. von Raggamby, A., Sharp, R. J. A., Söderqvist, T., Soutukorva, Vavrova, Å. L., Aebischer, N. J., Leader-Williamss, N. et Rutz, C. 2011. Identifying governance strategies that effectively support ecosystem services, resource sustainability, and biodiversity. *PNAS* vol. 108 (13) 5308–5312
15. Kiyulu, J. et Mpoyi, M.A. 2007. Mécanismes d'amélioration de la gouvernance forestière en République Démocratique du Congo, Rapport national d'études juridiques et socio – économiques. Publication du projet de renforcement des voix pour des choix meilleurs : amélioration de la gouvernance forestière. Union Européenne et Union Internationale pour la Conservation de la Nature. 88p

16. Kohm, K.A. & Franklin, J.F. 1997. Creating a Forestry for the 21st Century. The Science of Ecosystem Management. Island press, Washington D.C., 475p
17. German, L., Colfer, C.J.P., Barrow, E., Kuchli, C., Blaser, J. et Wardojo, W. 2010. La gouvernance des forêts et la décentralisation en Afrique :Lier les dialogues locaux, régionaux et mondiaux In German, A.L., Karsenty, A. et Tiani, A-M. (eds.) 2010. Gouvernant les forets africaines à l'ère de la mondialisation. CIFOR, Bogor, pp1-23
18. Guariguata, M.R, Garcí'a-Ferna'ndez b, C., Sheil, D., Nasi, R., Herrero-Ja'uregui, C., Cronkleton, P., Ingram, V. 2010. Compatibility of timber and non-timber forest product management in natural tropical forests: Perspectives, challenges, and opportunities. *Forest Ecology and Management* 259, 237–245
19. Heuse, E. 2012. Etat d'avancement du Plan d'action FLEGT au niveau international : Négocier et mettre en oeuvre des APV efficaces : des enjeux très actuels. Intervention lors du Forum National sur la gouvernance forestière, Kinshasa du 11 au 12 septembre 2012, 12p
20. Hiol Hiol, F. 2011 Etat des forêts du bassin du Congo, communication au Séminaire international : « Gestion des forêts comme outil de coopération et développement rural en Afrique centrale », Madrid +5,17 – 18 novembre 2011
21. Laurance, WF. 2008. Changing realities for tropical forest managers. *ITTO Tropical Forest Update* 18 (4), 6–8
22. Lawrence, A., 2003. No forest without timber? *International Forestry Review* 5, 87–96.
23. Malele, M. S. et Karsenty A. 2010. Décentralisation fiscale et redistribution des bénéfices issus de la forêt en République Démocratique du Congo In German, A.L., Karsenty, A. et Tiani, A-M. (eds.) 2010 Gouvernant les forets africaines a l'ère de la mondialisation. CIFOR, Bogor, pp175-223
24. Martineau-Delisle, C. et S. Nadeau, 2010. Assessing the effects of public participation processes from the point of view of participants: significance, achievements and challenges. *Forestry Chronicle* 86(6): 758-765.
25. Nasi, R., Nguinguiri, J.C. & Ezzine de Blaz, D. 2006. Exploitation et gestion durable des forêts d'Afrique centrale. La quête de la durabilité. Ed. Harmattan, Paris. 404 p.
26. Nasi R, Koponen P, Poulsen J, Buitenzorgy M, Rusmantoro W. 2008. Impact of landscape and corridor design on primates in a large-scale industrial tropical plantation landscape. *Biodiversity Conservation* 17, 1105–1126
27. Nilsson, K., Sangster, M., Gallis, C. Hartig, T. De Vreis, S., Seeland, K. and Schpperijn, J. 2011. *Forests Trees and Human Health*. Springer, 427 p
28. Ngongo, R. Les enjeux de l'aménagement forestier et de la certification en RDC, 66p

29. Ouédraogo, D.-Y., Beina D., Picard, N., Mortier, F., Baya, F., Gourlet-Fleury, S. 2011. Thinning after selective logging facilitates floristic composition recovery in a tropical rain forest of Central Africa. *Forest Ecology Management* 262, 2176–2186
30. Peres, C.A. & Palacios, E., 2007. Basin-wide effects of game harvest on vertebrate population densities in Amazonian forests: implications for animal-mediated seed dispersal. *Biotropica* 39, 304–315.
31. Perz, S.G. & Skole, D.L., 2003. Secondary forest expansion in the Brazilian Amazon and the refinement of forest transition theory. *Society and Natural Resources* 16, 277–294.
32. PNUF, 2011. Putting Ecosystem Management in the Vision of Africa's Development: towards a sustainable Green Economy. *Ecosystem Management Policy Brief* 7, 11p
33. Putz, F.E., Blate, G.M., Redford, K.H., Fimbel, R., Robinson, J.G., Fimbel, R. 2001. Tropical forest management and conservation of biodiversity: an overview. *Conservation Biology* 15, 7–20
34. Putz, F.E. 2011. Biodiversity conservation in tropical forests managed for timber. In Günter, S., Weber, M., Stimm, B., Mosandl, R. (Eds.) 2011. *Silviculture in the Tropics*, Springer-Verlag, Berlin Heidelberg, pp. 91-101
35. Roberge, A. 2010. La certification comme outil de gouvernance des forêts publiques québécoises, Thèse de Doctorat, Faculté de Foresterie, Géographie et Géomatique, Département de Sciences Forestières, Université Laval, 152p
36. Rooney, J.J. & Vanden Heuvel, L. N. 2004. Root Cause Analysis For Beginners, *Quality Progress*, pp 45-53
37. Rudder, C.E. 2008. Private governance as public Policy: a paradigmatic shift. *The Journal of politics* 70 (4): 899-913.
38. Schulte, A. & Ruhayat, D. 1998. *Soils of Tropical Forest Ecosystems: Characteristics, Ecology and Management*. Springer-Verlag Berlin Heideleberg, 211p
39. Secco, L., Da Re, R., Paola, G. et Tassa, D. T. 2011. How to Measure Governance in Forestry: Key Dimensions and Indicators from Emerging Economic Mechanisms. *Allg. Forst- u. J.-Ztg.*, 182. Jg., 5/6, 69-82
40. Tadjuidje, M.H., 2009. La certification forestière dans le bassin du Congo, X III Congrès forestier mondial Buenos Aires, Argentina, 18-23 Octobre, 10p
41. Wilshusen, P.R. & Wallace, R.L. 2009. Integrative problem-solving: the

ÉCONOMIE ÉCOLOGIQUE, MODÉLISATION ET POLITIQUE

ENSEIGNANT:	(NOM ET TITRE DE FONCTION)
CONTACT:	(EMAIL DU PROFESSEUR)
CRÉDITS:	4
HORAIRE:	(À COMPLÉTER PAR L'INSTITUTION)

DESCRIPTION GÉNÉRALE DU COURS

Le cours Économie écologique, modélisation et politique se veut une initiation à cette approche interdisciplinaire qui considère le processus économique comme partie intégrante du fonctionnement et de l'évolution des écosystèmes. Bien qu'elle se situe dans leur continuité, l'économie écologique se distingue de l'économie de l'environnement et de l'analyse économique néoclassique lorsqu'il s'agit de problèmes environnementaux. Ainsi, par la présentation de concepts théoriques et d'exemples pratiques, ce cours cherche à faire valoir une approche de recherche commune et interdisciplinaire pour l'analyse d'un problème environnemental.

PRÉ-REQUIS

Principes d'analyse économique

OBJECTIFS GÉNÉRAUX DU COURS

1. Faciliter la reconnaissance du lien étroit entre économie et environnement
2. Permettre aux étudiants de comprendre la pluralité des sciences qui supportent l'économie écologique
3. Amener les étudiants à appliquer des instruments de l'économie écologique qui tiennent compte de la diversité des contextes socioculturels et biogéographiques

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES DU COURS (SAVOIR-FAIRE) :

Au terme de ce cours, l'étudiant sera en mesure de :

1. Comprendre les problèmes de l'économie de l'environnement et être en mesure de les identifier pour la région du bassin du Congo
2. Comprendre l'évolution des courants de pensée et se positionner dans ces courants
3. Maîtriser les concepts reliés aux méthodes d'évaluation des actifs environnementaux
4. Pouvoir identifier les externalités environnementales et les lier aux techniques de fiscalité environnementale et de comptabilité verte

5. Appréhender la complexité des interactions environnement – société
6. Articuler les multiples points de vue afin de prédire les changements

DESCRIPTION DU CONTENU DE COURS (SAVOIRS)

Chapitre 1. Les principaux problèmes de l'économie de l'environnement et des ressources naturelles

- 1.1. Que sont les services écologiques?
- 1.2. Les problèmes de gestion de l'environnement : interaction de l'homme et de la nature

Chapitre 2. Les courants de pensée en économie de l'environnement et des ressources naturelles

- 2.1. Économie des services
- 2.2. Économie de l'environnement
- 2.3. Économie écologique

Chapitre 3. Niveau d'analyse des politiques environnementales

- 3.1. Analyse biophysique des services
- 3.2. Évaluation économique des services
- 3.3. Paiement pour les services environnementaux (PES)

Chapitre 4. Les externalités environnementales

- 4.1. Théorie des biens publics
- 4.2. Les externalités : défaillances du marché

Chapitre 5. La fiscalité environnementale et la comptabilité verte

- 5.1. Les contrôles directs
- 5.2. Les instruments incitatifs
- 5.3. Les avantages et inconvénients des instruments de la politique de l'environnement
- 5.4. Les leçons pour la conduite de la politique environnementale

Chapitre 6. Modélisation des impacts des politiques environnementales

- 6.1. Les échelles de modélisation
- 6.2. Modélisation écologique

6.3. Modélisation économique

APPROCHE PÉDAGOGIQUE

Pour la théorie, des exposés magistraux seront utilisés pour présenter des concepts et des exemples. Des conférences données par des experts du milieu viendront enrichir les connaissances.

Nous mettrons l'emphase sur les discussions de groupe afin de bénéficier de la diversité des curriculums des étudiants et favoriser les approches multidisciplinaires.

TRAVAUX PRATIQUES ET TRAVAUX DIRIGÉS

TP1 : Essai à rédiger sur une thématique de l'économie écologique. Thème à préciser par le professeur.

CALENDRIER

Nombre d'heures			Chapitres	Activités pédagogiques
Cours magistraux	Travaux pratiques	Total		
3	0	3	Chapitre 1. Les principaux problèmes de l'économie de l'environnement et des ressources naturelles	Cours théoriques, discussions de groupe
3	0	3	Chapitre 2. Les courants de pensée en économie de l'environnement et des ressources naturelles	Cours théoriques, exercices avec les résumés et mise en situation
6	0	6	Chapitre 3. Niveau d'analyse des politiques environnementales	Cours théoriques
12	0	12	Chapitre 4. Les externalités environnementales	Cours théoriques, exemples concrets
12	6	18	Chapitre 5. La fiscalité environnementale et la comptabilité verte	Cours théoriques, exemples concrets
12	6	18	Chapitre 6. Modélisation des impacts des politiques environnementales	Cours théoriques et mises en situation
48	12	60		

REMARQUES

La participation aux exercices en laboratoire est obligatoire pour chaque étudiant(e).

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Répartition des notes :

- Travail 1 (30%)
- Travail 2 (30%)
- Examen final (40%)

Autres précisions :

La qualité du français et la présentation, tant aux examens que dans les laboratoires sont pris en considération lors de l'évaluation (10% de chaque note).

La remise en retard d'un rapport de laboratoire ou de visite d'usine entraîne une pénalité de 10% par jour de retard.

MATÉRIEL OBLIGATOIRE

Aucun

RÈGLES DISCIPLINAIRES - PLAGIAT

Tout étudiant qui commet une infraction en matière de plagiat, est passible de sanctions. Tout étudiant est tenu de respecter les règles relatives à la protection du droit d'auteur. Constitue notamment du plagiat le fait de:

- lxxvi) copier textuellement un ou plusieurs passages provenant d'un ouvrage sous format papier ou électronique sans mettre ces passages entre guillemets et sans en mentionner la source;
- lxxvii) résumer l'idée originale d'un auteur en l'exprimant dans ses propres mots (paraphraser) sans en mentionner la source;
- lxxviii) traduire partiellement ou totalement un texte sans en mentionner la provenance;
- lxxix) remettre un travail copié d'un autre étudiant (avec ou sans l'accord de cet autre étudiant);
- lxxx) remettre un travail téléchargé d'un site d'achat ou d'échange de travaux scolaires.

AUTRES RÈGLES DE L'INSTITUTION

- Concernant la qualité du français
- Concernant la présentation des travaux
- Concernant la remise des travaux
- Concernant le plagiat et la fraude
- Concernant la révision de notes

RÉFÉRENCES ET LECTURES SUGGÉRÉES

LISTE DES OUVRAGES OBLIGATOIRES

À préciser par le professeur

LISTE DES OUVRAGES RECOMMANDÉS

Bürgenmeier, Beat. 2008. Politiques économiques du développement durable. Éditions De Boeck, Bruxelles, 280p.

Common Mick and Stagl Sigrid (2005), Ecological Economics. An introduction. Cambridge UP.

Costanza, Robert. 1991. Ecological Economics: The Science and Management of Sustainability, Columbia University Press, New York, 525p.

Costanza, Robert et al. 1997. An Introduction to Ecological Economics, ISEE, St. Lucie Press, Boca Raton, 275p.

Daly, Herman E. 1999. Ecological Economics and the Ecology of Economics, Edward Elgar, Cheltenham, 191p.

Faber, Malte et al. 1996. Ecological Economics : Concepts and Methods, Edward Elgar, Cheltenham, 342p.

Faucheux, Sylvie et Noël, Jean-François. 1995. Économie des ressources naturelles et de l'environnement. A. Collin.

Georgescu-Roegen, Nicholas. 1995. La décroissance : entropie-écologie-économie, présentation et traduction de J. Grinevald et I. Rens, Sang de la terre, Paris, 254p. (3e éd. 2006. Disponible en ligne sur le Web)

Goodland, Robert, et al. 1991. Environmentally Sustainable Economic Development : Building on Brundtland, Unesco, Paris, 100p.

Krishnan, Rajaram et al. 1995. A Survey of Ecological Economics, Island Press, Washington, D.C., 384p.

Pearce David, Atkinson Giles, Mourato Susana (2006), Analyse Coûts-Bénéfices et l'environnement: développements récents. OECD, Paris.

Perman Roger, Ma Yue, McGilvray James, Common Mick (2003), Natural Resource and Environmental Economics. Pearson., USA.

Tietenberg, Tom. 2006. Environmental and Natural Resource Economics. Prentice Hall.

ÉVALUATION ENVIRONNEMENTALE

ENSEIGNANT :	(À COMPLÉTER PAR L'INSTITUTION)
CONTACT :	(À COMPLÉTER PAR L'INSTITUTION)
CRÉDITS :	4
HORAIRE :	(À COMPLÉTER PAR L'INSTITUTION)

DESCRIPTION GÉNÉRALE DU COURS

Mise en contexte de l'évaluation environnementale. Exploration de la richesse et des limites de l'évaluation environnementale dans une perspective de développement durable. Reconnaissance des interactions entre les six formes d'évaluation environnementale: l'étude d'impact, l'évaluation environnementale stratégique, l'état de l'environnement, la certification environnementale, l'analyse des cycles de vie et la vérification (audit) environnementale. Emphase sur la compréhension du fonctionnement des quatre dernières formes.

PRÉ-REQUIS :

Aucun

OBJECTIFS GÉNÉRAUX DU COURS :

Rendre l'étudiant capable de réaliser une synthèse entre les éléments sociaux et biophysiques d'une problématique environnementale donnée de façon à établir un système d'aide à la décision quant à l'état de l'environnement d'une région donnée et à apprécier les tendances affectant la dynamique de ces écosystèmes sous l'influence des activités humaines.

Ce cours vise notamment à :

1. Exposer l'élève aux concepts propres à l'évaluation environnementale ;
2. Introduire l'élève aux processus institutionnels caractérisant l'évaluation environnementale.

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES DU COURS (SAVOIR-FAIRE) :

Au terme de ce cours, l'étudiant sera en mesure de :

1. Distinguer les six concepts de l'évaluation environnementale;
2. Établir un système de critères et d'indicateurs aptes à décrire et à communiquer l'état de l'environnement sous une juridiction donnée ;
3. Expliquer la logique et l'utilité de la certification environnementale;
4. Comprendre les principes applicables à une analyse de cycle de vie de produit;

5. Cerner les règles utilisées en vérification (audit) environnementale.

DESCRIPTION DU CONTENU DE COURS (SAVOIRS)

Le cours comporte quatre grands volets qui se déclinent comme suit :

- 1) Le cours vise d'abord à exposer l'élève aux concepts propres à l'évaluation environnementale. Il s'agit ensuite d'établir le contexte dans lequel s'inscrivent les **six formes de l'évaluation environnementale** (étude d'impacts, évaluation environnementale stratégique, état de l'environnement, analyse de cycle de vie, certification environnementale et vérification environnementale). Enfin l'élève sera amené à développer une compréhension opérationnelle des concepts **d'aide à la décision, d'approche systémique** et de **développement durable**.
- 2) Deuxièmement, le cours introduira l'élève au **processus institutionnel** caractérisant l'usage de l'information environnementale dans le contexte de la réalisation d'état de l'environnement. L'emphase sera accordée aux procédures développées et suivies dans les pays du bassin du Congo. Cependant, le contexte réglementaire de l'évaluation environnementale en vigueur sous d'autres juridictions méritera aussi quelques considérations.
- 3) Troisièmement, le cours permettra à l'étudiant de s'appropriier les principes inhérents à des systèmes de critères et d'indicateurs afin d'aborder la connaissance spécifique de l'environnement dans une perspective d'aide à la décision.
- 4) Finalement, le cours se terminera avec l'examen de cas concrets en **vérification (audit)** et en **certification environnementale** dans le contexte des pays du bassin du Congo. L'étude de la certification environnementale des pratiques forestières en milieu tropical et africain facilitera la compréhension de cet aspect.

DESCRIPTION DÉTAILLÉE DU CONTENU, PAR MODULE

Chapitre 1. Évaluation environnementale et développement durable

- 1.1. Le contexte environnemental
- 1.2. Historique de l'évaluation environnementale
- 1.3. Concept de développement durable
- 1.4. L'empreinte écologique : Intégrer la préoccupation pour l'environnement
- 1.5. Les neuf « frontières planétaires » : *le changement climatique, la couche d'ozone dans la stratosphère, l'acidité des océans, les transformations de l'occupation du sol, la perte de biodiversité, la consommation d'eau douce, les cycles de l'azote et du phosphore, la pollution aux aérosols atmosphériques et la pollution chimique.*

- 1.6. Pistes de repositionnement institutionnel suggérées par l'évaluation environnementale

Chapitre 2. Typologie de l'évaluation environnementale

- 2.1. Définitions génériques et particulières
- 2.2. Nature et pièges de l'évaluation environnementale
- 2.3. Les six buts de l'évaluation environnementale
 - 2.3.1. Identifier des impacts environnementaux et leurs mesures d'atténuation
 - 2.3.2. Élaborer des options de rechange
 - 2.3.3. Mettre en relation le court et le long terme
 - 2.3.4. Reconnaître les situations irréversibles
 - 2.3.5. Appréhender la notion d'acceptabilité sociale
 - 2.3.6. Établir des pratiques de gestion adaptative
- 2.4. Les six formes d'évaluation environnementale
 - 2.4.1. Prospectives (projets)
 - 2.4.1.1. L'étude d'impact
 - 2.4.1.2. L'évaluation environnementale stratégique
 - 2.4.2. Descriptives (actions en cours)
 - 2.4.2.1. Les états de l'environnement
 - 2.4.2.2. La certification environnementale
 - 2.4.2.3. L'analyse cycle de vie
 - 2.4.2.4. La vérification environnementale

Chapitre 3. Le cadre institutionnel propre à la cueillette et l'utilisation d'informations environnementales dans les processus décisionnels

- 3.1. Cadres institutionnels dans la sous-région et les pays du Bassin du Congo
- 3.2. Processus et agences mondiales dédiées au développement

Chapitre 4. La participation du public

- 4.1. Motivations et exigences légales
 - 4.2. L'acceptabilité sociale
-

- 4.3. Le continuum des activités de participation du public
- 4.4. La communication environnementale
- 4.5. Présentation de quelques outils de participation
- 4.6. Une vision systémique des compromis collectifs en matière environnementale
- 4.7. L'analyse multicritère
- 4.8. L'apprentissage social
 - 4.8.1. Savoirs cognitifs
 - 4.8.2. Savoirs effectifs
 - 4.8.3. Savoirs affectifs
- 4.9. Les attributs d'une « bonne » participation

Chapitre 5. Les états de l'environnement

- 5.1. Les objectifs
 - 5.1.1. Améliorer la perception d'un phénomène en cours en rendant l'information disponible sous forme de bilan
 - 5.1.2. Modifier des comportements sociaux, organisationnels et individuels par la mise en place de systèmes sanctionnés par des tiers et facilitant l'atteinte de situations acceptées socialement
- 5.2. Une démarche par critères et indicateurs
 - 5.2.1. Exemples : État des forêts du bassin du Congo, Critères et Indicateurs de l'OIBT

Chapitre 6. Le système de gestion environnementale (SGE)

- 6.1. Cinq composantes d'un SGE :
 - 6.1.1. Elaboration d'une politique environnementale au sein d'une entreprise : un engagement d'amélioration continue du SGE, de prévention de la pollution et de conformité aux lois et règlements applicables
 - 6.1.2. Planification des moyens à introduire et maintenir pour satisfaire la politique environnementale

6.1.3. Mise en œuvre et fonctionnement du système : définir la structure, l'attribution des ressources, la formation, la communication, la documentation et la mise en œuvre des procédures.

6.1.4. Surveillance et mesurage des performances environnementales, actions correctives et préventives : enregistrement et gestion des informations produites par le SGE.

6.1.5. Revue du SGE par une procédure de vérification périodique : amélioration continue du SGE et de la performance environnementale globale.

Chapitre 7. La certification environnementale

7.1. Historique et définition

7.2. Standards de certification environnementale (ISO 14 001, etc.)

7.2.1. Exemple de l'industrie du papier

7.2.2. Exemple de LEED (*Leadership in Energy and Environmental Design*)

7.3. Certification et gouvernance managériale

7.4. La certification forestière : vers une foresterie durable et socialement responsable

7.4.1. Une démarche volontaire

7.4.2. Des critères sociaux, économiques et environnementaux

7.4.3. Évaluation de la performance en fonction des exigences réglementaires

7.4.4. Normes de certification propres à la foresterie (FSC, SFI, CSAZ-809)

7.4.5. Le système de gestion environnementale (SGE) dans la certification forestière

7.4.6. Exemple

Chapitre 8. L'analyse de cycle de vie (écobilan)

8.1. Définition

8.2. Les objectifs et la portée de l'ACV

8.2.1. Comparaison de l'ensemble des ou de certains impacts environnementaux associés à des produits similaires

8.2.2. Réduire la pression d'un produit sur les ressources et l'environnement, tout au long de son cycle de vie

- 8.3. Les limites de l'ACV
- 8.4. Cadre méthodologique de l'ACV : les étapes du processus normés par la norme ISO 14040
 - 8.4.1. Objectif et champ de l'étude
 - 8.4.2. Inventaire et analyse de l'inventaire
 - 8.4.2.1. Évaluation de l'impact (méthodologie et pondération des impacts)
 - 8.4.2.2. Exemple : les unités de charge écologique (UCE)
 - 8.4.3. Interprétation des résultats
 - 8.4.3.1. Exemples d'outils d'analyse de contribution, de dominance et d'influence
 - 8.4.3.2. Exemples d'outils de vérification
- 8.5. Imputation et exclusion : lorsqu'un processus génère plusieurs produits
 - 8.5.1. Approche de division
 - 8.5.2. Approche par extension des frontières
 - 8.5.3. Approche par imputation
 - 8.5.4. Cas du recyclage (boucle fermée, boucle ouverte)
- 8.6. Flux et méthode mathématique de l'ACV
 - 8.6.1. Écosphère, technosphère et définition des flux
- 8.7. Exemple du cycle de vie d'une automobile ou d'une machinerie forestière (de l'extraction de la matière première à la valorisation de fin de vie (élimination finale))

Chapitre 9. La vérification environnementale

- 9.1. Origines, définitions et typologie
 - 9.2. Aspects politiques extérieurs (donateurs) et intérieurs (groupes d'intérêts privés, ONG et grand public)
 - 9.3. Implications pour les organisations et entreprises
 - 9.4. Les objectifs
 - 9.4.1. Vérification de la régularité
 - 9.4.1.1. La vérification des états financiers
-

9.4.1.2. Incidences des questions environnementales sur les états financiers

9.4.2. Vérification de la conformité

9.4.2.1. Favoriser la conformité ou fournir une assurance plus élevée quant à la conformité aux politiques et aux lois environnementales et prochaines

9.4.2.2. Réduire les risques et les coûts associés à l'inobservation des règlements

9.4.2.3. Éviter des coûts grâce à la réduction des déchets et à la prévention de la pollution

9.4.2.4. Faire ressortir les passifs et les risques.

9.5. Rôle du vérificateur

9.5.1. Acquérir une connaissance des questions environnementales

9.5.2. Évaluer le risque inhérent, les systèmes de contrôle interne et l'environnement de contrôle

9.5.3. Tenir compte des lois et des règlements

9.5.4. Appliquer les procédés de corroboration

9.6. Un processus en 4 étapes :

9.6.1. Application d'un système de gestion environnementale (SGE)

9.6.2. Définition de critères et mesure d'indicateurs

9.6.3. Reddition de compte

9.6.4. Suivi et amélioration

9.7. Exemple du « Global reporting initiative (GRI) », une initiative privée

9.8. Communication et vérification environnemental

APPROCHE PÉDAGOGIQUE

Ce cours se divise en deux composantes : théorique et pratique.

La composante théorique sous forme d'exposé magistral où le professeur expose les concepts généraux de la matière. Des conférenciers sont invités pour présenter certaines études de cas. Des lectures suggérées sont distribuées aux étudiants à chaque cours pour

permettre à ces derniers de mettre en perspective les apprentissages du cours, ou encore pour les préparer au cours suivant.

La composante pratique se compose à la fois d'exercices liés aux différents modules et de travaux pratiques à réaliser en petits groupes (3-4 étudiants). Ces exercices et travaux visent à l'appropriation des concepts et techniques vus en classe.

TRAVAUX PRATIQUES ET TRAVAUX DIRIGÉS

TP1 : L'évaluation environnementale. En petit groupe (2 – 3 personnes), les étudiants doivent examiner un état de l'environnement et en faire une analyse critique. Il s'agit de constater l'écart entre la théorie et la pratique, et de porter un jugement sur cet écart. Les étudiants auront à imaginer des processus d'aide à la décision formalisant l'emploi de ces états de l'environnement en certification et en vérification (audit) environnementale. Un rapport d'équipe de 15-20 pages est déposé au terme de ce TP.

CALENDRIER

Nombre d'heures			Chapitres	Activités pédagogiques et lectures
Cours magistraux	Travaux pratiques	Total		
3	0	3	Chapitre 1. Évaluation environnementale et développement durable	Cours théorique, lectures
6	0	6	Chapitre 2. Typologie de l'évaluation environnementale	Cours théorique, lectures
3	0	3	Chapitre 3. Le cadre institutionnel propre à la cueillette et l'utilisation d'informations environnementales dans les processus décisionnels	Cours théorique, lectures.
6	0	6	Chapitre 4. La participation du public	Cours théorique, lectures.
3	3	6	Chapitre 5. Les états de l'environnement	Cours théorique, lectures et TP1.
3	3	6	Chapitre 6. Le système de gestion environnementale (SGE)	Cours théorique, lectures et TP1.
6	4	10	Chapitre 7. La certification environnementale	Cours théorique, lectures et TP1.
6	4	10	Chapitre 8. L'analyse de cycle de vie	Cours théorique, lectures et TP1.
6	4	10	Chapitre 9. La vérification	Cours théorique et

			environnementale	dépôt du rapport pour le TP1.
42	18	60		

REMARQUE :

La réalisation des exercices suggérés à la fin de chaque module est partie intégrante du cours. Il est donc obligatoire pour chaque étudiant(e) d'en prendre connaissance.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Répartition des notes :

- Examen partiel (40%)
- Examen final (40%)
- Travail d'équipe (20%)

Autres précisions :

Les notes de cours ou les références ne sont pas permises aux examens.

La distribution des cotes est réalisée selon la politique facultaire.

La qualité du français et la présentation, tant aux examens que dans les laboratoires sont pris en considération lors de l'évaluation (10% de chaque note).

La remise en retard d'un rapport entraîne une pénalité de 10% par jour de retard.

MATÉRIEL OBLIGATOIRE

À préciser par le professeur

RÈGLES DISCIPLINAIRES - PLAGIAT

Tout étudiant qui commet une infraction en matière de plagiat, est passible de sanctions. Tout étudiant est tenu de respecter les règles relatives à la protection du droit d'auteur. Constitue notamment du plagiat le fait de:

- lxxxi) copier textuellement un ou plusieurs passages provenant d'un ouvrage sous format papier ou électronique sans mettre ces passages entre guillemets et sans en mentionner la source;
- lxxxii) résumer l'idée originale d'un auteur en l'exprimant dans ses propres mots (paraphraser) sans en mentionner la source;
- lxxxiii) traduire partiellement ou totalement un texte sans en mentionner la provenance;
- lxxxiv) remettre un travail copié d'un autre étudiant (avec ou sans l'accord de cet autre étudiant);
- lxxxv) remettre un travail téléchargé d'un site d'achat ou d'échange de travaux scolaires.

AUTRES RÈGLES DE L'INSTITUTION

- Concernant la qualité du français
- Concernant la présentation des travaux
- Concernant la remise des travaux
- Concernant le plagiat et la fraude
- Concernant la révision de notes

RÉFÉRENCES ET LECTURES SUGGÉRÉES

LISTE DES OUVRAGES OBLIGATOIRES

À préciser par le professeur

LISTE DES OUVRAGES RECOMMANDÉS

André, P., C. E. Delisle et J.-P. Réveret (2010), *L'évaluation des impacts sur l'environnement ; processus, acteurs et pratique pour un développement durable*, troisième édition, Presses internationales Polytechniques, 398 p. **Manuel accompagnant le déroulement du cours**

Canter, Larry W. (1996), *Environmental impact assessment*, Second edition, McGraw-Hill Inc., 660 p.

Erickson, P. A. (1994), *A Practical Guide to Environmental Impact Assessment²*, Academic Press 266 p.

Fisher, Thomas B. (2007), *Theory and Practice of Strategic environmental Assessment*, Earthscan, 186 p.

Gérin, M., P. Gosselin, S. Cordier, C. Viau, P. Quesnel et É. Dewailly (2003), *Environnement et santé publique; Fondements et pratiques⁴*, Edisem inc., 1023 p.

Hanna, Kevin S. (2005), *Environmental Impact Assessment; Practice and Participation*, Oxford University Press, 412 p.

Leduc, G. A. et M. Raymond (2000), *L'évaluation des impacts environnementaux ; Un outil d'aide à la décision*, Éditions Multi Mondes, 401 p.

Loomis, J. and G. Helfand (2003), *Environmental Policy Analysis for Decision Making³*, Kluwer Academic Press 326 p.

Vanclay, F. et D. A. Bronstein (1995), *Environmental and Social Impact Assessment*, John Wiley & Sons, 325 p.

Sites internet d'intérêt

- *Vérification environnementale et vérification de la régularité, rapport du Groupe de travail sur la vérification environnementale de l'INTOSAI (2004)*
<http://www.environmental-auditing.org/LinkClick.aspx?fileticket=2NRapfM4bfo%3D&tabid=74&mid=612>

- *Ministère du développement durable, de l'environnement et des parcs du Québec*
<http://www.mddep.gouv.qc.ca/accueil/plan.htm> - *evalEnvi*
- *Bureau d'audiences publiques sur l'environnement*
<http://www.bape.gouv.qc.ca/>
- *Agence canadienne d'évaluation environnementale*
<http://www.ceaa-acee.gc.ca/default.asp?lang=Fr>
- *Association québécoise d'études d'impact*
<http://www.aqei.qc.ca>
- *International Association for Impact Assessment*
<http://www.iaia.org>
- *Site propre au manuel de références (André et al. 2010)*
<http://www.polymtl.ca/pub/sites/eie>
- *Life Cycle Management – A Business Guide to Sustainability, Life Cycle Initiative, 52 p.*
http://www.uneptie.org/shared/docs/publications/LCM_guide.pdf
- *Site web du Centre interuniversitaire de recherche sur le cycle de vie des produits, procédés et services* <http://www.ciraig.org/fr/index.php>
- *Site web sur FSC Afrique Bassin du Congo*
http://www.fsc.be/fr/actualite/bureau-rgional-fsc-afrique-et-lancement-site-internet-fsc-pour-le-bassin-du-congo_321.aspx

AMÉNAGEMENT FORESTIER INTÉGRÉ - CONCEPTS

ENSEIGNANT :	(NOM ET TITRE DE FONCTION)
CONTACT :	(EMAIL DU PROFESSEUR)
CRÉDITS :	4
HORAIRE :	(À COMPLÉTER PAR L'INSTITUTION)

DESCRIPTION GÉNÉRALE DU COURS

Devant le foisonnement des nouveaux concepts et approches, le cours s'intéresse à leur essence et leur application possible dans l'élaboration des stratégies d'aménagement. La définition du territoire ainsi que les grands thèmes de l'élaboration des stratégies d'aménagement sont également abordés. Les différentes échelles de planification (les niveaux stratégiques, tactiques et opérationnels) sont passées en revue.

PRÉ-REQUIS :

Formation de base en foresterie

OBJECTIFS GÉNÉRAUX

1. Familiariser l'étudiant avec les concepts de l'aménagement forestier durable
2. Doter l'étudiant des connaissances contextuelles et théoriques utiles à la mise en œuvre de l'aménagement forestier durable

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES (SAVOIR-FAIRE) DU COURS :

Au terme de ce cours, l'étudiant sera en mesure :

1. D'identifier et de décrire les plans nationaux stratégiques en matière d'aménagement forestier durable ;
2. D'expliquer les différences entre l'aménagement forestier conventionnel et l'aménagement forestier durable;
3. De décrire les grands éléments d'une stratégie d'aménagement;
4. D'identifier les éléments d'information utiles à l'élaboration d'une stratégie d'aménagement forestier durable
5. D'identifier les enjeux socio-économiques, environnementaux et de biodiversité dans une concession forestière pour une intégration dans les plans d'aménagement;
6. De contextualiser ces éléments dans le cadre de l'aménagement forestier dans les pays du Bassin du Congo;
7. De décrire les étapes de la mise en œuvre d'une stratégie d'aménagement;
 - 7a. Décrire les différents plans d'aménagement forestier durable et leur finalité.

DESCRIPTION DU CONTENU DE COURS (SAVOIRS) :

Chapitre 1. Revue des plans nationaux de planification forestière et environnementale.

- 1.1. PNLCD (Plan national de lutte contre la désertification).
- 1.2. PAFT (Plan d'action forestier tropical).
- 1.3. PNAE (Plan national d'action pour l'environnement).
- 1.4. Autres.

Chapitre 2. Concepts classiques d'aménagement forestier.

- 2.1. Définition de l'aménagement forestier, de la sylviculture et de l'aménagement du territoire.
- 2.2. Rendement soutenu et concept de forêt normale.
- 2.3. Production et productivité.
- 2.4. Possibilités forestières (définition, facteurs d'influence, interprétation et applications).
- 2.5. Révolution et rotation.
- 2.6. Âges et diamètre limite (ou DME).
- 2.7. Aménagement forestier simple (bois) et aménagement polyvalent.

Chapitre 3. Nouveaux concepts d'aménagement forestier durable (AFD).

- 3.1. Développement durable et aménagement forestier durable (AFD).
- 3.2. La conservation de la biodiversité dans le plan d'aménagement.
- 3.3. Gestion des stocks de carbone (REDD).
- 3.4. Aménagement écosystémique, différentes approches (dont enjeux et solutions).
- 3.5. Aménagement polyvalent comparativement à aménagement intégré des différentes fonctions (concept, niveaux d'intégration, micro-zonage, rendements multi-ressources).
- 3.6. Modèles de zonage (biade, triade, quade, zones tampons, connectivité, 6 types de FHVC, etc.).
- 3.7. Aménagement intensif (définition, intensification en régénération naturelle, ligniculture, etc.).
- 3.8. Aménagement adaptatif, *monitoring* et méthode du contrôle.

- 3.9. Modes de gestion participative (droits d'usage collectifs, cogestion, forêt communautaire ou des collectivités, ONG locales, stratégie de communication)
- 3.10. Exploitation forestière à faible impact (EFI) ou à impact réduit (EFIR) (impliquant une meilleure technique d'abattage (abattage directionnel), une meilleure planification des chemins de débardage (orientation des pistes de débardage)).

Chapitre 4. Élaboration d'une stratégie d'aménagement forestier durable.

- 4.1. Définition du territoire (parcellaire du territoire à aménager).
 - 4.1.1. Plan d'affectation (zonage) du territoire forestier national (forêts de production, forêts de protection, forêts d'enseignement et de recherche, sanctuaires, réserves écologiques, réserves de faune, parcs nationaux, forêts de récréation, forêts de collectivités publiques, zone destinée à l'agroforesterie).
 - 4.1.2. Subdivisions des forêts de production en unités forestières d'aménagement (UFA).
 - 4.1.3. Critères de délimitation (bassin versants et politique de l'eau, districts écologiques, territoires autochtones)
- 4.2. Établissement des portraits.
 - 4.2.1. Socioéconomique et enquêtes.
 - 4.2.2. Profil biophysique et écologique.
- 4.3. Critères d'évaluation des stratégies d'aménagement : l'acceptabilité sociale, la faisabilité économique et l'impact environnemental.
- 4.4. Problématique, enjeux et formulation d'objectifs d'aménagement forestier durable.
 - 4.4.1. Quantification de l'enjeu : indicateurs d'évaluation et seuils critiques
 - 4.4.2. Priorisation des enjeux
 - 4.4.3. Entérinement des enjeux
- 4.5. Micro-zonage.
 - 4.5.1. Micro-zonage de l'UFA, suite à l'inventaire d'aménagement forestier multi-ressources en séries d'aménagement (production, protection, conservation, recherche scientifique, agroforestière, développement communautaire).

- 4.5.2. Pour les fins de l'exploitation forestière, subdivisions de la série d'aménagement de production en assiettes annuelles de coupe ou chantiers annuels de prélèvement.
- 4.5.3. Subdivisions spéciales, par exemple vente de coupe de 2 500 hectares à un petit exploitant et/ou un propriétaire d'une petite scierie.
- 4.5.4. Unités territoriales de référence pour le monitoring des objectifs d'aménagement forestier durable.
- 4.6. Intégrer la conservation de la biodiversité dans le plan d'aménagement.
 - 4.6.1. Buts et cibles en matière de conservation de la biodiversité.
 - 4.6.2. Outils d'aide à la décision pour la priorisation des objectifs de conservation (directives OIBT/UICN, référentiels de certification, PCI, inventaire et cartographie thématique).
 - 4.6.3. Communautés locales et conservation de la biodiversité (droits d'usage et mesures compensatoires).
 - 4.6.4. Suivi de l'efficacité de la conservation.
- 4.7. Évolution (croissance, en diamètre, hauteur et succession) des strates forestières, des peuplements et des arbres
- 4.8. Évolution des strates forestières, des peuplements et des arbres.
- 4.9. Stratégies sylvicoles (scénarios sylvicoles ou séquences de traitement pour une ou plusieurs productions par strate forestière ou peuplement).
- 4.10. Scénarios d'aménagement (choix et techniques de décision).

Chapitre 5. Différents niveaux de planification.

- 5.1. Plan d'aménagement forestier durable (échelle stratégique, horizon : rotation de 25 à 40 années).
- 5.2. Convention d'aménagement-exploitation entre l'État (ministère chargé des forêts) et le concessionnaire de l'UFA.
- 5.3. Plan de gestion (échelle tactique, quinquennale, horizon : 5 années, soit 5 assiettes annuelles de coupe).
- 5.4. Plan d'opération (échelle opérationnelle, horizon : une année).

APPROCHE PÉDAGOGIQUE

Pour la théorie, des exposés magistraux seront utilisés pour présenter les concepts et leur application. La discussion en groupe sera favorisée afin de faire bénéficier tous les étudiants de l'expérience de chacun. Dans le cadre de ce cours, plusieurs lectures synthèses autour des concepts seront proposées. Quelques exercices de laboratoire compléteront.

L'évaluation des connaissances est effectuée de façon continue au cours de la session selon les modalités d'évaluation détaillées plus loin. L'enseignement représente un volume horaire de 60 heures réparties en cours théoriques et pratiques. Le travail individuel n'est pas comptabilisé dans ces heures.

TRAVAUX PRATIQUES (TP) ET TRAVAUX DIRIGÉS

Il y aura deux (2) travaux pratiques à effectuer dans le cadre du cours.

TP1 : Le premier travail pratique devra être réalisé individuellement. Il s'agit d'un travail écrit portant sur des éléments d'information générale qui doivent être inclus dans l'élaboration d'une stratégie d'aménagement forestier durable.

TP2 : Le second travail pratique devra être réalisé en équipe de 2-3 personnes. Il s'agit d'un travail écrit qui consiste à détailler les différentes étapes de mise en œuvre d'une stratégie d'aménagement et à décrire plus précisément la nature des différents plans d'aménagement forestier durable de même que leur finalité.

CALENDRIER

Nombre d'heures			Chapitres	Activités pédagogiques
Cours magistraux	Travaux Pratiques	Total		
5	0	5	Chapitre 1. Revue des plans nationaux de planification forestière et environnementale.	Cours magistraux, lectures
10	0	10	Chapitre 2. Concepts classiques d'aménagement forestier	Cours magistraux, lectures
18	2	20	Chapitre 3. Nouveaux concepts d'aménagement forestier durable (AFD)	Cours magistraux, lectures, TP1
10	10	20	Chapitre 4. Élaboration d'une stratégie d'aménagement forestier durable.	Cours magistraux, lectures, TP2
5	0	5	Chapitre 5. Différents niveaux de planification.	Cours magistraux, lectures
48	12	60		

REMARQUE:

La participation aux exercices en laboratoire est obligatoire pour chaque étudiant(e).

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Répartition des notes

- Examen partiel : 30%
- Examen final : 30%
- Travail pratique individuel (rapport) : 15%
- Travail pratique en équipe (rapport) : 25%

Autres précisions :

Les notes de cours ou les références ne sont pas permises aux examens.

L'ensemble des examens et travaux sont corrigés selon un barème évaluant principalement la compréhension de l'étudiante et étudiant, soit 60% des points accordés à la compréhension du thème abordé et 40% à la bonne formulation et le choix des faits et des idées.

La qualité du français et de la présentation générale sont aussi prises en considération lors de l'évaluation (10% de chaque note).

La remise en retard d'un rapport de laboratoire ou de visite d'usine entraîne une pénalité de 10% par jour de retard.

MATÉRIEL OBLIGATOIRE

Aucun.

RÈGLES DISCIPLINAIRES - PLAGIAT

Tout étudiant qui commet une infraction en matière de plagiat, est passible de sanctions. Tout étudiant est tenu de respecter les règles relatives à la protection du droit d'auteur. Constitue notamment du plagiat le fait de:

- lxxxvi) copier textuellement un ou plusieurs passages provenant d'un ouvrage sous format papier ou électronique sans mettre ces passages entre guillemets et sans en mentionner la source;
 - lxxxvii) résumer l'idée originale d'un auteur en l'exprimant dans ses propres mots (paraphraser) sans en mentionner la source;
 - lxxxviii) traduire partiellement ou totalement un texte sans en mentionner la provenance;
 - lxxxix) remettre un travail copié d'un autre étudiant (avec ou sans l'accord de cet autre étudiant);
 - xc) remettre un travail téléchargé d'un site d'achat ou d'échange de travaux scolaires.
-

AUTRES RÈGLES DE L'INSTITUTION

- Concernant la qualité du français
- Concernant la présentation des travaux
- Concernant la remise des travaux
- Concernant le plagiat et la fraude
- Concernant la révision de notes

RÉFÉRENCES ET LECTURES SUGGÉRÉES

LISTE DES OUVRAGES OBLIGATOIRES

À préciser par le professeur

LISTE DES OUVRAGES RECOMMANDÉS

RÉFÉRENCES GÉNÉRALES

Baillargeon, G. 1977. Introduction à la programmation linéaire. Les Éditions SMG, Trois-Rivières, Québec. 189 pp.

Barrette, Y., Gauthier, G., et Paquette, A. 1996. Aménagement de la forêt pour fins de production ligneuse. *Dans* Manuel de foresterie. Les Presses de l'Université Laval, Québec. p. 647-672.

Baskerville, G.L. 1985. Adaptive management: Wood availability and habitat availability. *For. Chron.* 61(2):171-175.

Baskerville, G.L. 1986. Understanding forest management. *For. Chron.* 62(4): 339-347.

Baskerville, G.L. 1987. Comprendre l'aménagement forestier. *Forêt Conservation* 53(9): 47-56.

Bettinger, P., and Sessions, J. 2003. Spatial forest planning: To adopt or not to adopt? *J. For.* 101(2): 24-29.

Boston, K., and Bettinger, P. 1999. An analysis of Monte Carlo integer programming, simulated annealing, and taboo search heuristics for solving spatial harvest scheduling problems. *Forest Science* 45 : 292-301.

Bousson, G. 2003. Gestion forestière intégrée : Approche basée sur l'analyse multi-critères. Les Presses agronomiques de Gembloux, Gembloux (Belgique). 303 pp.

Brumelle, S.L., Carley, J.S., Vertinsky, I.B., and Wehrung, D.A. 1991. Evaluating silvicultural investments: A review in the Canadian context. *Forestry Abstracts* 52(9): 803-856.

- Buongiorno, J., and Gilles, J.K. 1987. Forest management and economics: A primer in quantitative methods. Macmillan Publishing Company, New York. 285 pp.
- Buongiorno, J., and Gilles, J.K. 2003. Decision methods for forest resource management. Academic Press (Elsevier Science), New York. 439 pp.
- CERFO, 2004. Analyse des problématiques sur les calculs de la possibilité forestière. Dans le cadre de la Commission d'étude sur la gestion de la forêt publique québécoise.
- Davis, L.S. 1988. Modèles de planification de la récolte : Options et stratégies. *Dans* Texte des communications COMFOR'88 - L'informatique en foresterie : Une réalité. A.C.P.P.P., Montréal. p. F45-F51.
- Davis, L.S., Johnson, K.N., Bettinger, P.S., and Howard, T.E. 2001. Forest management: To sustain ecological, economic and social values (4th ed.). McGraw-Hill, New York. 804 pp.
- Davis, R. 1993. Analyzing Ontario's timber supply with the Strategic Forest Management Model (SFMM). *In* Analytical approaches to resource management. Éditeur R.Davis, O.M.N.R., Forest Policy Branch, Sault Ste. Marie, Ontario. p. 52-71.
- Davis, R., and Martell, D.L. 1993. A decisions support system that links short-term silvicultural operating with long-term forest-level strategic plans. *Can. J. For. Res.* 23(6): 1078-1095.
- De Steiguer, J.E., Liberti, L., Schuler, A., and Hansen, B. 2003. Multi-criteria decision models for forestry and natural resources management: An annotated bibliography. Northeastern Research Station, Forest Service, U.S.D.A., Radnor, Pennsylvania. Gen. Tech. Rep. NE-307. (<http://www.fs.fed.us/ne>)
- Doyon, F. 2003. Synthèse du colloque sur la planification forestière - L'aménagement intégré des ressources en milieu forestier : Concepts et outils. Forêt Modèle du Bas-Saint-Laurent, Rimouski, Québec. (http://www.foret.fmodbsl.qc.ca/colloque%20plan.%20forestiere/index_colloque.html)
- Dubourdiou, J. Manuel d'aménagement forestier. Paris : Office national des Forêts. Lavoisier, 1997. XV-159 p.
- Gillis, M.D., and Leckie, D.G. 1996. Forest inventory update in Canada. *For. Chron.* 72(2): 138-156.
- Gordon, S.N., Johnson, K.N., Reynolds, K.M., Crist, P., and Brown, N. 2004. Decision support systems for forest biodiversity: Evaluation of current systems and future needs. Final Report - Project A10. National Commission on Science and Sustainable Forestry, Washington, DC. (<http://www.ncseonline.org/NCSSF/>)
- Hunter Jr., M.L. 1990. Wildlife, forests and forestry: Principles of managing forests for biological diversity. Prentice Hall, Englewood Cliffs, New Jersey. 370 pp.
- Karsenty, A. 2002. Informations et commentaires. *Le développement en question* (119) : 21-30.
- Lessard, G., et Vézina, S. 1997. Le calcul de la possibilité forestière avec SYLVA II. *L'Aubelle* 121 : 32-33.
- Lessard, G., Bédard, S., Pelletier, F., Gauthier, G., Vézina, S., Gagnon, R., Roy, M., Trudel, P., Dion, É., Blouin, G., Robert, J.-P., et Phillibert, Y. 2004. Document de référence : Méthode de

calcul de la possibilité forestière avec SYLVA II (15^e édition). Centre Collégial de transfert de technologie en foresterie (CERFO), Sainte-Foy, Québec.

Leuschner, W.A. 1990. Forest regulation, harvest scheduling and planning techniques. John Wiley and Sons, New York. 281 pp.

MacDonald, G.B., and Rice, J.A. 2004. An active adaptive management case study in Ontario boreal mixedwood stands. *For. Chron.* 80(3): 391-400.

MacLean, D.A., MacKinnon, W.E., Porter, K.B., Beaton, K.P., Cormier, G.E., and Morehouse, S. 2000. Use of forest inventory and monitoring data in the spruce budworm decision support system. *Computers and Electronics in Agriculture* 28: 101-118.

Mailly, D., Pothier, D., et Turbis, S. 2000. Les modèles de simulation forestière à l'échelle du peuplement : l'exemple de la Colombie-Britannique. *L'Aubelle* 133 : 19-21.

MRNO. 2009. Manuel de planification de la gestion forestière pour les forêts de la Couronne de l'Ontario. Toronto, Imprimeur de la Reine pour l'Ontario, 447 pp.

Nabuurs, G.J., and Päivinen, R. 1996. Large-scale forestry scenario models: A compilation and review. European Forest Institute, Joensuu, Finland. Working Paper No. 10.

Nobert, Y., Ouellet, R., et Parent, R. 2001. La recherche opérationnelle (3^e éd.). Gaëtan Morin : éditeur. Boucherville, Québec. 464 pp.

OIFQ, 2009. Manuel de foresterie. Seconde édition, Éditeurs : Éditions MultiMondes et Ordre des ingénieurs forestiers du Québec, 1510 pages, ISBN : 9782895441380.

Peng, C. 2000a. Growth and yield models for uneven-aged stands: past, present and future. *Forest Ecology and Management* 132: 259-279.

Références tropicales

Angelsen, A. (ed.). 2009. Realising REDD+ - National strategy and policy options. CIFOR, Bogor, Indonesia. 362 p.

ATIBT, 2005. Étude sur le plan pratique d'aménagement des forêts naturelles de production tropicales africaines – Application au cas de l'Afrique centrale, Volet 3 « Aspects faunistiques ». Paris, France.

ATIBT, 2005. Étude sur le plan pratique d'aménagement des forêts naturelles de production tropicales africaines – Application au cas de l'Afrique centrale, Volet 2 « Aspects sociaux ». Paris, France.

ATIBT, 2007. Étude sur le plan pratique d'aménagement des forêts naturelles de production tropicales africaines – Application au cas de l'Afrique centrale, Volet 1 « Production forestière ». Paris, France.

Boscolo, M. and Buongiorno, J. 1997. Managing a tropical rainforest for timber, carbon storage and tree diversity. *Commonwealth Forestry Review* 76(4): 246-254.

Bruijnzeel, L.A. 1992. Managing tropical forest watersheds for production: where contradictory theory and practice co-exist. *In* Miller, F.R. and K.L. Adam (editors). Wise management of tropical forests. Proceedings of the Oxford conference on tropical forests, 1992, pp. 37-75. Oxford Forestry Institute.

Catinot, R. 1965. Sylviculture tropicale en forêt dense africaine. *Bois et Forêts des Tropiques* 100 : 5-18, 101 : 3-16, 102 : 3-16, 103 : 3-16, 104 : 17-29.

- Catinot, R. 1967. Sylviculture tropicale dans les zones sèches de l'Afrique. Bois et Forêts des Tropiques 111 : 19-32, 112 : 3-29.
- Catinot, R. 1997. L'aménagement durable des forêts denses tropicales humides. ATIBT et éditions Scytale, Paris, 100 p.
- CBD-IUCN, 2010. A good practice guide – Sustainable forest management, biodiversity and Livelihoods.
- CTFT, 1989. Mémento du forestier. Troisième édition, série techniques rurales en Afrique, ministère de la coopération, Paris, France. 1266 p. (La 3^e édition est disponible sur le WEB et une 4^e édition a été publiée).
- Dawkins, H.C. and Philip, M.S. 1998. Tropical moist forest silviculture and management – A history of success and failure. CAB International, Wallingford, UK, 359 p.
- Delwaulle, J.-C. 1978-1979. Plantations forestières en Afrique tropicale sèche – Techniques et espèces à utiliser. Bois et Forêts des Tropiques 181, 182, 183, 184, 185, 186, 187, 188.
- Dupuis, B. 1998. Bases pour une sylviculture en forêt dense tropicale humide africaine. Projet FORAFRI / CIRAD Forêt, France.
- Dupuis, B. et Mille, G. 1991. Les plantations à vocation de bois d'œuvre en Afrique intertropicale humide. Étude FAO Forêts 98, Rome, Italie. 225 p.
- Evans, J. 1992. Plantation forestry in the tropics. Second edition, Clarendon Press, Oxford, UK. 403 p.
- Fairhead, J. and Leach, M. 1998. Reframing Deforestation – Global analysis and local realities in West Africa. Routledge, New York, USA. 238 p.
- FAO, 1994. Readings in sustainable forest management. FAO Forestry Paper 122, Rome.
- FAO. 2000. La gestion forestière participative : une stratégie pour une gestion durable des forêts d'Afrique. Actes de l'atelier international sur la foresterie communautaire en Afrique, 26-30 avril 1999, Banjul, Gambie. FAO-GTZ-Gambia Government, Rome. 423 p.
- Fimbel, R.A., Robinson, J.G. and Grajal, A. 2001. The cutting edge: conserving wildlife in logged tropical forest. Columbia University Press. 700 p.
- Fournier, F. et Sasson, A. Écosystèmes forestiers tropicaux d'Afrique. Recherches sur les ressources naturelles XIX. ORSTOM-UNESCO, Paris, 473 p.
- Gomez-Pompa, A., Whitmore, T.C. and Hadley, M. (editors). 1991. Rain forest regeneration and management. MAB series, volume 6, UNESCO, Paris, France and The Parthenon Publishing Group, Carnforth, UK. 457 p.
- Gregersen, H., Draper, S. and Elz, D. (editors). 1989. People and Trees – The role of social forestry in sustainable development. The World Bank, Washington, DC, USA. 273 p.
- Hladik, C.M., Hladik, A., Pagezy, H., Linares, O.F., Koppert, G.J.A. et Froment, A. 1996. L'alimentation en forêt tropicale – Interactions bioculturelles et perspectives de développement. Vol.1 : Les ressources alimentaires – Production et consommation. Vol.2 : Bases culturelles des choix alimentaires et stratégies de développement. UNESCO-MAB, Éditions UNESCO, Paris. 1406 p.
- Huxley, P. 1999. Tropical agroforestry. Blackwell Science, Oxford, UK. 371 p.
- Lamprecht, H. 1989. Silviculture in the tropics. GTZ, Eschborn, Germany, 296 p.

- Lammerts van Bueren, E.M. and Blom, E.M. 1997. Hierarchical framework for the formulation of sustainable forest management standards. The Tropenbos Foundation, Backhuys Publishers, Leiden, The Netherlands. 82 p.
- Leroy Deval, J. 1976. Biologie et sylviculture de l'okoumé. Tome I : la sylviculture de l'okoumé, 355 p. Tome II : Maladies et défauts de l'okoumé, 76 p. CTFT, Nogent-sur-Marne, France.
- Lowe, P.D. 1995. The limits to the use of criteria and indicators for sustainable forest management. *Commonwealth Forestry Review* 74(4): 343-349.
- Montagnini, F. and Ashton, M.S. (editors). 2000. The silvicultural basis for agroforestry systems. CRC Press, Boca Raton, USA. 278 p.
- Nasi, R. and Frost, P.G.H. 2009. Sustainable forest management in the tropics: is everything in order but the patient still dying. *Ecology and Society* 14(2): 40-?
- Oates, J.F. 1999. Myth and reality in the rain forest – How conservation strategies are failing in West Africa. University of California Press, Berkeley, USA. 310 p.
- Pancel, L. (editor). 1993. Tropical forestry handbook. Springer-Verlag, Berlin, Germany. 2 volumes, 1738 p.
- Sayer, J. and Campbell, B. 2004. The science of sustainable development – Local livelihoods and the global environment. Cambridge University Press, Cambridge, UK. 268 p.
- Sharma, N.P. (editor). 1992. Managing the world's forests – Looking for balance between conservation and development. IBRD (World Bank) and Kendall/Hunt Publishing Company, Dubuque, USA. 605 p.
- UICN, 1989. La conservation des écosystèmes forestiers d'Afrique Centrale. UICN, Gland, Suisse. 124 p.
- Vanclay, J.K. 1994. Modelling forest growth and yield – Applications to mixed tropical forests. CAB International, Wallingford, UK. 312 p.
- White, F. 1986. La végétation de l'Afrique. Mémoire accompagnant la carte de végétation de l'Afrique UNESCO/AETFAT/UNSO. ORSTOM-UNESCO, Paris, 384 p. (Traduction de l'anglais par P. Bamps du Jardin botanique national de Belgique).
- Whitmore, T.C. 1998. An introduction to tropical rain forests. Second edition, Oxford University Press, Oxford, UK. 282 p.
- Ze Meka, E. 2006. Sustainability of dense and humid African forests: the end of the tunnel or the crossing of the desert. *International Forestry Review* 8(1): 54-64.

GESTION DE PROJETS

ENSEIGNANT : (NOM ET TITRE DE FONCTION)

CONTACT : (EMAIL DU PROFESSEUR)

CRÉDITS: 4

HORAIRE : (À COMPLÉTER PAR L'INSTITUTION)

DESCRIPTION GÉNÉRALE DU COURS

La gestion de projet est l'art de diriger et de coordonner des ressources humaines et matérielles tout au long de la vie d'un projet, en utilisant des techniques de gestion modernes pour atteindre des objectifs prédéfinis d'envergure, de coûts, de temps, de qualité et de satisfaction des parties prenantes. Centrée sur les résultats, la gestion de projet ou la gestion par projet sont des modes de fonctionnement fondamentaux des organisations.

Le cours couvre toutes les étapes de la gestion de projets: de la conception à la terminaison. On y expose le contexte organisationnel dans lequel s'intègrent la planification, la programmation et le contrôle de projets. On y présente des concepts, des approches à la décomposition d'un projet (ingénierie de projet – WBS), des représentations de projet (réseau PERT, modèle GERT, etc.) et des techniques adaptées à la gestion de projet (CPM: durée de projet et marges des activités, nivellement et allocation des ressources requises, optimisation des coûts du projet, choix multicritère de la cédule à implanter, simulation de réalisations, etc.).

Le programme du cours comprend deux blocs. Le premier présente le cadre explicitant les étapes de la gestion de projets. Durant le déroulement de ce bloc, le participant conceptualise son projet individuel. Le deuxième bloc présente des approfondissements de concepts spécialisés utiles en gestion de projets (traitement du risque, implantation, allocation des ressources, etc.). Durant la présentation du deuxième bloc, le participant réalise la planification de son projet.

PRÉ-REQUIS :

Aucun

OBJECTIF GÉNÉRAL DU COURS:

Rendre le participant autonome dans l'exercice de la gestion de projet, c'est-à-dire la planification, la programmation et le contrôle de projets.

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES DU COURS (SAVOIR-FAIRE) :

Au terme de ce cours, l'étudiant sera en mesure de :

1. Maîtriser le vocabulaire propre au domaine pour faciliter les communications
2. Appliquer une démarche logique d'analyse pour la gestion de projets
3. Maîtriser des techniques de planification, de programmation et de contrôle de projets
4. Gérer des projets d'envergure

DESCRIPTION DU CONTENU DE COURS (SAVOIRS)

Chapitre 1. Introduction

- 1.1. Qu'est-ce qu'un projet et la gestion de projet?
- 1.2. Interface projet-organisation
- 1.3. Responsabilités du gestionnaire de projet
- 1.4. Gérer et leadership

Chapitre 2. Planification de projet

- 2.1. Contenu d'un plan de projet
- 2.2. Ingénierie de projet
- 2.3. Plan d'action
- 2.4. Structure de découpe
- 2.5. Matrice de responsabilités
- 2.6. Représentation réseau CPM/PERT
- 2.7. Chemin et temps critiques
- 2.8. Marges totales et libres
- 2.9. Méthode de budgétisation
- 2.10. Erreurs aléatoires et systématiques

Chapitre 3. Programmation des activités

- 3.1. Tableaux GANTT et cédules préliminaires
- 3.2. Considérations sur les cédules préliminaires
- 3.3. Critères de performance et évaluation des cédules préliminaires
- 3.4. Choix d'une cédule définitive
- 3.5. Cas d'un portfolio de projets

Chapitre 4. Suivi et contrôle d'un projet

- 4.1. Cycle de gestion, planification-suivi-contrôle
- 4.2. Collecte et présentation des données

- 4.3. Indicateurs d'avancement
- 4.4. Analyse des écarts et ajustement
- 4.5. Révision de la planification

Chapitre 5. Incertitude et estimation

- 5.1. Estimation de la durée et du coût d'une tâche
- 5.2. Distribution de la durée et du coût d'un projet selon une approche de simulation
- 5.3. Distribution de la durée et du coût d'un projet selon une approche probabiliste
- 5.4. Simulation d'un calendrier particulier

APPROCHE PÉDAGOGIQUE

Les rencontres prendront la forme d'exposés où les concepts seront présentés et discutés. Des travaux ou lectures hebdomadaires et la réalisation de la planification d'un projet seront complémentaires à la présentation des concepts.

TRAVAUX PRATIQUES ET TRAVAUX DIRIGÉS

TP 1 : Développer les représentations réseau à partir des plans d'action soumis.

TP 2 : Suivi et contrôle – La programmation d'un projet ainsi qu'un rapport d'avancement des travaux sont soumis aux étudiants. Le travail consiste à évaluer les écarts de performance et d'ajuster la programmation pour refléter les nouvelles projections quant à l'échéancier et aux coûts du projet.

TP 3 : Effectuer une analyse de risque (échéancier et budget) pour le projet soumis. Ce travail consiste à simuler le temps et le coût de réalisation du projet en prenant en compte l'incertitude associée au temps et au coût de réalisation de quelques activités du projet. Les étudiants doivent présenter les fonctions de distribution cumulative représentant :

- la probabilité de compléter le projet en fonction du temps
- la probabilité de compléter le projet en fonction du budget

Travail dirigé : Chaque participant doit se choisir un projet à planifier. Cette planification doit incorporer tous les concepts du cours. Le choix du projet peut être influencé par le domaine d'étude du participant ou ses intérêts personnels. Le choix du projet se fera après discussion avec le professeur. L'annexe 1 précise le format du rapport final à rendre au professeur.

CALENDRIER

Nombre d'heures			Chapitres	Activités pédagogiques
Cours	Travaux	Total		

magistraux	Pratiques			
5	0	5	Chapitre 1. Introduction	Cours magistraux
10	5	15	Chapitre 2. Planification de projet	Cours magistraux Travail pratique 1
15	0	15	Chapitre 3. Programmation des activités	Cours magistraux
10	5	15	Chapitre 4. Suivi et contrôle d'un projet	Cours magistraux Travail pratique 2
5	5	10	Chapitre 5. Incertitude et estimation	Cours magistraux Travail pratique 3
45	15	60		

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Répartition des notes :

- Examen théorique (60 %)
- Travail dirigé (25 %)
- Travaux pratiques (3) (15 %)

Autres précisions :

Les notes de cours ou les références ne sont pas permises aux examens.

La qualité du français et la présentation, tant aux examens que dans les laboratoires sont pris en considération lors de l'évaluation (10% de chaque note).

La remise en retard d'un travail pratique entraîne une pénalité de 10% par jour de retard.

MATÉRIEL OBLIGATOIRE

À préciser par le professeur

REGLES DISCIPLINAIRES - PLAGIAT

Tout étudiant qui commet une infraction en matière de plagiat, est passible de sanctions. Tout étudiant est tenu de respecter les règles relatives à la protection du droit d'auteur. Constitue notamment du plagiat le fait de:

- xc) copier textuellement un ou plusieurs passages provenant d'un ouvrage sous format papier ou électronique sans mettre ces passages entre guillemets et sans en mentionner la source;
- xcii) résumer l'idée originale d'un auteur en l'exprimant dans ses propres mots (paraphraser) sans en mentionner la source;
- xciii) traduire partiellement ou totalement un texte sans en mentionner la provenance;
- xciv) remettre un travail copié d'un autre étudiant (avec ou sans l'accord de cet autre étudiant);

xcv) remettre un travail téléchargé d'un site d'achat ou d'échange de travaux scolaires.

AUTRES RÈGLES DEL'INSTITUTION

- Concernant la qualité du français
- Concernant la présentation des travaux
- Concernant la remise des travaux
- Concernant le plagiat et la fraude
- Concernant la révision de notes

RÉFÉRENCES ET LECTURES SUGGÉRÉES

LISTE DES OUVRAGES OBLIGATOIRES

À préciser par le professeur

LISTE DES OUVRAGES RECOMMANDÉS

À préciser par le professeur

ANNEXE I – Le rapport final (RF) de la planification de votre projet

PRÉSENTATION

- Page titre : Rapport final de la planification du projet ... « **Titre** »... par ... « **Votre nom** »....
- Préface : lien entre ce cours, votre programme d'études et le projet choisi (contour du projet : fictif, futur, ou réalisé.)
- Sommaire (de type « exécutif ») : le projet (début-fin/coût/nature par rapport aux objectifs) et contenu du rapport.
- Table des matières

INTRODUCTION

- Contexte et nature du projet ; situation actuelle et désirée ; promoteur et mandataire.
- Mandat, votre rôle
- Objectifs du projet (budget, échéance et spécifications).

I MODÉLISATION DU PROJET

- Ingénierie de projet : modes de réalisation, choix d'un mode parmi plusieurs ; départements impliqués, hypothèses de réalisation.
- Description de chaque tâche (2-3 phrases).
- Modélisation de chaque type de ressources (mesure, disponibilité et tarification).
- Liste des tâches avec durées, préalable(s) et quantités requises de chaque type de ressources.
- Réseau des activités (sans contrainte de ressources); durée initiale du projet et marges totales et libres (sans contrainte de ressources).
- Identification et criticité de certains risques du projet quant à l'échéance, au budget ou aux spécifications ; plan d'action(s) du risque le plus critique.

II CÉDULES PRÉLIMINAIRES

- Modélisation des différentes ressources requises et disponibles, leur criticité (ICR et autres indices).
- Diagrammes GANTT et utilisation des ressources (coûts, équipements, personnels, matières premières,...)
- Incertitude des durées de certaines tâches et implication sur la DP.
- Contrainte de disponibilité de certains types de ressources.
- Nivellement de certains types de ressources.
- Relation coût-durée du projet.
- Discussion générale sur les cédules préliminaires.

III CÉDULE DÉFINITIVE (plan de réalisation)

- Facteurs à considérer dans le choix de la programmation définitive (motivation).

- Détermination de la cédule définitive (processus de détermination).
- La cédule définitive : calendrier des activités et utilisation des ressources.
- Coût de réalisation du projet pour chaque période de la programmation définitive.
- Recommandations quant à l'exécution de la programmation.

IV CONTRÔLE

- Système de contrôle pour la réalisation et le contrôle du projet.
- Exemple d'un rapport d'étape à un point de contrôle donné ; Analyse du rapport d'étape (indicateurs et ratios).
- Prévisions quant à la DP révisée et aux quantités de ressources nécessaires pour terminer le projet.
-

RÉFÉRENCES et ANNEXES

- Développements techniques et présentations élaborées, on y réfère dans le texte.
- Les graphiques les plus pertinents devraient être intégrés dans le texte.

CONVENTIONS INTERNATIONALES RELATIVES À LA FORESTERIE

ENSEIGNANT :	(NOM ET TITRE DE FONCTION)
CONTACT :	(EMAIL DU PROFESSEUR)
CRÉDITS :	4
HORAIRE :	(À COMPLÉTER PAR L'INSTITUTION)

DESCRIPTION GÉNÉRALE DU COURS

Ce cours passe en revue les conventions internationales relatives aux forêts et à l'environnement.

PRÉ-REQUIS :

Politique forestière I, Gouvernance forestière I, Principes de gestion des ressources naturelles du bassin du Congo, Législation forestière et environnementale du bassin du Congo

OBJECTIFS GÉNÉRAUX

1. Familiariser l'étudiant avec les conventions internationales, sous régionales et autres engagements relatifs aux forêts et à l'environnement.

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES (SAVOIR-FAIRE) DU COURS :

Au terme de ce cours, l'étudiant sera en mesure :

8. Reconnaître les politiques forestières régionales, africaines et mondiales, incluant les ressources, les acteurs et les processus.
9. Comprendre le rôle des politiques forestières internationales et régionales dans la gestion des ressources forestières.
10. Effectuer l'analyse comparative de politiques forestières nationales en lien avec les enjeux internationaux.
11. Savoir exprimer son opinion lors de débats sur les enjeux internationaux des politiques forestières.

DESCRIPTION DU CONTENU DE COURS (SAVOIRS) :

Chapitre 1. Généralité sur les conventions et traités internationaux

- 1.1. Concepts, principes et définitions
- 1.2. Élaboration
- 1.3. Adoption

1.4. Suivi de la mise en œuvre

Chapitre 2. Principales conventions internationales.

- 2.1. RAMSAR (Convention sur les zones humides d'importance internationale).
- 2.2. CITES (Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction).
- 2.3. Liste rouge mondiale des espèces menacées de l'UICN (*UICN Red data book*).
- 2.4. CDB (Convention sur la diversité biologique).
- 2.5. Critères et Indicateurs de UICN/OIBT et Principes, Critères et Indicateurs OAB/OIBT pour la gestion durable des forêts tropicales naturelles africaines.
- 2.6. CCNUCC (Convention cadre des Nations Unies sur les changements climatiques).
- 2.7. Protocole de Kyoto, Johannesburg, Copenhague, Cancun, Nagoya, et autres.
- 2.8. Documents du REDD, REDD+, REDD++ (Réduction des émissions liées à la déforestation et à la dégradation des forêts ; mécanismes de développement propre (MDP)).
- 2.9. AUTRES (agenda 21, NEPAD, COMIFAC, etc.).

Chapitre 3. Accords et engagements sous régionaux

- 3.1. Processus de Brazzaville
- 3.2. Déclaration de Yaoundé
- 3.3. Création de la COMIFAC, CEFDHAC, RIFFEAC, RAPAC, PACEBCo, etc.
- 3.4. Déclaration de Brazzaville
- 3.5. Déclaration de Libreville
- 3.6. APV/FLEGT

Chapitre 4. Les processus verticaux et horizontaux de prises de décisions dans un système multi-niveau

Chapitre 5. Les principaux acteurs multi-niveaux en politique forestière

Chapitre 6. Les liens entre les politiques forestières et les politiques existantes dans les secteurs d'activités connexes

Chapitre 7. Les principaux événements historiques liés aux négociations internationales

APPROCHE PÉDAGOGIQUE

Le cours est dispensé sous forme des exposés magistraux pour présenter les concepts et leur application. Les discussions en groupe seront favorisées par le biais d'ateliers thématiques afin de faire bénéficier aux étudiants de l'expérience des professionnels. Plusieurs lectures synthèses et études de cas sur les différentes conventions seront présentées et discutées. Des discussions de groupe sont prévues à la fin de chaque cours pour permettre aux étudiants d'échanger et de faire en groupe la synthèse des apprentissages.

TRAVAUX PRATIQUES (TP) ET TRAVAUX DIRIGÉS

TP1 : En petit groupe (2-3 étudiants), les étudiants réalisent une recherche bibliographique et afin de produire une analyse des effets de l'application d'une convention internationale pour un cas donné. Le choix de la convention doit au préalable avoir été approuvé par le professeur. Un rapport de 20-25 pages est déposé et une présentation orale est aussi prévue devant la classe.

CALENDRIER

Nombre d'heures			Chapitres	Activités pédagogiques
Cours magistraux	Travaux Pratiques	Total		
4	0	4	Chapitre 1. Généralité sur les conventions et traités internationaux	Exposé interactif, lectures
8	2	10	Chapitre 2. Principales conventions internationales.	Exposé interactif, lectures, TP1
8	2	10	Chapitre 3. Accords et engagements sous régionaux	Exposé interactif, lectures, TP1
4	4	8	Chapitre 4. Les processus verticaux et horizontaux de prises de décisions dans un système multi-niveau	Exposé interactif, lectures, TP1
2	4	6	Chapitre 5. Les principaux acteurs multi-niveaux en politique forestière	Exposé interactif, lectures, TP1
4	8	12	Chapitre 6. Les liens entre les politiques forestières et les politiques existantes dans les secteurs d'activités connexes	Exposé interactif, lectures, TP1
4	6	10	Chapitre 7. Les principaux événements historiques liés aux négociations internationales	Exposé interactif, lectures, TP1 (fin)

34	26	60		
----	----	----	--	--

REMARQUE:

La participation aux exercices en laboratoire est obligatoire pour chaque étudiant(e).

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Répartition des notes :

- Travail pratique (50%) : 30 % pour le rapport et 20% pour la présentation orale
- Examen final : 50%

Autres précisions :

Les notes de cours ou les références ne sont pas permises aux examens.

La qualité du français et la présentation, tant aux examens que dans les laboratoires sont pris en considération lors de l'évaluation (10% de chaque note).

La remise en retard d'un rapport de laboratoire ou de visite d'usine entraîne une pénalité de 10% par jour de retard.

MATÉRIEL OBLIGATOIRE

Aucun.

RÈGLES DISCIPLINAIRES - PLAGIAT

Tout étudiant qui commet une infraction en matière de plagiat, est passible de sanctions. Tout étudiant est tenu de respecter les règles relatives à la protection du droit d'auteur. Constitue notamment du plagiat le fait de:

- xcvi) copier textuellement un ou plusieurs passages provenant d'un ouvrage sous format papier ou électronique sans mettre ces passages entre guillemets et sans en mentionner la source;
- xcvii) résumer l'idée originale d'un auteur en l'exprimant dans ses propres mots (paraphraser) sans en mentionner la source;
- xcviii) traduire partiellement ou totalement un texte sans en mentionner la provenance;
- xcix) remettre un travail copié d'un autre étudiant (avec ou sans l'accord de cet autre étudiant);
- c) remettre un travail téléchargé d'un site d'achat ou d'échange de travaux scolaires.

AUTRES RÈGLES DE L'INSTITUTION

- Concernant la qualité du français
- Concernant la présentation des travaux
- Concernant la remise des travaux
- Concernant le plagiat et la fraude
- Concernant la révision de notes

RÉFÉRENCES ET LECTURES SUGGÉRÉES

LISTE DES OUVRAGES OBLIGATOIRES

À préciser par le professeur

LISTE DES OUVRAGES RECOMMANDÉS

À préciser par le professeur

GOVERNANCE DU CHANGEMENT

ENSEIGNANT : (NOM ET TITRE DE FONCTION)
CONTACT : (EMAIL DU PROFESSEUR)
CRÉDITS: 4
HORAIRE : (À COMPLÉTER PAR L'INSTITUTION)

DESCRIPTION GÉNÉRALE DU COURS

En réponse aux échanges internationaux dictés par la mondialisation, les deux dernières décennies ont été marquées par la recherche continue de nouveaux cadres de référence, de réglementations et de modes d'actions permettant d'assurer une gestion durable des forêts. La nature et l'intensité de ce processus de changement progressif se manifeste de différentes façons en fonction des situations sociale, politique et culturelle, et ce même si celles-ci sont régies par le même processus global.

Ce cours s'intéresse à la formulation de politiques et à leur mise en œuvre comme mode de gouvernance réflexive, sur la base des interactions entre les différents intervenants et parties prenantes dans le contexte où leurs demandes, positions, réactions, et alliances sont en constante reconstruction sous l'action d'un apprentissage mutuel et des adaptations qui en découlent.

Le contenu du cours couvre les fondements théoriques (sur l'analyse de système, la théorie de la résilience, la théorie de la double spirale) et présente des études de cas empiriques permettant de comprendre la logique des changements observés dans la gouvernance des forêts. Le contenu du cours permettra de démontrer comment le comportement adaptatif des intervenants les plus forts se fonde sur la volonté de conserver l'intégrité du pouvoir, et ce sous l'action de mécanismes de résilience.

PRÉ-REQUIS :

Gouvernance forestière I – principes et concepts, Gouvernance forestière II – Institutions et modes d'intervention, Politique forestière I – principes et concepts, Politique forestière II – Analyse et évaluation des politiques et de la gouvernance forestière

OBJECTIFS GÉNÉRAUX DU COURS :

1. Connaître les fondements théoriques de la gouvernance du changement
2. Comprendre la logique des changements observés dans la gouvernance des forêts

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES DU COURS (SAVOIR-FAIRE) :

Au terme de ce cours, l'étudiant sera en mesure de :

1. Comprendre les concepts de base de la gouvernance du changement
2. Analyser de façon critique les initiatives actuelles de réforme du système forestier et identifier leurs forces et leurs faiblesses
3. Comprendre l'utilité de l'analyse de systèmes comme outil pour évaluer les justifications et les résultats issus des processus de réforme des politiques forestières
4. Comprendre le rôle joué par les différents intervenants et parties prenantes impliqués dans la mise en œuvre de politiques forestières dans un contexte de changement

DESCRIPTION DU CONTENU DE COURS (SAVOIRS)

Chapitre 1. Introduction à la gouvernance du changement

- 1.1. Qu'est-ce que la gouvernance du changement et dans quel contexte s'applique-t-elle?
- 1.2. Structure de gouvernance et cycles de changements
- 1.3. Les systèmes adaptatifs et la nécessité de gouverner le changement
- 1.4. La complexité des changements
- 1.5. Le rôle de la science dans la gouvernance du changement

Chapitre 2. Gouvernance du changement et organisations

- 2.1. L'inertie organisationnelle : comment et pourquoi?
- 2.2. Rôles des différents acteurs et dynamique des interactions
- 2.3. Aspects publics et privés de la gouvernance du changement et gouvernance hybride
- 2.4. Le changement dans les systèmes centralisés non démocratiques

Chapitre 3. Analyse de système

- 3.1. Introduction à la politique forestière et notions de base des réformes
- 3.2. Principes directeurs et positionnement des intervenants face au changement de politique forestière
- 3.3. Actualisation des politiques forestières et éléments de changement dans le Bassin du Congo
- 3.4. Approche par analyse de la dynamique systémique

3.4.1. Système politique et réforme de politiques forestières en tant que processus systémique

3.4.2. Réforme de la politique forestière en tant que processus systémique dans le Bassin du Congo

Chapitre 4. Gouvernance du changement et résilience

4.1. Introduction à la théorie de la résilience

4.2. La résilience des parties

4.3. Exemples de mécanismes de résilience dans le Bassin du Congo

Chapitre 5. Théorie de la double spirale

5.1. Qu'est-ce que la double spirale?

5.2. Exemple d'application : agences de gestion des forêts d'état et participation

5.3. Autres exemples d'application de la théorie de la double spirale dans les processus de réforme des politiques forestières

APPROCHE PÉDAGOGIQUE

Pour la théorie, des exposés magistraux seront utilisés pour présenter des synthèses et des exemples. Ils serviront aussi à orienter les étudiants dans leur travail personnel. Des discussions de groupes animées par le professeur serviront à débattre des idées et concepts présentés et seront utilisés pour favoriser l'intégration des apprentissages. Ces exercices de discussion en groupe auront lieu en classes et il est attendu que tous les étudiants y participent activement.

L'évaluation des connaissances sera effectuée de façon continue au cours de la session. Elle se fera par le biais d'examens et de travaux écrits et le professeur tiendra aussi compte de la présence au cours et du degré de participation active de l'étudiant(e).

TRAVAUX PRATIQUES ET TRAVAUX DIRIGÉS

TP1 : Étude cas réalisée en équipe de 2 personnes. Les sujets seront prédéterminés par le professeur et seront attribués par tirage au sort. Les équipes seront aussi déterminées aléatoirement. À la fin du cours, les équipes devront présenter leur travail au reste du groupe sous la forme d'un exposé oral.

CALENDRIER

Nombre d'heures			Chapitres	Activités pédagogiques
Cours magistraux	Travaux Pratiques	Total		
10	5	15	Chapitre 1. Introduction à la gouvernance du changement	Cours magistraux
10	5	15	Chapitre 2. Gouvernance du changement et organisations	Cours magistraux Discussions, TP1
10	5	15	Chapitre 3. Analyse de système	Cours magistraux Discussions, TP1
5	0	5	Chapitre 4. Gouvernance du changement et résilience	Cours magistraux Discussions
5	5	10	Chapitre 5. Théorie de la double spirale	Cours magistraux Discussions, TP1
40	20	60		

REMARQUE

La présence en classe et la participation aux discussions de groupe est obligatoire pour chaque étudiant (e)

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Répartition des notes

- Examen partiel : 30%
- Examen final : 30%
- Travail pratique - document : 20% - présentation orale : 10%
- Présence en classe et participation aux discussions : 10%

Autres précisions

Les notes de cours ou les références ne sont pas permises aux examens.

La qualité du français et la présentation, tant aux examens que dans les travaux pratiques, sont pris en considération lors de l'évaluation (10% de chaque note).

La remise en retard d'un rapport de laboratoire ou de visite d'usine entraîne une pénalité de 10% par jour de retard.

MATÉRIEL OBLIGATOIRE

Aucun

REGLES DISCIPLINAIRES - PLAGIAT

Tout étudiant qui commet une infraction en matière de plagiat, est passible de sanctions. Tout étudiant est tenu de respecter les règles relatives à la protection du droit d'auteur. Constitue notamment du plagiat le fait de:

- ci) copier textuellement un ou plusieurs passages provenant d'un ouvrage sous format papier ou électronique sans mettre ces passages entre guillemets et sans en mentionner la source;
- cii) résumer l'idée originale d'un auteur en l'exprimant dans ses propres mots (paraphraser) sans en mentionner la source;
- ciii) traduire partiellement ou totalement un texte sans en mentionner la provenance;
- civ) remettre un travail copié d'un autre étudiant (avec ou sans l'accord de cet autre étudiant);
- cv) remettre un travail téléchargé d'un site d'achat ou d'échange de travaux scolaires.

AUTRES RÈGLES DEL'INSTITUTION

- Concernant la qualité du français
- Concernant la présentation des travaux
- Concernant la remise des travaux
- Concernant le plagiat et la fraude
- Concernant la révision de notes

RÉFÉRENCES ET LECTURES SUGGÉRÉES

LISTE DES OUVRAGES OBLIGATOIRES

À préciser par le professeur

LISTE DES OUVRAGES RECOMMANDÉS

Buttoud, G. ed. 2011. Changes in forest governance as a collective learning process. *Forest Policy and Economics* 13(2):87-154.

Kouplevatskaya, I. 2006: The involvement of stakeholders in a forest policy reform process; democracy promotion and power re-distribution. *Swiss Forestry Journal* 157(10):483-490.

Kouplevatskaya, I. 2009. Adaptation to change and re-designing of governance systems: cases from small-scale rural forestry. *Small-scale Forestry* 8(2):231-247.

Andresen, Steinar. 2007. "The effectiveness of UN environmental institutions." *International Environmental Agreements: Politics, Law and Economics* 7 (September 1): 317-336. doi:10.1007/s10784-007-9048-0.

Benson, Melinda Harm, and Ahjond S. Garmestani. 2011. "Can We Manage for Resilience? The Integration of Resilience Thinking into Natural Resource Management in the United States." *Environmental Management* 48 (June 1): 392-399. doi:10.1007/s00267-011-9693-5.

Dingwerth, Klaus, and Margot Eichinger. 2011. "Tamed Transparency: How Information Disclosure under the Global Reporting Initiative Fails to Empower." *Global Environmental Politics* 10 (3) (September 26): 74-96.

Khagram, Sanjeev and Saleem H. Ali: 2008 "Transnational Transformation" Chapter published in Park, Jacob, Ken Conca, and Matthias Finger. 2008. *The Crisis of Global Environmental Governance: Towards a New Political Economy of Sustainability*. 1st ed. Routledge, Chapter linked at:

<http://www.hbs.edu/socialenterprise/pdf/Chapter8TransnationalTransformations.pdf>

ENJEUX DES CHANGEMENTS CLIMATIQUES EN LIEN AVEC LA GESTION DES FORÊTS

ENSEIGNANT:	(NOM ET TITRE DE FONCTION)
CONTACT:	(EMAIL DU PROFESSEUR)
CRÉDITS:	4
HORAIRE:	(À COMPLÉTER PAR L'INSTITUTION)

DESCRIPTION GÉNÉRALE DU COURS

Ce cours fait un rappel des notions concernant les changements climatiques et les liens importants avec le cycle du carbone des forêts tropicales, ainsi que les impacts des changements climatiques sur la déforestation et la dégradation des forêts. Les interventions de l'homme par l'agriculture et l'exploitation forestière sont aussi abordées en lien avec le cycle du carbone des forêts. L'étudiant(e) sera donc amené à réfléchir sur l'impact de la déforestation et la dégradation des forêts sur le climat et les services environnementaux. Les mesures possibles d'atténuation seront aussi décrites. Finalement, ce cours fera un tour d'horizon des institutions internationales, régionales et nationales qui touchent aux changements climatiques en lien avec la foresterie dans le cadre de leurs activités.

PRÉ-REQUIS

Aucun

OBJECTIFS GÉNÉRAUX DU COURS

1. Initier l'étudiant aux éléments scientifiques des changements climatiques, du cycle du carbone et au rôle des forêts dans ce cycle.
2. Présenter aux étudiants les facteurs de déforestation et de dégradation des forêts tout en intégrant les concepts d'adaptation et d'atténuation face aux changements climatiques.
3. Doter l'étudiant des connaissances sur les éléments contextuels nécessaires à la compréhension du concept REDD+ dans le contexte des institutions responsables des changements climatiques

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES DU COURS (SAVOIR-FAIRE) :

Au terme de ce cours, l'étudiant sera en mesure de :

1. Identifier les causes des changements climatiques observés;

2. Identifier les facteurs de déforestation et de dégradation des forêts et les lier à des solutions;
3. Décrire le concept de paiements pour services environnementaux;
4. Comparer et utiliser les différents outils économiques qui s'offrent dans le Bassin du Congo;
5. Analyser les outils légaux et politiques en place pour définir le cadre théorique d'un projet REDD.

DESCRIPTION DU CONTENU DE COURS (SAVOIRS)

Chapitre 1. Rappel des éléments scientifiques des changements climatiques

- 1.1. Évolution du climat : modèles d'évolution du climat (rapports du GIEC).
- 1.2. L'effet de serre : description du phénomène, son effet sur le climat, les différents gaz à effet de serre et leur rôle.
- 1.3. Évaluation générale des changements climatiques aux échelles planétaire, continentale et régionale : scénarios d'émissions et fonctionnement des modèles numériques du climat, projections futures du climat.
- 1.4. Triangle de stabilisation des GES : outil de réduction des émissions de gaz à effet de serre, instruments de mesure des GES, activités de groupe

Chapitre 2. Les facteurs de déforestation et de dégradation des forêts

- 2.1. Définition des concepts (forêt, dégradation, déforestation, conversion, transition forestière)
- 2.2. Impacts de la déforestation et de la dégradation des forêts sur le climat et les services environnementaux
 - 2.2.1. Impact sur les changements climatiques (variation climatique à des échelles locales, précipitations, couche de fumée, vents, régime des feux, alébo, etc.)
 - 2.2.2. Impact sur les services environnementaux (services de production, de protection, de régulation, antiérosive, socio-culturel, récréatif, support (cycle du carbone, cycle de l'eau, fertilité des sols, pollinisation)
 - 2.2.3. Autres secteurs d'activités (agriculture, élevage, exploitation des produits forestiers ligneux et non-ligneux)
- 2.3. Effets des changements climatiques sur les processus dans l'écosystème forestier (effet feedback)

- 2.3.1. Perturbation du régime hydrique et désertification (augmentation des sécheresses)
- 2.3.2. Feux de forêt (augmentation de la fréquence)
- 2.3.3. Dynamique des populations de ravageurs forestiers
- 2.3.4. Autres perturbations et modifications des peuplements forestiers
- 2.4. Causes anthropiques de la déforestation et de la dégradation des forêts dans le Bassin du Congo
 - 2.4.1. Causes directes : agriculture, dendro-énergie, exploitation forestière, exploitation minière, urbanisation, grands projets de développement
 - 2.4.2. Causes indirectes : pauvreté, pressions démographiques, tenure forestière, crises socio-politiques, absence d'alternatives viables pour les communautés

Chapitre 3. Les différents outils économiques, politiques et légaux qui s'offrent dans le Bassin du Congo

- 3.1. Mécanismes de flexibilité du protocole de Kyoto (mécanismes de développement propre (MDP), mise en œuvre conjointe (MOC))
- 3.2. Paiements pour services environnementaux (PSE)
 - 3.2.1. Description des services environnementaux
 - 3.2.2. Différents types de paiement pour services environnementaux
- 3.3. Marchés du carbone, marchés volontaires : exemples de standards existants pour les marchés du carbone (exemple : VCS, Plan Vivo), paiement pour la conservation de la biodiversité, de l'eau, pour le carbone forestier, bois, énergie
- 3.4. Fonds spéciaux applicables pour les forêts du Bassin du Congo

Chapitre 4. Le concept de réduction des émissions dues à la déforestation et à la dégradation des forêts (REDD)

- 4.1. Notions de base et historique (RED, REDD, REDD+, REDD++)
 - 4.2. Conservation et sécurisation des stocks de carbone
 - 4.3. Conservation de la biodiversité dans le cadre de la REDD+
 - 4.4. Le cadre de REDD+ : organigramme et rôle des intervenants (développeur, investisseur et communauté)
 - 4.5. Opportunités et défis de la REDD+ : conservation intégrale, prise en compte des populations locales et autochtones, changements des modes
-

d'utilisation des terres, droit d'usage (terre et ressources naturelles),
reboisement

Chapitre 5. Les contraintes politico-administratives et institutionnelles à différentes échelles pour la construction des stratégies régionales et nationales REDD

- 5.1. Description des stratégies REDD+ (international, régional, national)
- 5.2. Organes du REDD+ (consultatif et de gestion)
- 5.3. Cadre légal et réglementaire nécessaires à la mise en œuvre de la stratégie REDD+
- 5.4. La gouvernance multi-échelle pour une mise en œuvre adéquate de REDD+
- 5.5. Expériences concrètes dans les pays du Bassin du Congo

APPROCHE PÉDAGOGIQUE

Pour la théorie, des exposés magistraux seront utilisés pour présenter des synthèses et des exemples. Des conférences seront données par des experts locaux afin de contextualiser les enjeux.

L'évaluation des connaissances est effectuée de façon continue au cours de la session. La réalisation d'un travail écrit permettra de vérifier l'acquisition des connaissances et votre compétence à appliquer et à transférer les notions étudiées à des situations concrètes. Cette évaluation des connaissances sera complétée par un examen écrit.

TRAVAUX PRATIQUES (TP) ET TRAVAUX DIRIGÉS

TP 1 : Travail sur les facteurs de déforestation et de dégradation : Chaque étudiant(e) devra se pencher sur le cas de son pays respectif et identifier et documenter les facteurs directs et indirects de déforestation et de dégradation des forêts, la situation des changements climatiques et l'évolution de REDD+. Dans un premier temps, l'étudiant(e) aura défini le contexte particulier de son pays. En au final, il ou elle devra proposer des solutions possibles pour atténuer les impacts des changements climatiques.

CALENDRIER

Nombre d'heures			Chapitres	Activités pédagogiques
Cours magistraux	Travaux pratiques	Total		
10	0	10	Chapitre 1. Rappel des éléments scientifiques des changements climatiques	Cours théoriques
10	5	15	Chapitre 2. Les facteurs de	Cours théoriques,

			déforestation et de dégradation des forêts	discussion en groupe, conférenciers, exercice sur les facteurs de la déforestation et de dégradation (contexte REDD+)
10	5	15	Chapitre 3. Les différents outils économiques, politiques et légaux qui s'offrent dans le Bassin du Congo	Cours théorique, présentation d'exemples concrets
10	0	10	Chapitre 4. Le concept de réduction des émissions dues à la déforestation et à la dégradation des forêts (REDD)	Cours théoriques, présentation de projets pilotes REDD par des conférenciers
5	5	10	Chapitre 5. Les contraintes politico-administratives et institutionnelles à différentes échelles pour la construction des stratégies régionales et nationales REDD	Cours théoriques, réflexion en groupe sur les enjeux politiques et administratifs
45	15	60		

REMARQUES

La participation aux exercices en laboratoire est obligatoire pour chaque étudiant(e).

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Répartition des notes :

- Travail sur les facteurs de déforestation (30%)
- Examen final récapitulatif (70%)

Autres précisions :

Le français utilisé dans vos travaux d'évaluation doit être correct et sera pris en considération lors de l'évaluation (10% de chaque note). Un travail illisible, jugé irrecevable par votre professeur, vous sera retourné pour être refait.

La remise en retard d'un travail entraîne une pénalité de 10% par jour de retard.

Les notes de cours ou les références ne sont pas permises aux examens.

MATÉRIEL OBLIGATOIRE

Angelsen, A., Brockhaus, M., Kanninen, M., Sills, E., Sunderlin, W.D. et Wertz-Kanounnikoff, S. 2010. Réaliser la REDD+ : Options stratégiques et politiques nationales. CIFOR, Bogor, Indonésie.

Angelsen, A., Brockhaus, M., Sunderlin, W.D. and Verchot, L.V. 2012. Analyzing REDD+: Challenges and choices. CIFOR, Bogor, Indonesia.

Fonds international de développement agricole (FIDA). 2010. Cartographie participative : l'approche évolutive du FIDA – conception et exécution des projets de cartographie participative. Rome. 47 p.

GIEC, 2007. Bilan 2007 des changements climatiques. Contribution des Groupes de travail I, II et III au quatrième Rapport d'évaluation du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat [Équipe de rédaction principale, Pachauri, R.K. et Reisinger, A.]. GIEC, Genève, Suisse, 103 p.

Megevand, C. et al. ?? Dynamiques de déforestation dans le Bassin du Congo – Réconcilier la croissance économique et la protection de la forêt.

Parker, C., Mitchell, A., Triverdi, M. et Mardas, N. 2009. Le Petit Livre Rouge du REDD+.

Pelletier, J. et Gélinas, N. 2013. Foresterie communautaire et REDD+ : synergies et obstacles potentiels. Les Cahiers de l'Institut EDS, Université Laval.

RÈGLES DISCIPLINAIRES - PLAGIAT

Tout étudiant qui commet une infraction en matière de plagiat, est passible de sanctions. Tout étudiant est tenu de respecter les règles relatives à la protection du droit d'auteur. Constitue notamment du plagiat le fait de:

- cvi) copier textuellement un ou plusieurs passages provenant d'un ouvrage sous format papier ou électronique sans mettre ces passages entre guillemets et sans en mentionner la source;
- cvii) résumer l'idée originale d'un auteur en l'exprimant dans ses propres mots (paraphraser) sans en mentionner la source;
- cviii) traduire partiellement ou totalement un texte sans en mentionner la provenance;
- cix) remettre un travail copié d'un autre étudiant (avec ou sans l'accord de cet autre étudiant);
- cx) remettre un travail téléchargé d'un site d'achat ou d'échange de travaux scolaires.

AUTRES RÈGLES DE L'INSTITUTION

- Concernant la qualité du français
- Concernant la présentation des travaux
- Concernant la remise des travaux
- Concernant le plagiat et la fraude
- Concernant la révision de notes

RÉFÉRENCES ET LECTURES SUGGÉRÉES

LISTE DES OUVRAGES OBLIGATOIRES

À préciser par le professeur

LISTE DES OUVRAGES RECOMMANDÉS

Agrawala, S. et al., 2010. Plan or React? : Analysis of Adaptation Costs and Benefits Using Integrated Assessment Models. OECD Environment Working Papers, No. 23, OECD Publishing.

Boscolo, M. and Buongiorno, J. 1997. Managing a tropical rainforest for timber, carbon storage and tree diversity. Commonwealth Forestry Review 76(4): 246-254.

Buttoud, G. 2012. From PES to REDD : Making policy tools and economic mechanisms interact for a better forest governance. Forest Policy and Economics. Vol. 18. pp. 1-3.

Brown, S. 1997. Estimating biomass and biomass change of tropical forests – A primer. FAO Forestry Paper 134. Rome, 55 p.

Dubash, N.K., Raghunandan, D., Sant, G. et Sreenivas, A. 2013. Indian Climate Change Policy: Exploring a Co-Benefits Based Approach. Economic & Political Weekly (2013) XLVIII (22): 47-61.

Gibbs H.K., Brown, S., Niles, J.O. and Foley, J.A. 2007. Monitoring and estimating tropical forest carbon stocks: making REDD a reality. Environ. Res. Lett. 2. 13 pp.

Peach Brown, H.C. 2011. Gender, climate change and REDD+ in the Congo Basin forests of Central Africa. International Forestry Review. Vol. 13(2): 163-176.

Southgate, D. 1998. Tropical forest conservation – An economic assessment of the alternatives in Latin America. Oxford University Press, Oxford, UK. 175 p. (Note: malgré ses applications en Amérique latine, très intéressant au niveau des approches pour l’Afrique).

Springate-Baginski, O. and Wollenberg, E. (eds.) 2010. REDD, forest governance and rural livelihoods: the emerging agenda. CIFOR, Bogor, Indonesia.

Van Noordwijk, M., Suyanto, S., Velarde, S., Purnomo, H., Hoan, D.T. and Hoang, M.H. 2011. Stakeholder perspectives on ‘fair and efficient’ benefit distribution along the CREDD value chain. Project Report. Bogor, Indonesia. World Agroforestry Centre - ICRAF, SEA Regional Office. 67 p.

Woomer, P.L. and Palm, C.A. 1998. An approach to estimating carbon stocks in tropical forests and associated land uses. Commonwealth Forestry Review 77(3): 181-190 (Special issue: Forestry and carbon storage).

MANAGEMENT DES ORGANISATIONS

ENSEIGNANT : (NOM ET TITRE DE FONCTION)

CONTACT : (EMAIL DU PROFESSEUR)

CRÉDITS: 4

HORAIRE : (À COMPLÉTER PAR L'INSTITUTION)

DESCRIPTION GÉNÉRALE DU COURS

Ce cours vise à approfondir les concepts et les approches de la gestion stratégique des organisations, à la lumière des tendances actuelles de l'économie et en fonction des défis nouveaux que ces tendances posent à l'entreprise. Ce cours analyse, dans un premier temps, les grandes écoles de pensée en gestion stratégique d'entreprise. Par la suite, les facteurs qui influent sur les décisions stratégiques selon divers types d'environnements sont étudiés en profondeur. Une revue des principaux modèles existants en ce domaine amène l'étudiant à effectuer ses propres synthèses des facteurs explicatifs de la gestion stratégique.

PRÉ-REQUIS :

Aucun

OBJECTIFS GÉNÉRAUX DU COURS

1. Connaître les concepts de base et les approches théoriques de la gestion des organisations
2. Développer une compréhension du domaine de la stratégie de gestion et des principaux outils utilisés dans la gestion des organisations

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES DU COURS (SAVOIR-FAIRE)

Au terme de ce cours, l'étudiant sera en mesure de :

1. Comprendre les différentes approches utilisées dans la gestion stratégique des organisations
2. Approfondir les concepts de base de la gestion des organisations à la lumière des tendances actuelles de l'économie et en fonction des défis que ces tendances posent à l'organisation
3. Maîtriser les principaux outils de la gestion stratégique tout en étant conscient de leurs mérites et de leurs limites
4. Prendre conscience des principes de structuration et d'animation qui régissent les organisations

5. Développer une attitude et des réflexes d'analyse stratégique, une pensée stratégique et un raisonnement rigoureux à partir de l'étude des problèmes rencontrés par les organisations dans leur fonctionnement

DESCRIPTION DU CONTENU DE COURS (SAVOIRS)

Chapitre 1. Nature, enjeux et finalité des organisations

- 1.1. Définition et composantes d'une organisation
- 1.2. Le management des organisations
- 1.3. L'entreprise et l'atteinte des objectifs économiques par la production de biens et services
- 1.4. Les organisations publiques et la mise en œuvre de politiques publiques
- 1.5. Les organisations à but non lucratif et la production de biens et services sans la recherche du profit

Chapitre 2. La gestion des ressources humaines dans les organisations

- 2.1. Les différents acteurs et leurs rôles
- 2.2. La recherche de compétences
- 2.3. Rémunération et motivation
 - 2.3.1. Importance de la motivation des employés et de la réputation de l'entreprise
 - 2.3.2. Action collective et organisation : objectifs, contraintes et réalités

Chapitre 3. École de la planification : l'élaboration de la stratégie comme processus formel

- 3.1. Cinq tâches de la fonction administrative : Prévoir, Organiser, Commander, Coordonner, Contrôler (POCCC)
- 3.2. Organiser la production, prévoir et répartir le travail
 - 3.2.1. Caractéristiques et évolution des systèmes de production
 - 3.2.2. Les différentes formes d'organisation du travail
- 3.3. Fixer des objectifs, commander et contrôler les résultats
- 3.4. L'organisation et l'environnement en interaction
- 3.5. Définition des produits
- 3.6. Mesure des résultats et actions correctrices
- 3.7. Étude de cas

Chapitre 4. École de la conception : l'élaboration de la stratégie comme processus de conception

- 4.1. Analyse SWOT : Strengths (forces), Weaknesses (faiblesses), Opportunities (opportunités), Threats (menaces).

4.2. Origines internes et externes

4.3. Applications potentielles (état de l'existant, diagnostic d'une dynamique opérationnelle, évaluation d'une volonté et de ses effets)

4.4. Étude de cas

Chapitre 5. École du pouvoir et école culturelle : l'élaboration de la stratégie comme processus de négociation et de collectivité

5.1. Trois formes de domination (légale-rationnelle, traditionnelle, charismatique)

5.2. Formes du pouvoir

5.3. Pouvoir lié au poste occupé (pouvoir légitime, de récompense, coercitif)

5.4. Pouvoir personnel (pouvoir dû à la compétence, pouvoir charismatique)

5.5. Le leadership

5.6. L'appartenance à une communauté et les intérêts communs

Chapitre 6. Autres écoles de pensée

6.1. L'école du positionnement : l'élaboration de la stratégie comme processus analytique

6.2. L'école entrepreneuriale : l'élaboration de la stratégie comme processus visionnaire

6.3. L'école de l'apprentissage : l'élaboration de la stratégie comme processus émergent

APPROCHE PÉDAGOGIQUE

Ce cours utilise une méthodologie variée et dynamique. Celle-ci comprend des exposés relatifs aux concepts et aux outils, aux principales écoles de pensée à l'étude, de même qu'aux enjeux de la gestion des organisations. Des discussions sur les lectures, des études de cas et un travail pratique d'analyse de la stratégie de gestion d'une entreprise sont aussi prévus.

La méthode d'apprentissage est basée sur l'interactivité et met l'emphase sur le travail en équipe et la responsabilité individuelle. Au sein de l'équipe, la participation de tous les membres est essentielle: chacun est responsable de ses apprentissages et chacun doit contribuer à ce que l'équipe réalise ses objectifs. Il en est de même lors des séances de cours, la participation de tous aux discussions est un facteur majeur d'apprentissage: elle implique non seulement d'intervenir pour poser ou répondre à des questions, mais aussi de se positionner, de manifester son accord ou son désaccord et de faire part de son expérience. Le rôle de l'enseignant est de créer un contexte stimulant et favorable à l'apprentissage et d'accompagner les étudiants et les étudiantes dans leur démarche.

TRAVAUX PRATIQUES ET TRAVAUX DIRIGÉS

TP 1 : Il y aura un (1) travail pratique à réaliser en équipe. Ce travail consistera à faire l'analyse de la stratégie de gestion d'une entreprise et de son industrie. Les étudiants devront produire un rapport écrit de même que présenter leur travail au reste du groupe

dans le cadre d'un exposé oral. Des périodes seront allouées par le professeur durant le cours pour aider les étudiants à progresser dans leur travail.

CALENDRIER

Nombre d'heures			Chapitres	Activités pédagogiques
Cours magistraux	Travaux Pratiques	Total		
3	0	3	Chapitre 1. Nature, enjeux et finalité des organisations	Cours magistraux
6	0	6	Chapitre 2. La gestion des ressources humaines dans les organisations	Cours magistraux
6	6	12	Chapitre 3. École de la planification	Cours magistraux, Discussions
6	9	15	Chapitre 4. École de la conception	Cours magistraux, Discussions, Travail pratique
6	6	12	Chapitre 5. École du pouvoir et école culturelle	Cours magistraux, Discussions, Travail pratique
6	6	12	Chapitre 6. Autres écoles de pensée	Cours magistraux, Discussions, Travail pratique
33	27	60		

REMARQUE

La participation aux travaux pratiques et aux discussions en classe est obligatoire pour chaque étudiant(e).

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Répartition des notes :

- Examen partiel (35%)
- Examen final (35%)
- Travail d'équipe : rapport écrit (20%) et présentation orale (10%)

Autres précisions :

Les notes de cours ou les références ne sont pas permises aux examens.

La qualité du français et la présentation, tant aux examens que dans les travaux pratiques, sont pris en considération lors de l'évaluation (10% de chaque note).

La remise en retard d'un rapport de laboratoire ou de visite d'usine entraîne une pénalité de 10% par jour de retard.

MATÉRIEL OBLIGATOIRE

À préciser par le professeur

REGLES DISCIPLINAIRES - PLAGIAT

Tout étudiant qui commet une infraction en matière de plagiat, est passible de sanctions. Tout étudiant est tenu de respecter les règles relatives à la protection du droit d'auteur. Constitue notamment du plagiat le fait de:

- cx i) copier textuellement un ou plusieurs passages provenant d'un ouvrage sous format papier ou électronique sans mettre ces passages entre guillemets et sans en mentionner la source;
- cx ii) résumer l'idée originale d'un auteur en l'exprimant dans ses propres mots (paraphraser) sans en mentionner la source;
- cx iii) traduire partiellement ou totalement un texte sans en mentionner la provenance;
- cx iv) remettre un travail copié d'un autre étudiant (avec ou sans l'accord de cet autre étudiant);
- cx v) remettre un travail téléchargé d'un site d'achat ou d'échange de travaux scolaires.

AUTRES RÈGLES DEL'INSTITUTION

- Concernant la qualité du français
- Concernant la présentation des travaux
- Concernant la remise des travaux

- Concernant le plagiat et la fraude
- Concernant la révision de notes

RÉFÉRENCES ET LECTURES SUGGÉRÉES

LISTE DES OUVRAGES OBLIGATOIRES

Safari en pays stratégie. L'exploration des grands courants de la pensée stratégique (2^e édition)

- Auteur : Henry Mintzberg, Bruce Ahlstrand, Joseph Lampel
- Éditeur : Pearson(Paris, 2009)
- ISBN : 9782744074158

Traduction de l'édition originale : « Strategy Safari ». 2nd edition. United Kingdom : PearsonEducation Limited, 2009.

LISTE DES OUVRAGES RECOMMANDÉS

Livres

ANDREWS, K.R., The Concept of Corporate Strategy. Homewood IL : Irwin, 1987.

ANSOFF, H.I. Stratégie du développement de l'entre COLLINS, J.C.. PORRAS, J.L Bâties pour durer. Les entreprises visionnaires ont-elles un secret ? Paris: First Editions, 1996. Traduction de l'édition originale: « Built to last ». New York: Harper Business, 1994.

CHANDLER, A.D. Stratégies et structures de l'entreprise. Paris: Éditions d'Organisation, c1989.

COLLINS, J. C. De la performance à l'excellence. Village Mondial, 2006. Traduction de la version originale : « Good to Great », Harper Business, 2001.

COLLINS, J. Ces géants qui s'effondrent. Pourquoi certaines entreprises déclinent quand d'autres résistent, Pearson Education France, 2010.

DAHLVIG, A. La success story IKEA. Une vision de la croissance. Comment une petite entreprise suédoise est devenue un géant mondial de la distribution. Les Éditions Diateino, 2012.

GRANT, R. M. Contemporary Strategy Analysis. Text and Cases. 7e edition, United Kingdom: John Wiley & Sons Ltd, 2010.

HAMEL, G., PRAHALAD, C.K., La conquête du futur. Stratégies audacieuses pour prendre en main le devenir de votre secteur et créer les marchés de demain, Paris : InterEditions, 1995. Traduction de l'édition originale: « Competing for the Future ». Boston: Harvard Business School Press, 1994.

MINTZBERG, H. Grandeur et décadence de la planification stratégique. Paris: Dunod, 1994. Traduction de l'édition originale: « The Rise or Fall of Strategic Planning ». New York : The Free Press, 1994.

DUTCH, R., /SHELL GROUP, « Shell Global Scenarios to 2025: The Future Business Environment: Trends, Trade-Offs and Choices », Peterson Institute; Spiral edition, 2005.

SHELL GROUP Scenarios: An Explorer's Guide, Global Business Environment, Shell International 2003.

PORTER, M.E. Choix stratégiques et concurrence. Techniques d'analyse des secteurs et de la concurrence dans l'industrie. Paris: Economica, 1990. Traduction de l'édition originale: « Competitive Strategy ». New York: The Free Press, 1980. MAGRETTA, J. La méthode Michael Porter. Déjouer la concurrence et élaborer les meilleures stratégies d'affaires avec le plus grand expert en compétitivité de Harvard, Les Éditions Transcontinental, 2012.

de l'édition originale: « The Rise or Fall of Strategic Planning ». New York : The Free Press, 1994.

PORTER, M.E. Choix stratégiques et concurrence. Techniques d'analyse des secteurs et de la concurrence dans l'industrie. Paris: Economica, 1990. Traduction de l'édition originale: « Competitive Strategy ». New York: The Free Press, 1980.

Articles

BARNEY, J.B., Organizational Culture: Can It be a Source of Sustained Competitive Advantage? Academy of Management Review. (11, 3), 1986. Pages 656-665.

CAMPBELL, A., RENSHAW, P., ENGSTROM, S. The black and white and grey of strategy. Journal of Strategy and Management. 3(4). 2010. Pages 344 à 351

CUNNINGHAM, J. M., Good strategy, bad strategy. Directorship.2011, 37 (3). Pages 74 à 75.

GRANT, R.M., The Resource-based Theory of Competitive Advantage: Implications for Strategy Formulation, California Management Review. (33, 3), 1991. Pages 114 à 135.

KARAGIANNOPOULOS, G.D., GEORGOPOULOS, N., NIKO LOUPOS, K. Fathoming Porter's Five Forces Model in the Internet Era, Info, Vol. 7 , No. 6, 2005. Pages 66 à 76.

MONNOYER-LONGÉ, M. C., LAPASSOUSE MADRID, C. Intégrer les sites web dans les stratégies: Concept et modèle. Revue Française de Gestion. 2007. No :173. Pages 145 à 155.

NONAKA, I., TOYAMA, R. The theory of the knowledge-creating firm: subjectivity, objectivity and synthesis. Industrial and Corporate Change. 14(3), 2005. Pages 319 à 406.

PORTER, M.E. The Five Competitive Forces That Shape Strategy, Harvard Business Review. January 2008. Pages 78 à 93. SHEKHAR, V. Perspectives in Strategic Management - a critique of strategy safari. The IUP Journal of Business Strategy. 6(2). 2009. Pages 43 à 55.

WALSH, P.R Dealing with the uncertainties of environmental change by adding scenario planning to the strategy reformulation equation, Management Decision, Vol. 43, No. 1, 2005. Pages 113 à 122.

WERNERFELT, B., The Resource-based View of the Firm: Ten Years After, Strategic Management Journal.(16), 1995. Pages 171 à 174.

ÉTUDE D'IMPACTS ENVIRONNEMENTAUX

ENSEIGNANT :	À DÉTERMINER
CONTACT :	À DÉTERMINER
CRÉDITS :	4
HORAIRE :	À DÉTERMINER

DESCRIPTION GÉNÉRALE DU COURS

Analyse des processus spécifiques aux études d'impacts et à l'évaluation environnementale stratégique. Examen et utilisation des éléments méthodologiques propres à la confection d'une étude d'impacts. Étude du cadre législatif et réglementaire concernant l'évaluation environnementale dans les pays du bassin du Congo et études de cas d'autres législations appliquées ailleurs dans le monde.

OBJECTIFS GÉNÉRAUX DU COURS

Rendre l'étudiant capable de réaliser une synthèse entre les éléments sociaux et biophysiques d'une problématique environnementale donnée de façon à faciliter les décisions au sujet de projets de développement. Habilitier l'étudiant à questionner la pertinence d'un projet et les modalités de mise en œuvre de manière systématique afin de considérer le contexte socio-environnemental.

Il s'agit de reconnaître la pertinence d'un projet ou d'une politique et de leurs modalités de mise en œuvre dans des perspectives de développement durable et de gouvernance territoriale.

Ce cours vise notamment à :

- Familiariser l'élève avec le processus technique qui définissent et structurent une étude d'impacts ;
- Introduire l'élève au processus institutionnel caractérisant l'évaluation environnementale stratégique dans le bassin du Congo et dans les grandes organisations mondiales concernées par les enjeux du développement économique, en lien avec les études d'impacts.
- Faciliter la compréhension de la réglementation prévalant dans le bassin du Congo pour d'encadrer la réalisation et l'utilisation d'études d'impacts.
- Fournir à l'étudiant des occasions d'employer des techniques de communication environnementale.

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES DU COURS (SAVOIRS-FAIRE)

Au terme de ce cours, l'étudiant sera en mesure de :

1. Comprendre les principes organisateurs d'une étude d'impacts;
2. Utiliser des techniques d'analyse d'impacts biophysiques et sociaux;
3. Appréhender les principes inhérents à la gestion du risque;
4. Connaître et utiliser un processus de participation du public;
5. Connaître le mécanisme institutionnel dans lequel s'inscrit une étude d'impacts dans les pays du bassin du Congo;
6. Proposer un plan pour la réalisation d'une étude d'impact.
7. Maitriser les concepts inhérents à l'évaluation environnementale stratégique.

DESCRIPTION DU CONTENU DE COURS (SAVOIRS)

Le cours comporte trois grands volets qui se déclinent comme suit, avec une emphase sur le premier volet :

- 5) Le cours entend familiariser l'élève avec le processus technique que représente une étude d'impacts. Les **notions de composantes essentielles, d'enjeux, d'impacts et d'itération** serviront à établir les fondations de cette section du cours. L'élève abordera aussi des techniques d'analyse appropriées aux dimensions biophysiques, socio-économiques et culturelles de projets de développement. Les **opérations d'identification, de description, de prédiction et de mesure des impacts** composeront une séquence d'activités avec laquelle l'élève devra se familiariser. Il sera également confronté aux problèmes posés par la **synthèse de l'information, la gestion du risque, l'établissement de compromis, la gestion adaptative** et la **participation du public** au cours de la réalisation d'une étude d'impacts.
- 6) Deuxièmement, le cours introduira l'élève au **processus institutionnel** caractérisant l'évaluation environnementale en lien avec les études d'impacts. Les cheminements prévus pour la participation du public, les **audiences publiques** et la **médiation environnementale**, seront étudiés avec une insistance sur l'aspect communication. L'emphase sera accordée aux procédures des pays du bassin du Congo. Cependant, le contexte réglementaire de l'évaluation environnementale en vigueur sous d'autres juridictions méritera aussi quelques considérations notamment en relation avec les partenaires importants (Union Européenne) et les bailleurs de fonds (Banque Mondiale, Banque Africaine de Développement, etc.).
- 7) Troisièmement, le cours abordera l'évaluation environnementale stratégique. Il s'agit d'habiliter l'étudiant à enrichir les processus décisionnels propres à la formulation de politiques, de plans stratégiques et de programmes en matière d'aménagement du territoire afin de considérer les options de développement qui réduisent les risques de dégradation environnementale et sociale.

DESCRIPTION DÉTAILLÉE DU CONTENU, PAR CHAPITRE

Chapitre 1. L'étude d'impact

- 1.1. Un mécanisme d'aide à la décision : Définition
- 1.2. Le processus itératif
- 1.3. Le processus technique en six points
- 1.4. Le processus institutionnel : aperçu des organisations du bassin du Congo
 - 1.4.1. Exemple : RDC, Gabon.
- 1.5. Les limites d'une étude d'impact
 - 1.5.1. Administratives
 - 1.5.2. Inhérentes au projet
 - 1.5.3. Naturelles
 - 1.5.4. Humaines
- 1.6. Le processus technique enrichi (en 14 points)
- 1.7. Importance de la participation du public
- 1.8. Exemple d'étude d'impact : « Le barrage de la rivière Berg en Afrique du Sud »

Chapitre 2. Le cadre institutionnel de l'étude d'impact

Chapitre 3. L'évaluation environnementale stratégique

- 3.1. Définition
- 3.2. Les objectifs
 - 3.2.1. Examiner la portée et la nature des effets environnementaux et socioéconomiques potentiels en amont d'une série de projets, d'un programme ou d'une politique
 - 3.2.2. Délimiter les secteurs sensibles
 - 3.2.3. Examiner les effets cumulatifs de travaux d'exploration et/ou d'exploitation sur l'environnement, sur les activités économiques et la population
 - 3.2.4. Simplifier les études d'impact de projets en abordant les questions génériques en amont
 - 3.2.5. Favoriser la responsabilité et la crédibilité auprès du grand public et des parties prenantes
 - 3.2.6. Attirer l'attention sur les responsabilités potentielles des acteurs
- 3.3. Les extrants
 - 3.3.1. Proposer des mesures de prévention et d'atténuation

- 3.3.2. Proposer des mesures de surveillance et de suivi pour maintenir l'intégrité de la faune et de ses habitats
- 3.3.3. Émettre des recommandations sur les conditions de réalisation des travaux basés sur des rapports d'étude préliminaires
- 3.3.4. Mettre en œuvre des stratégies de développement durable
- 3.4. Méthodologie de l'ÉES
- 3.5. Composition d'un rapport d'étude d'une ÉES
 - 3.5.1. Résumé pour les décideurs (sommaire)
 - 3.5.2. État des connaissances (contexte, objectifs et zone d'étude, caractéristiques des activités d'exploration et/ou d'exploitation, description et analyse du milieu, relations avec le milieu, portrait synthèse du milieu)
 - 3.5.3. Analyse et recommandations (évaluation des effets environnementaux et mesures de gestion, effets cumulatifs et synergiques, constats, enjeux et recommandations)
 - 3.5.4. Références et annexes
- 3.6. Applications de l'ÉES
- 3.7. Les liens entre l'ÉES et les outils de gestion environnementale
 - 3.7.1. Exemple de cas : conservation et utilisation durable de la biodiversité
 - 3.7.2. Exemple de cas : pour supporter les stratégies de réduction de la pauvreté

Chapitre 4. Cadrage, identification, analyse et atténuation des impacts

- 4.1. Définition du cadrage
- 4.2. Fonctions accomplies par le cadrage
- 4.3. La notion d'enjeu
- 4.4. Trilogie enjeu – composante – impact
- 4.5. La démarche de cadrage
 - 4.5.1. Poser le problème de développement
 - 4.5.2. Identifier les enjeux
 - 4.5.3. Prioriser les enjeux
 - 4.5.4. Organiser les enjeux en système
- 4.6. La notion d'importance
- 4.7. Le cadrage institutionnel
 - 4.7.1. Exemple : Le projet d'aménagement hydroélectrique Grande Baleine

- 4.8. La nature des impacts
- 4.9. L'identification des impacts
- 4.10. Des attributs essentiels : l'ampleur et l'importance
- 4.11. Cinq types de mesures d'atténuation
- 4.12. Les perspectives de l'atténuation

Chapitre 5. Les outils d'analyse et la perspective systémique

- 5.1. La liste de contrôle
- 5.2. La matrice
- 5.3. La chaîne de causalité
- 5.4. Méthode de la superposition
- 5.5. Système d'information géographique
- 5.6. Modèle de simulation
- 5.7. Système expert
- 5.8. Comité ad hoc
- 5.9. Notions d'analyse systémique : L'art de vivre avec la complexité

Chapitre 6. Analyser des impacts biophysiques

- 6.1. La fascination du vivant
- 6.2. Méthode par habitat
 - 6.2.1. Notion d'habitat
 - 6.2.2. Marges d'adaptabilité
 - 6.2.3. Dynamique d'adaptation
- 6.3. L'approche causale
- 6.4. L'approche réglementaire
- 6.5. Exemple d'un système socio-environnemental : « Le vautour de Shaugoun en Inde »

Chapitre 7. Analyser des impacts économiques

- 7.1. Aborder l'humain
- 7.2. Analyser les impacts économiques
 - 7.2.1. Analyses de retombées
 - 7.2.2. Analyse de rentabilité
- 7.3. Notions d'économie environnementale
 - 7.3.1. Techniques de monétisation
 - 7.3.2. Comptabilité verte et internalisation des impacts négatifs

Chapitre 8. Analyser des impacts sociaux

- 8.1. Les incidences politiques
- 8.2. Reconnaître les impacts sociaux
- 8.3. La coévolution écosystème / système social
- 8.4. L'analyse synthétique
- 8.5. L'approche diachronique
- 8.6. L'approche multicritère

Chapitre 9. La gestion des risques environnementaux

- 9.1. Définitions
- 9.2. Fréquence, sévérité et acceptabilité
- 9.3. Évaluation du risque
- 9.4. Arbre de défaillance
- 9.5. Communiquer le risque
- 9.6. Plan de contingence
- 9.7. Le principe de précaution

Chapitre 10. Le suivi environnemental et les critères de validation d'une étude d'impact

- 10.1. Le suivi environnemental
 - 10.1.1. Définition et mode d'emploi
 - 10.1.2. Le problème de la responsabilité vis-à-vis du suivi environnemental
 - 10.1.3. La « directive » des autorités environnementales
- 10.2. La surveillance des projets de développement
- 10.3. Les critères de validation d'une étude d'impact
 - 10.3.1. Vision systémique du projet
 - 10.3.2. Décision éclairée
 - 10.3.3. Processus participatif

APPROCHE PÉDAGOGIQUE

Ce cours se divise en deux composantes : théorique et pratique.

La composante théorique sous forme d'exposé magistral où le professeur expose les concepts généraux de la matière. Des conférenciers sont invités pour présenter certaines

études de cas. Des lectures suggérées sont distribuées aux étudiants à chaque cours pour permettre à ces derniers de mettre en perspective les apprentissages du cours, ou encore pour les préparer au cours suivant.

La composante pratique se compose à la fois d'exercices liés aux différents chapitres et de travaux pratiques à réaliser en petits groupes (3-4 étudiants). Ces exercices et travaux visent à l'appropriation des concepts et techniques vus en classe et sont notés.

TRAVAUX PRATIQUES ET TRAVAUX DIRIGÉS

TP1 : Travaux pratiques en équipe sur une étude d'impact. En petit groupe (3 – 4 personnes), les étudiants doivent examiner une étude d'impact et en faire une analyse critique. Pour chacun des chapitres vus en classe (1 à 9), il s'agit de constater l'écart entre la théorie et la pratique. À partir de ce constat, l'équipe peut juger que l'écart est motivé. Auquel cas, elle doit justifier son verdict. Dans plusieurs situations cependant, l'équipe devra suggérer des pistes de changement afin d'améliorer ou d'enrichir l'étude d'impact retenue.

Le rapport demandé devrait être réalisé tout au long de la session. Pour chacun des aspects traités en classe, une analyse de une à deux pages devrait être rédigée par rapport au contenu spécifique de votre étude d'impact. Le document final, de 15 – 25 pages, comportera une brève mise en situation du projet, une conclusion exprimant l'appréciation générale que l'équipe porte sur l'étude et l'analyse critique des aspects vus en classe à travers les dix modules en question.

CALENDRIER

Nombre d'heures			Chapitres	Activités pédagogiques et références au manuel (André et al. 2010)
Cours magistraux	Travaux pratiques	Total		
6	0	6	Chapitre 1. L'étude d'impact	Cours théorique Lectures : pp.65-103
6	0	6	Chapitre 2. Le cadre institutionnel de l'étude d'impact	Cours théorique, lectures.
8	1	9	Chapitre 3. L'évaluation environnementale stratégique	Cours théorique, lectures, TP1.
5	1	6	Chapitre 4. Cadrage, identification, analyse et atténuation des impacts	Cours théorique et TP1. Lectures : pp. 41 – 55, pp. 77–83 et pp. 91 – 101, Examen partiel
3	2	5	Chapitre 5. Les outils d'analyse et la perspective systémique	Cours théorique et TP1. Lectures : pp. 249- 289

3	2	5	Chapitre 6. Analyser des impacts biophysiques	Cours théorique et TP1. Lectures : Erickson pp.95 - 113
3	2	5	Chapitre 7. Analyser des impacts économiques	Cours théorique et TP1. Lectures : Loomis et Hefland pp. 141 - 212
3	2	5	Chapitre 8. Analyser des impacts sociaux	Cours théorique et TP1. Lectures : pp. 275 -286
3	2	5	Chapitre 9. La gestion des risques environnementaux	Cours théorique et TP1. Lectures : Loomis et Hefland pp. 267 - 289
6	2	8	Chapitre 10. Le suivi environnemental et les critères de validation d'une étude d'impact	Cours théorique et dépôt du TP1. Lectures : pp. 99 – 101, Examen final
46	14	60		

REMARQUE :

La réalisation des exercices suggérés à la fin de chaque chapitre est partie intégrante du cours. Il est donc obligatoire pour chaque étudiant(e) d'en prendre connaissance.

MATÉRIEL OBLIGATOIRE

André, P., C. E. Delisle et J.-P. Réveret (2010), *L'évaluation des impacts sur l'environnement ; processus, acteurs et pratique pour un développement durable*, troisième édition, Presses internationales Polytechniques, 398 p. Manuel accompagnant le déroulement du cours.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Répartition des notes :

- Examen partiel (40%)
- Examen final (40%)
- Travail d'équipe (20%)

Autres précisions :

Les notes de cours ou les références ne sont pas permises aux examens.

La distribution des cotes est réalisée selon la politique facultaire.

La qualité du français et la présentation, tant aux examens que dans les laboratoires sont pris en considération lors de l'évaluation (10% de chaque note).

La remise en retard d'un rapport entraîne une pénalité de 10% par jour de retard.

RÈGLES DISCIPLINAIRES - PLAGIAT

Tout étudiant qui commet une infraction en matière de plagiat, est passible de sanctions. Tout étudiant est tenu de respecter les règles relatives à la protection du droit d'auteur. Constitue notamment du plagiat le fait de:

- cxvi) copier textuellement un ou plusieurs passages provenant d'un ouvrage sous format papier ou électronique sans mettre ces passages entre guillemets et sans en mentionner la source;
- cxvii) résumer l'idée originale d'un auteur en l'exprimant dans ses propres mots (paraphraser) sans en mentionner la source;
- cxviii) traduire partiellement ou totalement un texte sans en mentionner la provenance;
- cxix) remettre un travail copié d'un autre étudiant (avec ou sans l'accord de cet autre étudiant);
- cxx) remettre un travail téléchargé d'un site d'achat ou d'échange de travaux scolaires.

AUTRES RÈGLES DE L'INSTITUTION

- Concernant la qualité du français
- Concernant la présentation des travaux
- Concernant la remise des travaux
- Concernant le plagiat et la fraude
- Concernant la révision de notes

RÉFÉRENCES ET LECTURES SUGGÉRÉES

- Canter, Larry W.** (1996), *Environmental impact assessment*, Second edition, McGraw-Hill Inc., 660 p.
- Erickson, P. A.** (1994), *A Practical Guide to Environmental Impact Assessment²*, Academic Press 266 p.
- Fisher, Thomas B.** (2007), *Theory and Practice of Strategic environmental Assessment*, Earthscan, 186 p.
- Gérin, M., P. Gosselin, S. Cordier, C. Viau, P. Quesnel et É. Dewailly** (2003), *Environnement et santé publique; Fondements et pratiques⁴*, Edisem inc., 1023 p.
- Handbook of Strategic Environmental Assessment**, edited by Barry Sadler, Ralf Aschemann, Jiri Dusik, Thomas B. Fischer, Maria R. Partidário and Rob Verheem, London, UK, Earthscan, 2011, 621 pp.

- Hanna, Kevin S.** (2005), *Environmental Impact Assessment; Practice and Participation*, Oxford University Press, 412 p.
- Leduc, G. A. et M. Raymond** (2000), *L'évaluation des impacts environnementaux ; Un outil d'aide à la décision*, Éditions Multi Mondes, 401 p.
- Loomis, J. and G. Helfand** (2003), *Environmental Policy Analysis for Decision Making*³, Kluwer Academic Press 326 p.
- Rossouw, N. et Malan, S.** 2007. The importance of theory in shaping social impact monitoring: lessons from the Berg River Dam, South Africa. *Impact Assessment and Project Appraisal* 25(4): 291-299.
- Vanclay, F. et D. A. Bronstein** (1995), *Environmental and Social Impact Assessment*, John Wiley & Sons, 325 p.

Sites internet d'intérêt

- *Ministère du développement durable, de l'environnement et des parcs du Québec*
<http://www.mddep.gouv.qc.ca/accueil/plan.htm> - evalEnvi
- *Bureau d'audiences publiques sur l'environnement*
<http://www.bape.gouv.qc.ca/>
- *Agence canadienne d'évaluation environnementale*
<http://www.ceaa-acee.gc.ca/default.asp?lang=Fr>
- *Association québécoise d'études d'impact*
<http://www.aqei.qc.ca>
- *International Association for Impact Assessment*
<http://www.iaia.org>
- *Site propre au manuel de références (André et al. 2010)*
<http://www.polymtl.ca/pub/sites/eie>
- *Handbook on SEA for Cohesion Policy 2007-2013 – Greening Regional Development Programmes Network*
http://ec.europa.eu/regional_policy/sources/docoffic/working/doc/sea_handbook_fi_nal_foreword.pdf
- *Exemple de cas : Évaluation environnementale stratégique sur la mise en valeur des hydrocarbures dans les bassins d'Anticosti, de Madeline et de la baie des Chaleurs*
<http://hydrocarburesmarins.gouv.qc.ca/ees.asp>
- *Lancement d'études d'impacts environnementaux au Gabon et au Congo*

<http://www.adiac-congo.com/content/projet-cab-lancement-des-etudes-dimpacts-environnementaux>

- *Site de la Banque Africaine de Développement sur les études d'impact environmental et social*
<http://www.afdb.org/fr/documents/environmental-social-assessments/environmental-and-social-impact-assessments-esias/democratic-republic-of-congo/>
- *Site de la FAO pour les études d'impact environnemental : directives pour les projets de terrain*
<http://www.fao.org/docrep/016/i2802f/i2802f.pdf>

Annexe A : Descriptifs et contenus des enseignements (SAVOIRS et SAVOIRS-FAIRE)

Code cours	Intitulé du cours	SAVOIRS (exigences cognitives minimales) Au terme de ce cours, l'étudiant aura appris :	SAVOIRS-FAIRE (compétences) Au terme de ce cours, l'étudiant sera en mesure de :
MPGF-020	Aménagement forestier intégré - concepts	<ul style="list-style-type: none"> • Les plans nationaux de planification forestière et environnementale (<i>PNLCD, PAFT, PNAE, autres</i>) • Les concepts classiques d'aménagement forestier (<i>définitions, rendement soutenu, concept de forêt normale, production et productivité, possibilités forestières, aménagement forestier simple et polyvalent</i>) • Les nouveaux concepts d'aménagement forestier durable (AFD) (<i>développement durable, conservation de la biodiversité, gestion des stocks de carbone, aménagement écosystémique, polyvalent, intensif et adaptatif, modèles de zonage, gestion participative</i>) • Les méthodes d'élaboration d'une stratégie d'aménagement forestier durable (<i>définition du territoire, établissement des portraits, évaluation des stratégies d'aménagement, formulation des objectifs, micro-zonage, conservation de la biodiversité, évolution des strates forestières, stratégies sylvicoles</i>) • Les différents niveaux de planification (<i>plan d'aménagement forestier durable, plan de gestion, plan d'opération, convention d'aménagement-exploitation</i>) 	<ul style="list-style-type: none"> • Identifier et de décrire les plans nationaux stratégiques en matière d'aménagement forestier durable. • Expliquer les différences entre l'aménagement forestier conventionnel et l'aménagement forestier durable. • Décrire les grands éléments d'une stratégie d'aménagement. • Identifier les éléments d'information utiles à l'élaboration d'une stratégie d'aménagement forestier durable. • Identifier les enjeux socio-économiques, environnementaux et de biodiversité dans une concession forestière pour une intégration dans les plans d'aménagement. • Contextualiser ces éléments dans le cadre de l'aménagement forestier dans les pays du Bassin du Congo. • Décrire les étapes de la mise en œuvre

Master Professionnel en Politique et Gouvernance forestière

			<p>d'une stratégie d'aménagement.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Décrire les différents plans d'aménagement forestier durable et leur finalité.
MPGF-009	Anglais technique	<i>Cours institutionnel</i>	<i>Cours institutionnel</i>
MPGF-013	Aspects sociaux de la gestion des forêts	<ul style="list-style-type: none"> • Une description socio-économique et écologique d'un territoire (<i>contexte et enjeux socio-économique et leur intégration dans le processus d'aménagement écosystémique, facteurs sociaux, économiques et culturels, inclusion des valeurs et connaissances locales</i>) • Le concept d'acceptabilité sociale et ses définitions (<i>coexistence des valeurs monétisables et éthiques, processus de construction de l'acceptabilité sociale, trilogie : valeurs, croyances et attitudes, quête d'acceptabilité sociale, dialogue civique</i>) • La théorie des choix collectifs (<i>fondements de la théorie des choix collectifs, agrégation des préférences individuelles au niveau collectif, théorème d'impossibilité</i>) • La gestion communautaire des forêts (<i>définition d'une communauté, définitions de gestion communautaire des forêts, obstacles et opportunités</i>) • La participation du public dans la gestion des ressources naturelles (<i>objectif, avantages et désavantages de la participation du public, formes de participation public, stratégies de communication, évaluation de la performance</i>) • Les particularités des autochtones et des ayant-droits (<i>réalité autochtone dans le Bassin du Congo, valeurs à considérer, approches</i>) 	<ul style="list-style-type: none"> • Comprendre les interactions socio-écosystémiques complexes dans les conditions rurales variées d'un territoire. • Distinguer les représentations rurales et urbaines, les valeurs sociales et culturelles, l'innovation institutionnelle et les changements sociaux d'un territoire ou d'une communauté. • Analyser des institutions formelles et informelles, incluant les traditions, le savoir traditionnel et les pratiques locales sous la théorie des choix collectifs. • Évaluer différentes pratiques de cogestion, et la gestion forestière basée sur les communautés.

		<i>participatives adaptées)</i>	
MPGF-017	Certification forestière et traçabilité des bois	<ul style="list-style-type: none"> • Les référentiels de certification forestière (<i>systèmes de certification internationale et spécifique à l'Afrique centrale, description et comparaison des principes, classification et vérification des critères et des indicateurs</i>) • La conception, le suivi et l'évaluation des aspects environnementaux et socio-économiques (<i>méthodes d'implantation d'un système ISO 14001, volet environnemental dans un contexte de certification</i>) • Les méthodes d'enquête permettant le monitoring des impacts socio-économiques (<i>indicateurs socio-économiques, impacts socio-anthropologiques et micro-économiques, normes et méthodes de vérification des indicateurs, volet social de la certification forestière FSC</i>) • Les bases de la traçabilité (<i>définition et concept de la traçabilité, préparation d'une chaîne de contrôle</i>) • Les chaînes de traçabilité des bois ou Wood Chain of Costudy (CoC) (<i>principe de certification CoC, indicateurs du système de certification utilisé, description des étapes du système de traçabilité, traçabilité des bois : en forêt, dans les parcs à grumes, en usine de première et seconde transformation et dans le transport</i>) • Les méthodes pratiques de préparation d'un audit de certification en entreprise (<i>plan d'action pour un préaudit ou audit, terminologie d'audit, processus de certification forestière, organisation d'audits</i>) 	<ul style="list-style-type: none"> • Décrire les PCI exigés par les certifications forestières applicables, ainsi que les étapes de l'implantation d'un système de monitoring environnemental, de traçabilité des bois et d'enquêtes socio-anthropologiques et micro-économiques auprès des villages et des communes • Appliquer les principes, critères, indicateurs et méthodes de vérification du système de certification forestière sélectionné • Établir un plan d'action de certification forestière • Contribuer à l'implantation d'un système de traçabilité des bois • Contribuer à l'implantation d'un système de suivi des procédures environnementales • Synthétiser les résultats des enquêtes socio-économiques et mettre en œuvre des actions pour atténuer les impacts socio-anthropologiques et micro-économiques (village, commune) • Contribuer à l'implantation d'un système d'audit interne de certification et de traçabilité des bois

MPGF-015	Commercialisation et chaînes de valeur des produits forestiers ligneux	<p><i>internes de certification)</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Le fonctionnement économique du marché global des produits forestiers (<i>situation mondiale du marché des produits ligneux, organisation des marchés locaux : étude de cas, brève description du contexte économique de l'Afrique centrale</i>) • Les composantes principales du marketing mix (<i>concept s commercialisation et de marketing, recherche marketing, marketing stratégique, marketing opérationnel (marketing mix)</i>) • Les récents développements en marketing (<i>marketing social, marketing environnemental</i>) • Le concept de chaîne de valeur (<i>définition du concept « chaîne de valeur » et ses activités, chaîne d'approvisionnement, analyse de la chaîne de valeur</i>) 	<ul style="list-style-type: none"> • Expliquer le fonctionnement général du marché global des produits forestiers. • Identifier les informations et les données de base qui permettent de décrire les échanges du secteur forestier international. • Utiliser les principaux outils de marketing des produits forestiers ligneux. • Expliquer les concepts liés au marketing social et environnemental. • Acquérir les données nécessaires concernant un secteur industriel et de les analyser. • Être à mesure de cartographier la chaîne de valeur des produits forestiers ligneux. • Être capable de quantifier et de décrire en détail la chaîne de valeurs des produits forestiers. • Être capable de faire une analyse économique des chaînes de valeur des produits forestiers ligneux et le benchmarking.
----------	---	---	---

MPGF-016	Commercialisation et chaînes de valeur des produits forestiers non-ligneux	<ul style="list-style-type: none"> • Le fonctionnement économique du marché global des produits forestiers non-ligneux (<i>situation mondiale du marché des produits forestiers non-ligneux, organisation des marchés locaux, brève description du contexte économique de l'Afrique centrale</i>) • Les composantes principales du marketing mix qui s'appliquent aux produits forestiers non-ligneux (<i>concepts commercialisation et de marketing, recherche marketing, marketing stratégique, marketing opérationnel</i>) • Les récents développements en marketing (<i>marketing social, marketing environnemental</i>) • Les possibilités de commercialisation aux différentes échelles, locale, nationale et internationales (<i>échelle locale, échelle nationale, échelle internationale</i>) • Le système d'information des marchés (SIM) • Les savoirs faires endogènes • Certains exemples de chaînes de valeur de produits forestiers non ligneux du Bassin du Congo et ailleurs dans le monde (<i>définition du concept « chaîne de valeur » et ses activités, chaîne d'approvisionnement, analyse de la chaîne de valeur</i>) 	<ul style="list-style-type: none"> • Expliquer le fonctionnement général du marché global des PFNL. • Identifier les informations et les données de base qui permettent de décrire les échanges du secteur des PFNL aux différentes échelles. • Utiliser les principaux outils de marketing des PFNL • Expliquer les concepts liés au marketing social et environnemental. • Acquérir les données nécessaires concernant un PFNL et les analyser.
MPGF-014	Communication : présentation et rédaction scientifique	<ul style="list-style-type: none"> • Les bases de la communication scientifique (<i>savoir communiquer, rôle et importance de la communication scientifique, formes et moyens de communication, auditoires et publics cibles, vulgarisation</i>) 	<ul style="list-style-type: none"> • Élaborer un plan de travail dans le but de construire un manuscrit selon les règles de l'art.

		<ul style="list-style-type: none"> • Les éléments de rédaction scientifique (<i>titre, résumé, introduction, méthodologie, présentation des résultats, discussion, conclusion, références</i>) • Les différents types de publications (<i>revues scientifiques avec comité de lecture, dissertations, essais et thèses, articles de vulgarisation et revues sans comité de lecture, rapports techniques</i>) • Les bases de la présentation orale (<i>discours et art oratoire, éléments de contenu et outils de support visuel, conclusion et message-clé à retenir</i>) • Les bases de la présentation par affichage (<i>éléments et organisation du contenu, disposition graphique, présentation orale du contenu affiché</i>) 	<ul style="list-style-type: none"> • Utiliser les ressources documentaires disponibles et y référer de façon adéquate. • Résumer de façon succincte des résultats de recherche afin de diffuser un message clair. • Présenter oralement des travaux de recherche de façon claire et précise. • Adapter le format et le contenu d'une communication écrite ou orale en fonction du public cible.
MPGF-026	Conventions internationales relatives à la foresterie	<ul style="list-style-type: none"> • Les généralités sur les conventions et traités internationaux (<i>concepts, principes et définitions, élaboration, adoption, suivi de la mise en œuvre</i>) • Les principales conventions internationales (<i>RAMSAR, CITES, liste rouge mondiale des espèces menacées de l'UICN, CDB, critères et Indicateurs, CCNUCC, protocole de Kyoto, Johannesburg, Copenhague, Cancun, Nagoya, et autres, REDD, REDD+, REDD++</i>) • Les accords et engagements sous régionaux (<i>processus de Brazzaville, déclaration de Yaoundé, création de la COMIFAC, CEFDHAC, RIFFEAC, RAPAC, PACEBCo, déclaration de Brazzaville, déclaration de Libreville, APV/FLEGT</i>) • Les processus verticaux et horizontaux de prises de décisions dans un système multi-niveau 	<ul style="list-style-type: none"> • Reconnaître les politiques forestières régionales, africaines et mondiales, incluant les ressources, les acteurs et les processus • Comprendre le rôle des politiques forestières internationales et régionales dans la gestion des ressources forestières • Effectuer l'analyse comparative de politiques forestières nationales en lien avec les enjeux internationaux • Savoir exprimer son opinion lors de débats sur les enjeux internationaux des politiques

		<ul style="list-style-type: none"> • Les principaux acteurs multi-niveaux en politique forestière • Les liens entre les politiques forestières et les politiques existantes dans les secteurs d'activités connexes • Les principaux événements historiques liés aux négociations internationales 	forestières
MPGF-018	Économie écologique, modélisation et politique	<ul style="list-style-type: none"> • Les principaux problèmes de l'économie de l'environnement et des ressources naturelles (<i>services écologiques, problèmes de gestion de l'environnement</i>) • Les courants de pensée en économie de l'environnement et des ressources naturelles (<i>économie des services, de l'environnement et écologique</i>) • Les niveaux d'analyse des politiques environnementales (<i>analyse biophysique et évaluation économique des services, paiement pour les services environnementaux</i>) • Les externalités environnementales (<i>théorie des biens publics, externalités : défaillances du marché</i>) • La fiscalité environnementale et la comptabilité verte (<i>contrôles directs, instruments incitatifs, avantages et inconvénients, conduite de la politique environnementale</i>) • La modélisation des impacts des politiques environnementales (<i>échelles de modélisation, modélisation écologique et économique</i>) 	<ul style="list-style-type: none"> • Comprendre les problèmes de l'économie de l'environnement et être en mesure de les identifier pour la région du bassin du Congo. • Comprendre l'évolution des courants de pensée et se positionner dans ces courants. • Maîtriser les concepts reliés aux méthodes d'évaluation des actifs environnementaux. • Pouvoir identifier les externalités environnementales et les lier aux techniques de fiscalité environnementale et de comptabilité verte. • Appréhender la complexité des interactions environnement – société. • Articuler les multiples points de vue afin de

MPGF-028	<p>Enjeux des changements climatiques en lien avec la gestion des forêts</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Les éléments scientifiques des changements climatiques (<i>évolution du climat, rapports du GIEC, effet de serre, évaluation générale des changements climatiques, stabilisation des GES</i>) • Les facteurs de déforestation et de dégradation des forêts (<i>Définition des concepts, Impacts sur le climat et les services environnementaux, effets des changements climatiques, causes anthropiques dans le Bassin du Congo</i>) • Les différents outils économiques, politiques et légaux qui s’offrent dans le Bassin du Congo (<i>mécanismes de flexibilité du protocole de Kyoto, fonds spéciaux applicables pour les forêts du Bassin du Congo</i>) • Le concept de réduction des émissions dues à la déforestation et à la dégradation des forêts (REDD) (<i>notions de base et historique, conservation et sécurisation des stocks de carbone, conservation de la biodiversité, cadre REDD+, opportunités et défis de la REDD+</i>) • Les contraintes politico-administratives et institutionnelles à différentes échelles pour la construction des stratégies régionales et nationales REDD (<i>stratégies, organes, cadre légal et réglementaire de la stratégie REDD+, gouvernance multi-échelle</i>) 	<p>prédire les changements.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Identifier les causes des changements climatiques observés. • Identifier les facteurs de déforestation et de dégradation des forêts et les lier à des solutions. • Décrire le concept de paiements pour services environnementaux. • Comparer et utiliser les différents outils économiques qui s’offrent dans le Bassin du Congo. • Analyser les outils légaux et politiques en place pour définir le cadre théorique d’un projet REDD.
MPGF-030	<p>Étude d’impacts environnementaux</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Les notions de composantes essentielles, d'enjeux, d’impacts et d’itération (<i>techniques d'analyse appropriées aux dimensions biophysiques, socio-économiques et culturelles de projets de développement</i>) 	<ul style="list-style-type: none"> • Comprendre les principes organisateurs d'une étude d'impacts. • Utiliser des techniques d'analyse d'impacts biophysiques et sociaux.

		<ul style="list-style-type: none"> • Les opérations d'identification, de description, de prédiction et de mesure des impacts (<i>synthèse de l'information, gestion du risque, établissement de compromis, gestion adaptative, participation du public au cours de la réalisation d'une étude d'impacts</i>) • Les processus institutionnels caractérisant l'évaluation environnementale en lien avec les études d'impacts (<i>participation du public, audiences publiques et médiation environnementale, aspect communication</i>) • L'évaluation environnementale stratégique. (<i>processus décisionnels, formulation de politiques, de plans stratégiques et de programmes en matière d'aménagement du territoire</i>) 	<ul style="list-style-type: none"> • Appréhender les principes inhérents à la gestion du risque. • Connaître et utiliser un processus de participation du public. • Connaître le mécanisme institutionnel dans lequel s'inscrit une étude d'impacts dans les pays du bassin du Congo. • Proposer un plan pour la réalisation d'une étude d'impact. • Maitriser les concepts inhérents à l'évaluation environnementale stratégique.
MPGF-019	Évaluation environnementale	<ul style="list-style-type: none"> • Les bases de l'évaluation environnementale et du développement durable (<i>contexte environnemental, historique, empreinte écologique, frontières planétaires, pistes de repositionnement institutionnel</i>) • La typologie de l'évaluation environnementale (<i>définitions génériques et particulières, nature, pièges, buts et formes de l'évaluation environnementale</i>) • Le cadre institutionnel propre à la cueillette et l'utilisation d'informations environnementales dans les processus décisionnels (<i>cadres institutionnels dans la sous-région et les pays du Bassin du Congo,</i> 	<ul style="list-style-type: none"> • Distinguer les six concepts de l'évaluation environnementale. • Établir un système de critères et d'indicateurs aptes à décrire et à communiquer l'état de l'environnement sous une juridiction donnée. • Expliquer la logique et l'utilité de la certification environnementale. • Comprendre les principes applicables à une analyse de cycle de vie de produit.

		<p><i>processus et agences mondiales dédiées au développement)</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Le rôle de la participation du public (<i>motivations et exigences légales, acceptabilité sociale, continuum des activités de participation du public, communication environnementale, outils de participation, vision systémique des compromis collectifs, analyse multicritère, apprentissage social</i>) • Les états de l'environnement (<i>objectifs, démarche par critères et indicateurs, état des forêts du bassin du Congo</i>) • Les systèmes de gestion environnementale (SGE) (<i>cinq composantes d'un SGE : élaboration, planification, mise en œuvre, surveillance, revue</i>) • La certification environnementale (<i>historique, définition, standards de certification environnementale (ISO 14 001, etc.), certification et gouvernance managériale, certification forestière</i>) • L'analyse de cycle de vie (écobilan) (<i>définition, objectifs, portée, limites, cadre méthodologique de l'ACV, approche par division, extension des frontières et imputation, écosphère, technosphère et définition des flux</i>) • La vérification environnementale (<i>origines, définitions et typologie, aspects politiques, implications pour les organisations et entreprises, objectifs, étapes du processus, communication et vérification environnementale</i>) 	<ul style="list-style-type: none"> • Cerner les règles utilisées en vérification (audit) environnementale.
MPGF-021	Gestion de projets	<ul style="list-style-type: none"> • Les concepts de base d'un projet (<i>interface projet-organisation, responsabilités du gestionnaire de projet, gestion et leadership</i>) 	<ul style="list-style-type: none"> • Maîtriser le vocabulaire propre au domaine pour faciliter les communications.

		<ul style="list-style-type: none"> • La planification de projet (<i>contenu d'un plan de projet, ingénierie de projet, plan d'action, structure de découpe, matrice de responsabilités, représentation réseau CPM/PERT, chemin et temps critiques, marges totales et libres, méthode de budgétisation, erreurs aléatoires et systématiques</i>) • La programmation des activités (<i>tableaux GANTT et cédules préliminaires, considérations, critères de performance, évaluation et choix des cédules préliminaires</i>) • Le suivi et le contrôle d'un projet (<i>cycle de gestion, planification-suivi-contrôle, collecte et présentation des données, indicateurs d'avancement, analyse des écarts et ajustement, révision</i>) • Les concepts d'incertitude et d'estimation (<i>estimation et distribution de la durée et du coût d'un projet selon une approche de simulation et probabiliste, simulation d'un calendrier particulier</i>) 	<ul style="list-style-type: none"> • Appliquer une démarche logique d'analyse pour la gestion de projets. • Maîtriser des techniques de planification, de programmation et de contrôle de projets. • Gérer des projets d'envergure.
MPGF-027	Gouvernance du changement	<ul style="list-style-type: none"> • Les bases de la gouvernance du changement (<i>structure de gouvernance, cycles de changements, systèmes adaptatifs, nécessité de gouverner le changement, complexité des changements, rôle de la science</i>) • Les liens entre la gouvernance du changement et les organisations (<i>inertie organisationnelle, rôles des différents acteurs, dynamique des interactions, aspects publics et privés, systèmes centralisés non démocratiques</i>) • Les analyses de système (<i>politique forestière et notions de base des réformes, principes directeurs et positionnement des intervenants, actualisation des politiques dans le Bassin du Congo, analyse de la dynamique systémique</i>) 	<ul style="list-style-type: none"> • Comprendre les concepts de base de la gouvernance du changement. • Analyser de façon critique les initiatives actuelles de réforme du système forestier et identifier leurs forces et leurs faiblesses. • Comprendre l'utilité de l'analyse de systèmes comme outil pour évaluer les justifications et les résultats issus des processus de réforme des politiques forestières.

		<ul style="list-style-type: none"> • La gouvernance du changement et la résilience (<i>théorie de la résilience, résilience des parties</i>) • La théorie de la double spirale (<i>description, applications</i>) 	<ul style="list-style-type: none"> • Comprendre le rôle joué par les différents intervenants et parties prenantes impliqués dans la mise en œuvre de politiques forestières dans un contexte de changement.
MPGF-005	Gouvernance forestière I – Principes et concepts	<ul style="list-style-type: none"> • Les principes de base de la gouvernance forestière (<i>origines et principes de gouvernance, aspects essentiels, principes constituant l'objet de la gouvernance forestière, mécanismes non juridiques (soft law)</i>). • Les mécanismes institutionnels en lien avec la gouvernance forestière (<i>systèmes socio-écologiques forestiers, identification des acteurs, transposition de normes non contraignantes en systèmes d'encadrement d'actions collectives, principales formes institutionnelles de gouvernance au sein d'organismes publics, parapublics, privées et communautaires</i>). • Les attributs d'un système de gouvernance fonctionnel et la notion de dialogue civique (<i>enjeux soulevés par la gestion forestière dans une perspective territoriale, analyse du concept de dialogue civique, transposition des enjeux dans un mécanisme de gouvernance et engagement volontaire des acteurs</i>). • La situation de la gouvernance dans le monde et en foresterie en Afrique (<i>état de la gouvernance au plan mondial, état de la situation en Afrique induite par l'engagement des acteurs dans des systèmes de gouvernance encadrant leurs activités</i>). 	<ul style="list-style-type: none"> • Décrire et expliquer la nature et le fonctionnement d'un système de gouvernance forestière. • Établir les liens entre les systèmes d'engagements volontaires (i. e. : les normes développés par l'International Standards Organisation) qui inspirent des mécanismes de gouvernance et le corpus juridique propre à la juridiction à laquelle s'appliquent ces mécanismes. • Maîtriser les notions d'engagement volontaire, de code de pratiques, de code de conduite, de grille d'autocontrôle et de référentiels d'étalonnage (benchmarking). • Comparer différentes expériences de gouvernance. • Reconnaître les principes organisateurs d'une démarche de dialogue civique dans une situation spécifique d'aménagement forestier.

Master Professionnel en Politique et Gouvernance forestière

MPGF-011	Gouvernance forestière II - institutions et modes d'intervention	<ul style="list-style-type: none"> • Les principes et éléments de base de la gouvernance forestière et de la politique forestière • Les outils diagnostics propres à l'application de la gouvernance (<i>analyse de la configuration des réseaux d'acteurs et d'écart des vérificateurs, test de robustesse, précision des apprentissages sociaux aux plans cognitif, effectif et affectif</i>) • Le processus de participation du public (dialogue civique) dans une perspective de gouvernance forestière (<i>participation publique en gouvernance forestière, ses formes et ses conditions de réussite, recherche du « consensus », phénomènes de non-participation</i>) • Les systèmes de critères et d'indicateurs en aménagement forestier durable dans une perspective de gouvernance forestière (conditions de mise en œuvre de ces systèmes, analyse des forces et faiblesses) • Le suivi de la gouvernance forestière résultant d'initiatives internationales (<i>FAO, OIBT, OAB, CIFOR, Examen des adaptations induites par le suivi des critères et indicateurs, formulation de mise à jour des mécanismes de dialogue civique</i>) 	<ul style="list-style-type: none"> • Poser un diagnostic sur un système concret de gouvernance forestière. • Comprendre l'importance de la gouvernance dans le développement durable des forêts à partir de situations réelles. • Concevoir des critères et des indicateurs d'aménagement forestier durable pour une situation donnée. • Porter un jugement critique sur le fonctionnement d'un système de critères et d'indicateurs d'aménagement forestier durable dans le contexte des pays du bassin du Congo. • Formuler une analyse critique des institutions structurant l'idée de gouvernance.
MPGF-007	Législation forestière et environnementale Du bassin du Congo	<ul style="list-style-type: none"> • Les notions générales de droit (<i>type de droit, application forestière, droit coutumier, droit de propriété</i>) • L'importance des lois forestières pour la gestion durable des forêts (<i>échelle internationale, sous régionale et nationale, études de cas</i>) • Les politiques forestières, les codes et les réglementations 	<ul style="list-style-type: none"> • Comprendre le rôle des lois en gestion forestière dans un cadre de politique et de gouvernance. • Reconnaître et analyser les enjeux légaux qui influencent le processus législatif.

Master Professionnel en Politique et Gouvernance forestière

		<p><i>(définitions, politique forestière, lois et réglementations, structure organisationnelle et institutionnelle)</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Le fonctionnement du processus d'attribution de titres dans le Bassin du Congo • Les caractéristiques des concessions forestières et description des aspects légiférés (<i>code forestier, redevances</i>) • Les notions de fiscalité forestière (<i>redevances, infractions, taxes</i>) • Les enjeux environnementaux et corpus législatif 	<ul style="list-style-type: none"> • Distinguer les droits de propriété et d'usage pour les forêts du bassin du Congo. • Communiquer efficacement avec les experts légaux. • Reconnaître l'intersection du droit forestier et du droit environnemental dans le contexte du bassin du Congo. • Interpréter et vulgariser des codes forestiers et leur réglementation afférente dans le contexte du bassin du Congo. • Se familiariser avec les notions de politique forestière en matière d'attribution et de tarification des bois.
MPGF-029	Management des organisations	<ul style="list-style-type: none"> • La nature, les enjeux et la finalité des organisations (<i>Définition et composantes d'une organisation, management des organisations, L'entreprise et l'atteinte des objectifs économiques, organisations publiques et à but non lucratif</i>) • La gestion des ressources humaines dans les organisations (<i>différents acteurs et leurs rôles, recherche de compétences, rémunération et motivation</i>) 	<ul style="list-style-type: none"> • Comprendre les différentes approches utilisées dans la gestion stratégique des organisations. • Approfondir les concepts de base de la gestion des organisations à la lumière des tendances actuelles de l'économie et en fonction des défis que ces tendances posent à l'organisation. • Maîtriser les principaux outils de la gestion stratégique tout en étant conscient de

		<ul style="list-style-type: none"> • L'école de la planification : l'élaboration de la stratégie comme processus formel (tâches de la fonction administratives : Prévoir, Organiser, Commander, Coordonner, Contrôler (POCCC)) • L'école de la conception : l'élaboration de la stratégie comme processus de conception (<i>Analyse SWOT : Strengths (forces), Weaknesses (faiblesses), Opportunities (opportunités), Threats (menaces)</i>) • L'école du pouvoir et l'école culturelle : l'élaboration de la stratégie comme processus de négociation et de collectivité (<i>formes de domination, formes du pouvoir, leadership, appartenance à une communauté et les intérêts communs</i>) • Les autres écoles de pensée (<i>école du positionnement : processus analytique, école entrepreneuriale : processus visionnaire, école de l'apprentissage : processus émergent</i>) 	<p>leurs mérites et de leurs limites.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Prendre conscience des principes de structuration et d'animation qui régissent les organisations. • Développer une attitude et des réflexes d'analyse stratégique, une pensée stratégique et un raisonnement rigoureux à partir de l'étude des problèmes rencontrés par les organisations dans leur fonctionnement.
MPGF-003	Méthodes qualitatives en sciences sociales	<ul style="list-style-type: none"> • Les étapes de réalisation d'une recherche (<i>choix du sujet et problématique, éléments d'un projet de recherche, plan de travail</i>). • La stratégie de vérification et la construction de l'argumentaire (<i>paradigmes d'enquêtes</i>). • Les rapports interpersonnels (<i>univers interprétatif, observation du sujet, rapports sujet-chercheur, étude de la communauté</i>). • Les outils d'enquête sur le terrain (<i>méthodes d'échantillonnage,</i> 	<ul style="list-style-type: none"> • Connaître les étapes d'élaboration d'un projet de recherche. • Savoir associer une question de recherche à une méthode d'analyse qualitative appropriée. • Reconnaître les forces et les faiblesses de chacune des méthodes d'analyse qualitative.

		<p><i>techniques de collecte de données : questionnaire).</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • La validation d'une recherche en science sociales (<i>triangulation, niveaux de preuve, liens de causalité</i>). • L'analyse de contenu (<i>méthodes d'analyse qualitative, théorisation inductive et déductive, pertinence de l'utilisation de logiciels d'analyse</i>) • La communication des résultats (<i>rôles et fonctions du support visuel, modes de présentation des données qualitatives, types de savoirs, retour des résultats aux communautés</i>). 	<ul style="list-style-type: none"> • Acquérir un regard critique sur la relation sujet-chercheur, permettant éventuellement de suivre un code éthique qui respecte les participants dans leur différence. • Établir un processus triangulé de collecte de données. • Savoir formuler des questions destinées à structurer des sondages, des enquêtes et des entretiens.
MPGF-002	Méthodes quantitatives en sciences sociales	<ul style="list-style-type: none"> • Les notions de base de l'analyse quantitative • L'analyse univariée (<i>techniques d'analyses, représentations graphiques, paramètres de position, de dispersion et de forme</i>) • L'analyse bivariée (<i>définition des variables, représentation graphiques, caractéristiques marginales et conditionnelles</i>) • La régression linéaire (<i>méthodes d'estimation du maximum de vraisemblance, méthode d'estimation des moindres carrés, paramètres d'ajustement et évaluation du modèle</i>) • La régression logistique (<i>définition et modèle mathématique, méthode d'estimation du maximum de vraisemblance, évaluation du modèle à l'aide d'une matrice de confusion, évaluation statistique de la régression, évaluation individuelle ou en bloc des coefficients</i>) 	<ul style="list-style-type: none"> • Comprendre et produire des analyses statistiques incluant la description univariée et multivariée. • Connaître les principes et utiliser les méthodes de régression linéaire simple et multiple. • Comprendre les principes et utiliser les méthodes de la régression logistique binaire. • Analyser des séries chronologiques et factorielles. • Analyser d'un point de vue critique des

Master Professionnel en Politique et Gouvernance forestière

		<ul style="list-style-type: none"> • Les séries chronologiques (<i>définition et objectifs, méthodes et approches analytiques, modèles employés pour l'analyse des séries chronologiques</i>) • Les autres approches statistiques (<i>analyse en composante principale, analyse par arbre de régression, analyse fondée sur les données</i>) 	<p>travaux de recherche en sciences sociales.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Connaître les étapes d'élaboration d'un projet de recherche en sciences sociales
MPGF-004	Politique forestière I – Principes et concepts	<ul style="list-style-type: none"> • Une introduction à la politique forestière (<i>définition nationale, régionale et globale, notions d'acteurs, de communauté, d'institutions et de capital social, Introduction à l'approche institutionnaliste, concept de politique forestière</i>). • Les éléments constituant une politique forestière nationale (<i>politique forestière et ses relations aux lois, programmes et plans d'actions forestiers existants, examen de légitimation des politiques forestières dans les pays du bassin du Congo</i>). • Les processus de formulation et opérationnalisation d'une politique forestière (<i>modèles et clés théoriques, composantes du processus menant à la politique forestière</i>). • Les types d'acteurs (<i>les acteurs au sein du gouvernement, les acteurs à l'extérieur du gouvernement</i>). • L'histoire des politiques forestières à nos jours (<i>les changements dans la dynamique politique, économique et sociale des lois forestières depuis 40 ans, les principaux enjeux politiques contemporains en focalisant sur la situation des pays du Bassin du Congo</i>) • Les politiques forestières existantes en Afrique et dans le bassin du Congo (<i>revue de politiques forestières dans le monde avec une emphase</i> 	<ul style="list-style-type: none"> • Comprendre la nature et les processus de formulation d'une politique forestière et le positionnement de ses principaux acteurs. • Expliquer ce qu'est une politique forestière nationale et les contextes sociopolitique, économique et environnemental dans lesquels elle doit s'insérer, comme les institutions politiques formelles et informelles. • Comprendre les étapes et composantes menant à l'élaboration et la révision d'une politique, notamment la planification, l'accès aux ressources incluant le capital social, les analyses préparatoires et la définition des parties prenantes et de leur rôle respectif et l'agencement de leur complémentarité : appliquer les modèles rationalistes et gradualistes d'analyse de la

		<p><i>sur l’Afrique et le bassin du Congo, typologie des politiques forestières basée sur les objectifs de la foresterie, fonctionnement de la politique forestière)</i></p>	<p>politique publique.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Examiner et analyser des cas concrets de politiques forestières formulées et mises en œuvre par un ou plusieurs pays ou région du Bassin du Congo. • Déterminer les risques et bénéfices, contraintes et opportunités découlant des politiques forestières. • Établir un constat d’écart entre une situation désirée et observée afin de suggérer une démarche politique visant à le diminuer.
MPGF-010	<p>Politique forestière II – analyse et évaluation des politiques et de la gouvernance</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Les notions-clé de politique forestière et la contextualisation des enjeux (<i>principes et contenus primordiaux, interactions entre gouvernance et politique forestière, bénéfices aux plans économiques, environnemental, social et politique, principaux enjeux politiques</i>) • Les concepts de l’analyse des politiques forestières (<i>épistémologie, rôle des théories, présentation des grands courants théoriques, rôle de l’analyste de politique</i>) • Les types d’évaluation des politiques et les approches méthodologiques (<i>types d’évaluation : par processus, résultats, impacts et méthodes coûts-bénéfices, approches méthodologiques : évaluation</i>) 	<ul style="list-style-type: none"> • Appliquer des méthodes d’analyse et d’évaluation de politique. • Identifier les forces et les faiblesses d’un processus de suivi et évaluation. • Réviser des publications scientifiques liées aux politiques forestières. • Énoncer et décrire l’interaction entre politique et gouvernance forestières en utilisant les principes de base de sciences

		<p><i>formelle, par étude de cas et quasi-expérimentation)</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Les applications de l'analyse de politiques forestière pour le bassin du Congo (<i>comparaison de politiques forestières, identification d'une approche pertinente d'analyse, étude des écarts entre objectifs désirés et réalisés, Étude et formulation des besoins de révision, de rajustement et de mise à jour de politiques forestières)</i>) 	<p>politiques.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Examiner et analyser en détails des cas concrets de politiques forestières et leur interaction avec la gouvernance forestière dans la région du Bassin du Congo. • Pouvoir proposer des approches et lignes de conduite permettant d'appliquer les concepts et théories d'analyse politique et la méthode de recherche socio-empirique menant à une meilleure intégration et rétroaction de gouvernance appuyée sur une politique forestière appropriée et inversement.
MPGF-012	Prévention et gestion de conflits environnementaux	<ul style="list-style-type: none"> • La théorie et les causes des conflits environnementaux (<i>théorie de la communication, origine et types des conflits, sources et causes principales des conflits environnementaux, environnement et migrations, changements climatiques, commerce, crimes)</i>) • La théorie et les expériences de prévention, gestion et mitigation des conflits environnementaux (<i>prévention des conflits, gestion et résolution des conflits, dialogue entre parties prenantes et aspects politiques)</i>) • La situation des conflits environnementaux propres au Bassin du Congo (<i>survol des principales difficultés rencontrées et tentatives d'explication des sources de conflits, efforts de résolution, médiation et mitigation explorés)</i>) 	<ul style="list-style-type: none"> • Expliquer ce que sont les conflits environnementaux, comprendre la théorie des conflits et savoir relier leur historique à l'environnement. • Apprécier les cas importants de conflits environnementaux en Afrique et principalement sur le territoire du Bassin du Congo. • Examiner et analyser la théorie de prévention et résolution ou mitigation des conflits environnementaux et proposer un

		<ul style="list-style-type: none"> • Les voies à venir dans la prévention et gestion des conflits environnementaux (<i>accords internationaux et nationaux, leur évolution prospective dans la résolution des conflits, rôle des institutions et parties prenantes</i>) 	<p>cadre d'échanges entre les différents acteurs et tenir compte de leurs intérêts, leurs besoins, leurs systèmes de production et leurs systèmes de valeurs, dans un contexte de gestion de conflit.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Examiner les efforts au niveau mondial pour régler des conflits environnementaux, en concentrant sur les situations propres à l'Afrique du Bassin du Congo.
MPGF-006	Principe d'analyse économique	<ul style="list-style-type: none"> • Les différentes théories économiques pour analyser les enjeux économiques en foresterie (<i>ressources renouvelables et non renouvelables</i>) • L'approche néo-classique et la théorie de la production (<i>théorie du producteur, théorie du consommateur, équilibres partiel et général, évaluation du bien-être</i>) • Les principes de base de l'économie forestière (<i>caractéristiques économiques de la ressource forestière, valeur économique totale de la ressource forestière</i>) • La théorie du capital et optimum économique (<i>notions de valeur temporelle et d'actualisation, analyse financière et analyse économique, critères financiers, risque et incertitude, révolution optimale et théorie de Faustmann</i>) • L'évaluation économique des biens publics (<i>méthodes des</i> 	<ul style="list-style-type: none"> • Expliquer les principaux enjeux économiques et la façon dont les différentes écoles de pensée les abordent. • Expliquer les concepts liés à l'économie néo-classique. • Réaliser une évaluation économique basée sur un horizon temporel. • Réaliser des analyses financières et économiques pour les investissements en foresterie. • Déterminer la révolution économique optimale en considérant la matière ligneuse et les biens et services environnementaux.

Master Professionnel en Politique et Gouvernance forestière

		<i>préférences révélées et déclarées, instruments pour l'inclusion des biens publics dans la gestion forestière)</i>	<ul style="list-style-type: none"> • Déterminer la valeur économique des biens et services environnementaux.
MPGF-001	Principes de gestion des ressources naturelles du bassin du Congo	<ul style="list-style-type: none"> • Les diverses composantes de la gestion des ressources naturelles (<i>sciences sociales, sciences naturelles, communication environnementale</i>). • La biogéographie forestière (<i>description des peuplements, catégorie d'essences, reproduction et dynamique</i>) des différentes forêts (<i>boréale, tempérée, méditerranéenne, tropicale</i>). • L'importance des ressources naturelles dans le monde (<i>les produits et leurs marchés, biens et services environnementaux</i>) en abordant le contexte forestier des différents continents. • Les modèles d'aménagement forestiers et l'évolution des bonnes pratiques de gestion (<i>échelles d'application, concept d'aménagement forestier durable, gestion durable, aménagement écosystémique</i>). • La situation des forêts d'Afrique Centrale (<i>évolution du couvert forestier, évolution des marchés, les forêts sèches, l'agroforesterie, les plantations, la conservation et la gestion de la biodiversité en Afrique Centrale, etc.</i>) • Les enjeux de la gestion durable des forêts du bassin du Congo (<i>COMIFAC, démarche volontaire vers les bonnes pratiques, effets de l'interdiction d'exportation des bois sous forme de grumes, etc.</i>) 	<ul style="list-style-type: none"> • Identifier les champs d'intervention des diverses composantes de la foresterie et leur rôle dans la gestion durable des forêts. • Décrire les traits distinctifs des différents types de forêts dans le monde. • Décrire l'importance des ressources naturelles dans le monde. • Expliquer les échelles d'intervention et les différents modèles d'aménagement forestier durable. • Décrire l'état des forêts d'Afrique Centrale. • Expliquer l'influence de l'évolution des marchés sur l'économie forestière d'Afrique Centrale. • Expliquer les grands enjeux de la gestion durable des forêts en Afrique Centrale.
MPGF-024	Séminaire de maîtrise	<ul style="list-style-type: none"> • L'identification d'un problème et revue de la littérature associée • La collecte et le traitement de données afin de proposer une 	<ul style="list-style-type: none"> • Développer des capacités de rédaction pour l'essai de maîtrise : revue de littérature, collecte de données, analyse des données, présentation des résultats,

Master Professionnel en Politique et Gouvernance forestière

		solution à la problématique identifiée	écriture scientifique.
MPGF-023	Séminaire sur les questions de gouvernance et de politique forestière	<ul style="list-style-type: none"> • Des échanges de points de vue par rapport à des questions spécifiques posées par l'enseignant comme par exemple : <ul style="list-style-type: none"> ○ Arrimage d'engagements non contraints juridiquement dans un régime juridique ○ Arbitrage des pouvoirs publics dans le fonctionnement des mécanismes de 	<ul style="list-style-type: none"> • Développer son esprit critique • Communiquer ses idées de façon synthétique • Appliquer les théories apprises à des problèmes environnementaux concrets • Développer une analyse critique des institutions et des organisations
MPGF-008	Stage 1 : La politique et la gouvernance forestière dans le Bassin du Congo	<ul style="list-style-type: none"> • Prendre connaissance de la complexité des processus de participation (<i>dimension intra et inter</i>) • Prendre contact avec des acteurs locaux participant à l'élaboration des politiques forestières et/ou à la gestion des forêts 	<ul style="list-style-type: none"> • S'imprégner des problématiques en matière de politique et gouvernance forestière • Dialoguer avec des acteurs territoriaux et les experts locaux sur des problématiques en matière de politique et gouvernance forestière
MPGF-025	Stage 2 : Enjeux de politique et de gouvernance forestière dans la gestion des forêts du bassin du Congo	<ul style="list-style-type: none"> • La thématique du stage en lien avec l'un des sujets abordés lors du semestre 	<ul style="list-style-type: none"> • Jeter les bases d'un essai de maîtrise, tant dans une perspective factuelle que méthodologique (l'étudiant pourra poursuivre l'analyse des données recueillies dans le cadre de son essai de maîtrise)
MPGF-022	Technologies de l'information	<i>Cours institutionnel</i>	<i>Cours institutionnel</i>



UNIVERSITÉ
LAVAL